

Statistiques publiques dans les départements et régions d'outre-mer et les collectivités d'outre-mer

Insee Méthodes

Édition 2025



Coordination

Insee (direction de la méthodologie et de la coordination statistique et internationale, direction régionale de Nouvelle-Aquitaine)

Contributions

Insee (direction des statistiques démographiques et sociales, direction des statistiques d'entreprises, département de l'action régionale, direction interrégionale La Réunion-Mayotte, direction interrégionale Antilles-Guyane)

Services statistiques ministériels :

Département des études, de la prospective, des statistiques et de la documentation (Deps) – ministère de la Culture

Département des études et des statistiques locales (DESL) – ministre du Partenariat avec les territoires et de la Décentralisation

Département des statistiques et des études du commerce extérieur (DSECE) – ministère chargé du Budget et des Comptes publics

Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares) – ministère du Travail et de l'Emploi

Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) – ministère de la Santé et de l'Accès aux soins ; ministère des Solidarités, de l'Autonomie et de l'Égalité entre les femmes et les hommes ; ministère du Travail et de l'Emploi ; ministère chargé du Budget et des Comptes publics

Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp) – ministère de l'Éducation nationale ; ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative ; ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Mission des enquêtes, données et études statistiques (Medes) du service à compétence nationale « Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire » (Injep) – ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative

Service de la statistique et de la prospective (SSP) – ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de la Forêt

Service des données et études statistiques (SDES) – ministère de la Transition écologique, de l'Énergie, du Climat et de la Prévention des risques

Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI) – ministère de l'Intérieur

Service de la statistique, des études et de la recherche (SSER) – ministère de la Justice

Sous-direction des études, des statistiques et des systèmes d'information (Sdessi) – Premier ministre ; ministère de la Fonction publique, de la Simplification et de la Transformation de l'action publique

Sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques (Sies) – ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Instituts et service de statistique territoriaux :

Institut de la statistique et des études économiques (Isee) – Nouvelle-Calédonie

Institut de la statistique de la Polynésie française (ISPF) – Polynésie française

Institut territorial de la Statistique et des Études économiques (ITSEE) - Saint-Martin

Service territorial de la statistique et des études économiques (STSEE) – Wallis-et-Futuna

Avertissement

Dans l'ensemble du document :

- sont dénommés « départements et régions d'outre-mer » (**DROM**), les territoires des collectivités relevant de l'article 73 de la Constitution, à savoir : **la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique, Mayotte et la Réunion.**
- sont dénommés « collectivités d'outre-mer » (**COM**), les territoires des collectivités relevant de l'article 74 ou du titre XIII de la Constitution, à savoir : **la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie française, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon et Wallis-et-Futuna.**

Table des matières

Introduction.....	7
--------------------------	----------

1. La responsabilité et l'organisation du service statistique public...11

1.1 Responsabilité du service statistique public pour l'Outre-mer.....	11
1.2 Organisation du service statistique public (SSP) pour produire des statistiques dans les DROM..	12
1.3 L'organisation dans les COM.....	18

2 Les productions statistiques du service statistique public dans les DROM et les COM.....21

2.1 Recensement de la population.....	21
2.2 État civil.....	25
2.3 Emploi, chômage, revenus d'activité.....	26
2.4 Niveau de vie, pauvreté, inégalités, conditions de vie.....	32
2.5 Santé.....	34
2.6 Solidarités.....	39
2.7 Enseignement, éducation (dont illettrisme).....	41
2.8 Enseignement supérieur.....	44
2.9 Jeunesse.....	46
2.10 Sport.....	47
2.11 Vie associative.....	49
2.12 Culture.....	49
2.13 Logement et construction.....	50
2.14 Justice et sécurité intérieure.....	53
2.15 Équipements et services dans les territoires.....	55
2.16 Prix à la consommation.....	56
2.17 Activité productrice et démographie des entreprises.....	58
2.18 Recherche et développement (R&D).....	61
2.19 Tourisme.....	62
2.20 Énergie.....	63
2.21 Environnement – développement durable.....	65
2.22 Transports.....	67
2.23 Agriculture.....	68
2.24 Finances publiques locales et structures territoriales.....	71
2.25 Commerce extérieur.....	72
2.26 Comptabilité économique régionale.....	74

3 Investissements en cours..... 79

3.1 Quelques exemples d'évolutions.....	79
3.2 Le programme prévisionnel des enquêtes ménages dans les DROM.....	83

4 Publications statistiques - sélection 2023-24..... 89

4. 1 Publication multithèmes.....	89
4. 2 Démographie (recensement de la population & état civil).....	94
4. 3 Emploi, chômage, revenus d'activité.....	101
4. 4 Niveau de vie, pauvreté, inégalités, conditions de vie.....	109
4. 5 Santé et Solidarités.....	113
4. 6 Enseignement, éducation (dont illetrisme), enseignement supérieur.....	121
4. 7 Jeunesse, sport, culture.....	127
4. 8 Logement et construction.....	131
4. 9 Justice et sécurité intérieure.....	135
4. 10 Équipements et services dans les territoires.....	137
4. 11 Prix à la consommation.....	138
4. 12 Activité productrice et démographie des entreprises.....	143
4. 13 Recherche et développement.....	148
4. 14 Tourisme.....	149
4. 15 Énergie.....	151
4. 16 Environnement et développement durable.....	152
4. 17 Transport.....	156
4. 18 Agriculture.....	158
4. 19 Finances publiques locales.....	163
4. 20 Commerce extérieur.....	164
4. 21 Comptabilité économique régionale, économie générale.....	166

Annexes

Annexe 1 - Lexique.....	175
Annexe 2 - Moyens humains et financiers dévolus au recensement de la population selon les territoires	182
Annexe 3 - Mise à disposition de résultats infra-communaux.....	184
Annexe 4 - Enquêtes co-financées par la DGOM 2015-2024.....	186

Introduction

Ce document présente l'offre statistique publique en Outre-mer et ses récentes évolutions, tant en termes de dispositifs que de publications ou de bases de données. Il précise également le rôle des principaux producteurs de ces statistiques ultra-marines.

Cette offre statistique, dont l'objectif est d'éclairer le débat public sur des thématiques importantes en Outre-mer, n'est pas figée. L'Insee et les services statistiques des différents ministères, ainsi que les instituts territoriaux, investissent continûment pour répondre au besoin de connaissance démographique, sociale, économique et environnementale de ces territoires.

Plusieurs nouveautés sont à souligner sur les années 2023-2024, cette liste n'étant pas exhaustive :

- la publication pour les cinq DROM, la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française des résultats de la comparaison spatiale des prix de 2022 ;
- la publication pour la première fois d'une étude de comparaison spatiale des prix pour Saint-Martin ;
- l'intégration de Mayotte dans la chaîne nationale de l'indice des prix : désormais, l'indice des prix à la consommation mahorais est calculé selon une méthode identique aux autres DROM ;
- la diffusion pour la première fois en Nouvelle-Calédonie des taux de pauvreté monétaire au niveau des provinces et des communes, issus d'un nouveau dispositif annuel de suivi de la pauvreté et des inégalités à partir de sources administratives ;
- la publication de dossiers sur l'égalité femmes-hommes en Guadeloupe, en Martinique, en Guyane et à La Réunion ;
- la diffusion d'un dépliant annuel sur les femmes de la Polynésie française ;
- La publication d'études sur les forces de travail en Nouvelle-Calédonie avec notamment l'égalité femmes-hommes ;
- la diffusion d'études inédites sur les jeunes qui sont ni en emploi, ni en études, ni en formation à La Réunion, en Guadeloupe et en Martinique ;
- la publication d'études sur l'autonomie des seniors en Guadeloupe, en Martinique, à La Réunion et à Mayotte ;
- la diffusion à la commune, pour la première fois pour les cinq DROM, d'indicateurs de délinquance ;
- la publication dans les cinq DROM de plusieurs études du recensement agricole 2020 ;
- la réalisation d'une enquête sur la structure des exploitations agricoles pour la première fois à Mayotte, comme dans les autres DROM ;

- la réalisation d'un recensement agricole en Polynésie française, dans l'ensemble des îles, premiers résultats publiés ;
- la publication d'études sur les habitudes alimentaire en Guadeloupe et en Martinique ;
- la publication d'études sur les licences sportives dans les cinq DROM ;
- la publication d'une étude inédite sur l'emploi touristique dans les DROM hors Mayotte ;
- la publication des PIB de Saint-Martin de 2014 à 2021 ;
- la réalisation du recensement exhaustif de la population à Wallis-et-Futuna ;
- la publication d'études sur les grands ports maritimes en Guadeloupe et à La Réunion.

Ce rapport est composé de quatre parties, outre ses annexes :

1. un rappel des responsabilités du service statistique public en Outre-mer ;
2. une présentation des dispositifs statistiques actuels, organisés par thématique ;
3. les projets d'évolution de ces dispositifs en Outre-mer ;
4. une sélection de publications et de bases de données statistiques, intégrant des résultats sur un ou plusieurs DROM ou COM.

La responsabilité et l'organisation du service statistique public

1.1	Responsabilité du service statistique public pour l'Outre-mer	11
1.2	Organisation du service statistique public (SSP) pour produire des statistiques dans les DROM	12
1.3	L'organisation dans les COM	18

1. La responsabilité et l'organisation du service statistique public

Le service statistique public est composé de l'Insee et de seize services statistiques ministériels (SSM) qui réalisent les opérations statistiques dans leur domaine de compétence. Leurs attributions sont précisées par voie réglementaire (décrets et/ou arrêtés).

L'Insee coordonne les travaux des différents services statistiques ministériels. Cette mission est définie par des dispositions juridiques françaises et européennes.

1.1 Responsabilité du service statistique public pour l'Outre-mer

Les responsabilités du service statistique public en matière de production de statistiques ultra-marines sont déterminées en fonction des compétences des différentes collectivités telles que précisées dans les textes juridiques les concernant.

Les collectivités uniques de Martinique, Guyane et Mayotte, ainsi que les départements et régions d'outre-mer (DROM) de Guadeloupe et de La Réunion, sont régis par l'article 73 de la Constitution. Cet article prévoit que le droit applicable dans l'Hexagone, dans les départements et régions, l'est également de plein droit dans les DROM, mais que les lois et règlements peuvent faire l'objet d'adaptations tenant aux caractéristiques et contraintes particulières de ces collectivités. Aucune adaptation n'ayant été inscrite en matière de statistiques, c'est l'État, en l'occurrence le service statistique public, qui est chargé de l'élaboration des statistiques publiques sur ces territoires.

Les cinq départements et régions d'outre-mer actuels sont donc pleinement intégrés à l'ensemble des départements et régions de France au regard des obligations du service statistique public.

Pour les autres territoires ultra-marins, la situation est hétérogène. Les liens statutaires de l'Insee, et plus largement du service statistique public, avec les différentes collectivités régies par l'article 74 de la Constitution et le chapitre XIII de la Constitution, varient en fonction de la collectivité : des lois, dont les lois organiques, fixent les compétences entre l'État et les collectivités, notamment en matière de recensement de la population.

En Nouvelle-Calédonie¹ et en Polynésie française², la compétence en matière de statistiques est reconnue à la collectivité sauf pour l'organisation du recensement, notamment le dénombrement de la population, qui relève de la compétence de l'État et donc de l'Insee (selon l'article 157 de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité).

1 : Loi n° 99-209 organique du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie

2 : Loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 portant statut d'autonomie de la Polynésie française

Concernant Wallis-et-Futuna, le recensement de la population relève de l'Insee (organisation et populations légales), toujours selon l'article 157 de la loi de 2002 citée *supra*. En l'absence de loi organique, les autres statistiques sont de facto sous la responsabilité du chef du Territoire.

À Saint-Pierre-et-Miquelon, de par le silence de la loi organique³ sur les compétences statistiques, c'est l'État qui est en charge des statistiques : l'Insee pour le recensement de la population et la préfecture pour les autres statistiques.

À Saint-Martin et à Saint-Barthélemy⁴, sauf pour certaines matières (dont la statistique ne fait pas partie), c'est la loi en vigueur en Guadeloupe qui s'applique dans ces territoires ; l'État est donc responsable en matière d'élaboration des statistiques officielles locales sur ces territoires. Aucun texte néanmoins ne précise explicitement que cette compétence est dévolue à l'Insee (ou au service statistique public de manière générale), hormis pour le recensement de la population qui relève de l'Insee.

Ainsi, dans les COM, **le service statistique public a une responsabilité :**

- **explicite pour le recensement de la population, sur tous les territoires⁵;**
- **différenciée pour les autres statistiques selon les territoires.**

Enfin, il convient de préciser que le territoire économique de la France pour l'Union européenne, qui définit le champ géographique de nos engagements européens en matière statistique, comprend l'Hexagone et les six régions ultrapériphériques françaises⁶ : les cinq DROM et Saint-Martin, qui est devenue une région ultrapériphérique depuis son détachement de la Guadeloupe en 2007. Les statistiques publiques européennes, produites par les pays membres de l'Union, sont fixées par des textes juridiques européens (règlements), y compris les modalités de leur production et de leur diffusion. L'Insee et le service statistique public élaborent donc les statistiques européennes pour la France selon les textes en vigueur.

1.2 Organisation du service statistique public (SSP) pour produire des statistiques dans les DROM

1.2.1 Les sources des statistiques régionales

Les données statistiques sont classiquement produites soit à partir d'enquêtes par sondage ad hoc réalisées auprès des personnes ou des entreprises, soit à partir de données de sources administratives collectées à d'autres fins que la statistique (sources fiscales, sociales, etc.).

3 : Livre IV : Saint-Pierre-et-Miquelon (Articles LO6411-1 à LO6475-2)

4 : Articles du code général des collectivités territoriales LO 6214-1 pour Saint-Barthélemy et LO 6314-1 pour Saint-Martin

5 : Lois organiques et loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité - Hors exploitation statistique en Polynésie française, Nouvelle-Calédonie et Wallis-et-Futuna, conformément aux textes.

6 : Pour en savoir plus, cf. Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE), notamment article 349.

Pour la réalisation des enquêtes, il est nécessaire de disposer d'une base de sondage et d'un référentiel qui d'une part, permettent de tirer un échantillon représentatif de la population concernée par l'étude et, d'autre part, fournissent des informations générales sur cette population (par exemple, répartition de la population par âge ou répartition des entreprises par activité). Par ailleurs, le nombre de personnes ou d'entreprises à interroger est indépendant de la taille de la population totale du territoire concerné, au-delà d'une certaine taille de population. La précision des estimations est directement liée à la taille de l'échantillon et au taux de réponse à l'enquête, en lien avec le coût de l'enquête.

Par ailleurs, le service statistique public français, et l'Insee en particulier, cherche à mobiliser largement les **sources administratives** pour produire des statistiques régionales, en vue d'améliorer la finesse des résultats tout en réduisant la charge des répondants et le coût de la collecte. Les données administratives sont collectées par des administrations ou établissements dans le cadre de missions de service public, dont l'objectif premier n'est pas le recueil d'informations statistiques. Ces données sont exhaustives et incluent généralement les DROM ; à Mayotte, néanmoins, plusieurs sources administratives continuent leur montée en charge.

Utiliser une source administrative à des fins de statistiques nécessite un travail important sur la donnée administrative pour la rendre exploitable dans un processus statistique et **suppose que la qualité de la source administrative soit suffisante pour l'usage statistique recherché.**

Il faut noter qu'une grande part des **protocoles statistiques nationaux ne sont pas conçus pour donner une image régionale** (que ce soit dans l'Hexagone ou en Outre-mer). C'est le cas par exemple des indicateurs d'activités conjoncturels (production, prix de production, chiffres d'affaires). C'est aussi le cas des grands indicateurs économiques, voire d'une bonne partie des enquêtes auprès des ménages. Dans la plupart des cas, les règlements européens relatifs aux enquêtes auprès des ménages (sauf dérogation explicite) demandent une couverture globale de la France mais sans attendre systématiquement de résultats départementaux, ni régionaux.

Ainsi, compte tenu des contraintes techniques et budgétaires, plusieurs enquêtes ne sont pas en mesure de donner des résultats représentatifs pour les DROM (pas plus que pour les régions de l'Hexagone) ou ne le font que pour certains d'entre eux.

1.2.2 Les dispositifs statistiques hexagonaux sont mis en œuvre dans les DROM, dans toute la mesure du possible

L'Insee et les services statistiques ministériels déploient pour chaque DROM les mêmes outils et protocoles statistiques que pour les régions ou départements de l'Hexagone.

C'est le cas par exemple du recensement de la population ou, dans la sphère économique, du recensement agricole ou des enquêtes auprès des créateurs d'entreprises (dispositif Sine). Ces dernières donnent lieu à publication de résultats régionaux sur le profil des créateurs et des entreprises créées pour chaque DROM comme pour les régions de l'Hexagone. De même, dans le domaine de l'éducation, la grande majorité des sources d'origine administrative étant issues de bases de gestion, leur exploitation permet la publication de statistiques pour chacun des DROM. C'est ainsi le

cas de la base centrale des établissements et des effectifs des élèves du second degré. Autre exemple, les séries sur les demandeurs d'emploi inscrits à France Travail sont disponibles pour chacun des DROM.

Toutefois, dans certains cas, les outils et protocoles de l'Hexagone ne peuvent être déployés en Outre-mer, en particulier à Mayotte.

1.2.3 La production statistique est souvent plus complexe dans les DROM que dans l'Hexagone

La production de statistiques dans les DROM est souvent plus complexe que pour les régions de l'Hexagone.

Le taux de réponse par Internet du recensement de la population en est un exemple. Les mêmes dispositifs de réponse sont déployés dans l'Hexagone et dans les DROM hors Mayotte depuis plusieurs années. Pour autant, les disparités dans les taux de réponse par Internet sont nombreuses entre les régions et les taux les moins élevés sont enregistrés dans les DROM qui restent très en deçà des taux de réponse départementaux de l'Hexagone (de 11 % à 46 % pour les DROM hors Mayotte et 1 % pour Mayotte, qui est entré dans le dispositif en 2021, contre une fourchette allant de 56 % à 75 % dans l'Hexagone).

Il peut aussi arriver que la couverture des DROM ne soit que partielle, du fait de spécificités locales (absence dans le DROM de certaines activités économiques, TVA⁷ provisoirement pas applicable en Guyane et à Mayotte) ou d'un défaut de référentiel. Ces cas sont rares.

Plus généralement :

- des ajustements sont parfois nécessaires : adaptation des questionnaires des enquêtes, prise en compte dans les algorithmes de spécificités en matière de droits notamment (ex. allocations familiales au 1^{er} enfant). Certains de ces ajustements peuvent être très importants. Par exemple : les statistiques sur les comptabilités des exploitations agricoles réalisées dans l'Hexagone ont été étendues aux Antilles et à La Réunion depuis 2013 ; leur coût unitaire est bien plus élevé que dans l'Hexagone du fait des spécificités locales en termes de structuration du réseau des centres comptables et du nombre important d'exploitations au forfait ;
- dans certains domaines, la déclinaison territoriale se heurte régulièrement aux contraintes liées au respect du secret statistique, **lorsque l'activité concerne un trop petit nombre d'entreprises ou de personnes**. Le respect de la loi de 1951, relative à l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques impose des limites de diffusion des données, dans l'Hexagone et en Outre-mer. Dans les DROM, **le respect du secret statistique limite les diffusions**, par exemple dans le domaine des statistiques du commerce extérieur ou dans celui de la recherche-développement.

Par ailleurs, **certaines sources administratives sont de qualité insuffisante** dans certains DROM pour être exploitées dans un processus de production statistique comparable à celui de l'Hexagone

7 : Taxe sur la valeur ajoutée

selon les standards de qualité retenus. Ainsi le dispositif de suivi des revenus des ménages et de la pauvreté dans certains DROM⁸ n'est pas encore similaire à celui des départements de Hexagone du fait de la moindre qualité dans ces DROM des données administratives mobilisées pour élaborer ces statistiques (couverture et adressage).

1.2.4 Le cas particulier de Mayotte

Il est à noter que la situation de Mayotte est très liée au fait que son changement de statut est relativement récent (2011). Une stratégie propre a été mise en place pour améliorer à long terme les fondements du système d'information statistique, qui continuent encore à être consolidés. Ces améliorations dépendent pour partie étroitement de la qualité des sources administratives utilisées.

La question centrale est celle de la relative faiblesse des répertoires, qui sont les piliers de tout système d'information statistique. Ces référentiels sont notamment le Répertoire national d'identification des personnes physiques (RNIPP), le répertoire Sirene et les liasses fiscales. Le répertoire des personnes physiques s'est nettement amélioré au cours des dernières années et est depuis 2018 considéré comme de bonne qualité. Les autres référentiels restent encore insuffisants en niveau comme en qualité, notamment en matière d'adressage, malgré les progrès accomplis.

Les données administratives ne sont pas, non plus, toujours de bonne qualité à Mayotte, en raison notamment de la faiblesse des moyens des administrations locales, de l'importance du secteur informel et de l'effectif important de personnes en situation administrative irrégulière. Par ailleurs, Mayotte est parfois absente du périmètre de certains fichiers administratifs nationaux. La convergence du système statistique de Mayotte vers celui des autres DROM passe par une amélioration de ces fichiers administratifs.

À titre d'exemples :

- Mayotte n'a pas été intégrée dans le système d'information sur l'emploi et les revenus d'activité (Siera), car la déclaration sociale nominative (DSN) ne s'étend très progressivement à ce département que depuis 2022 ;
- les causes médicales de décès enregistrées dans les certificats de décès, et donc les statistiques qui en découlent, ne sont pas encore de même qualité que dans les autres régions.

1.2.5 À l'Insee : une production statistique plus développée dans les DROM que dans les régions de l'Hexagone

À l'Insee, les statistiques sur les départements et régions d'outre-mer sont élaborées par deux directions interrégionales qui travaillent en étroite relation avec les maîtrises d'ouvrage de la direction générale ainsi qu'avec le Pôle mixte d'ingénierie des enquêtes ménages (Pimen) pour les aspects méthodologiques⁹. Un pôle « Appui au développement de la production de données statistiques sur les départements d'outre-mer à des fins de diffusion » a également été créé à Limoges en septembre 2017,

8 : Guadeloupe, Guyane, Mayotte.

9 : Tirages d'échantillon d'enquêtes, imputations et calages.

dont l'objectif est d'améliorer la valorisation des productions statistiques de l'Insee dans les DROM sur son site Internet, d'assurer des exploitations spécifiques permettant de produire des données comparables entre DROM et avec l'Hexagone, et de développer une expertise des sources administratives.

L'Insee réalise dans les DROM des productions spécifiques qui n'ont pas d'équivalent dans les régions de l'Hexagone.

Ainsi, l'Insee peut être amené à développer ou renforcer certains dispositifs par enquête dans les départements et régions d'outre-mer. Cela permet en particulier de pallier en partie la relative moindre qualité des données administratives dans ces territoires, et d'être en mesure de répondre aux demandes exprimées au sein du Conseil national de l'information statistique (Cnis) ou localement. Depuis 2013, un accord-cadre entre l'Insee et la direction générale des Outre-mer (DGOM) permet de réaliser, chaque année dans chaque DROM, une enquête non pérenne avec une taille d'échantillon suffisamment importante pour avoir des résultats représentatifs au niveau régional. Au-delà de la contribution financière de la DGOM, cet accord permet de stabiliser la réalisation d'enquêtes auprès des ménages dans les DROM, sur des thématiques définies conjointement avec la DGOM : budget de famille, logement, santé, victimation, etc. La liste des enquêtes concernées par cet accord est fournie au chapitre 3 et en annexe 4. Un tel dispositif sur les enquêtes ménages n'existe pas pour les régions de l'Hexagone.

L'Insee réalise également dans les DROM d'autres productions spécifiques qui n'existent pas dans les régions de l'Hexagone. Cela permet de produire des indicateurs attendus par les décideurs publics, et de répondre à des problématiques importantes pour ces territoires.

On peut citer les exemples :

- des indices des prix, qui sont calculés et diffusés mensuellement dans chaque DROM, alors que ce n'est le cas dans aucune région de l'Hexagone (seul l'indice national est disponible). De ce fait, le nombre de relevés de prix réalisés tous les mois dans les DROM atteint 14 % de l'ensemble des relevés effectués en France pour une population représentant un peu plus de 3 % de la population totale ;
- des comptes économiques qui sont plus élaborés que les comptes régionaux relatifs aux régions de l'Hexagone avec, pour chacun des DROM, des éléments d'informations beaucoup plus précis sur la formation des revenus¹⁰ que dans les régions de l'Hexagone. Fondamentalement, les comptes des départements d'outre-mer sont traités différemment des comptes des régions de l'Hexagone. Par ailleurs, un système de comptes économiques rapides, assis sur des indicateurs conjoncturels économiques construits dans le cadre du projet « Comptes rapides pour l'Outre-mer » (Cerom) entre l'Insee, l'AFD¹¹ et l'IEDOM¹² est diffusé annuellement dans les DROM historiques. Il repose sur une modélisation macroéconomique alimentée par les premières données disponibles de l'année écoulée ;
- des enquêtes de comparaison des prix entre les départements d'outre-mer et l'Hexagone environ tous les cinq ans (les résultats de la dernière ont été publiés en juillet 2023) ;

10 : Avec la mise à disposition des composantes du produit intérieur brut (PIB), des activités par branches, des comptes des secteurs institutionnels et du compte des ménages.

11 : Agence française de développement

12 : Institut d'émission des départements d'outre-mer

- un dispositif d'enquêtes auprès des entreprises beaucoup plus complet que pour les régions de l'Hexagone (échantillon plus gros) visant à produire des résultats sur chaque DROM (Esane¹³) et une enquête spécifique auprès des entreprises à Mayotte (Esem¹⁴).

Les moyens consacrés par l'Insee à la production des statistiques sont plus importants en Outre-mer que dans l'Hexagone

Du fait des spécificités des DROM, l'Insee y alloue des moyens relativement supérieurs dans la production des statistiques et a maintenu sensiblement cet effort alors que ses effectifs se sont contractés. Ainsi en proportion de la population, plus de deux fois plus de moyens humains sont mobilisés par l'Insee dans les DROM par rapport à l'Hexagone.

Les moyens de l'Insee dans les DROM

	Effectifs d'enquêteurs, en personnes physiques au 31/12/2023	Effectifs hors enquêteurs, en personnes physiques au 31/12/2023 (a)	Estimations de population, en milliers au 01/01/2024 (b)	(a) / (b)
DROM	131	214	2 230	9,6 pour 100 000 habitants
Hexagone (directions régionales)	619	2 901	66 143	4,3 pour 100 000 habitants
DROM / Hexagone (directions régionales)	21,2 %	7,4 %	3,4 %	

(a) Source interne Insee ; (b) Source : Insee, estimations de population (2024)

Dans les DROM, du fait des extensions d'enquêtes ménages régulièrement réalisées et de l'enquête cartographique de préparation du recensement de la population qui leur est propre, le réseau d'enquêteurs de l'Insee est relativement plus développé que dans l'Hexagone. La soutenabilité du coût financier et humain de cet effort n'est possible dans la durée pour l'Insee qu'à condition de pouvoir mobiliser des financements externes. Le principal soutien financier émane de la direction générale des Outre-mer – DGOM – grâce à l'accord-cadre signé entre elle et l'Insee (cf. *supra*). Il permet de garantir des tailles d'échantillon suffisamment importantes pour une enquête non pérenne chaque année dans chaque DROM. Le coût de collecte des enquêtes entrant dans l'accord-cadre de 2019-2022 s'élève à 5,0 M€, dont une contribution de 1,5 M€ par la DGOM.

13 : Élaboration des statistiques annuelles d'entreprises

14 : Enquête structurelle des entreprises de Mayotte

1.3 L'organisation dans les COM

En Polynésie française, Nouvelle-Calédonie et à Saint-Martin, il existe un institut statistique par territoire : l'Institut de la statistique et des études économiques (ISEE) en Nouvelle-Calédonie, l'Institut de la statistique de la Polynésie Française (ISPF) en Polynésie française et l'Institut territorial de la statistique et des études économiques (ITSEE) à Saint-Martin. À Wallis-et-Futuna, un service statistique territorial, le Service territorial de la statistique et des études économiques (STSEE), a été créé en 1982 ; son organisation actuelle date de 2000.

Les choix des travaux de ces instituts ou service territoriaux sont de la responsabilité de l'initiative locale ; un soutien méthodologique est apporté par l'Insee dans toute la mesure du possible, éventuellement dans le cadre des actions de coopération statistique. Des conventions de coopération ou protocoles d'accord lient l'Insee et chacun des instituts.

Dans les autres COM, l'Insee intervient essentiellement sur les domaines des répertoires et le recensement de la population.

Pour l'organisation du recensement de la population dans les COM, l'Insee assume une part plus ou moins grande de la charge en moyens humains et financiers selon les territoires¹⁵. À Saint-Barthélemy, à Saint-Martin et à Saint-Pierre-et-Miquelon, le recensement est réalisé à coût partagé entre l'Insee et les communes, comme dans l'Hexagone. En Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française et à Wallis-et-Futuna, la collecte du recensement est intégralement à la charge de l'Insee.

Le service statistique public peut également intégrer des statistiques sur quelques COM dans certaines de ses publications, lorsque la source utilisée pour les établir existe sur ces territoires avec une bonne fiabilité. C'est le cas par exemple du bilan statistique sur l'insécurité et la délinquance du service statistique ministériel de la sécurité intérieure ou encore des résultats statistiques du recensement de la population.

¹⁵ : Voir annexe 2, les moyens humains et financiers dévolus au recensement de la population selon les territoires.

Les productions statistiques du service statistique public dans les DROM et les COM

2.1	Recensement de la population	21
2.2	État civil	25
2.3	Emploi, chômage, revenus d'activité	26
2.4	Niveau de vie, pauvreté, inégalités, conditions de vie	32
2.5	Santé	34
2.6	Solidarités	39
2.7	Enseignement, éducation (dont illettrisme)	41
2.8	Enseignement supérieur	44
2.9	Jeunesse	46
2.10	Sport	47
2.11	Vie associative	49
2.12	Culture	49
2.13	Logement et construction	50
2.14	Justice et sécurité intérieure	53
2.15	Équipements et services dans les territoires	55
2.16	Prix à la consommation	56
2.17	Activité productrice et démographie des entreprises	58
2.18	Recherche et développement (R&D)	61
2.19	Tourisme	62
2.20	Énergie	63
2.21	Environnement - développement durable	65
2.22	Transports	67
2.23	Agriculture	68
2.24	Finances publiques locales et structures territoriales	71
2.25	Commerce extérieur	72
2.26	Comptabilité économique et régionale	74

2 Les productions statistiques du service statistique public dans les DROM et les COM

Avertissement : ce qui est présenté ci-après ne se veut pas exhaustif en ce qui concerne les statistiques produites dans les DROM et dans les COM. Il existe nombre d'exploitations de répertoires et de données de gestion qui couvrent ces territoires, des enquêtes réalisées en Outre-mer ainsi que des initiatives locales suscitant des productions statistiques, qui ne sont pas citées ici.

Une sélection de publications statistiques en lien direct avec les productions citées dans ce chapitre est présentée au chapitre 4.

2.1 Recensement de la population

Le système de recensement de la population dans les DROM et dans les COM est différent selon les territoires : soit il est identique à celui de l'Hexagone avec une mise à jour annuelle des populations légales et des résultats statistiques, soit il repose sur un recensement exhaustif quinquennal.

De 1945 à 1999, l'Hexagone connaissait des recensements exhaustifs tous les 7, 8 ou 9 ans et le mode de collecte était l'interview. Depuis 2004, elle fait l'objet d'un recensement tournant et le questionnaire est renseigné en auto-administré.

2.1.1 En Guadeloupe, en Martinique, en Guyane et à La Réunion

Depuis 2004, le recensement de la population dans les DROM hors Mayotte est réalisé selon la même périodicité que dans l'Hexagone, sur un cycle de cinq ans :

- dans les communes de moins de 10 000 habitants, le recensement est réalisé exhaustivement tous les cinq ans ;
- dans les communes de 10 000 habitants ou plus, le recensement est réalisé par sondage tous les ans. Un échantillon de 8 % des logements est tiré chaque année dans le répertoire d'immeubles localisé (RIL) mis à jour par l'Insee en collaboration avec les mairies.

La possibilité de répondre au recensement par Internet a été proposée à partir de 2015 dans l'Hexagone comme dans ces quatre DROM. Le taux de réponse par Internet est nettement plus faible Outre-mer que dans l'Hexagone, avec une grande variabilité entre DROM. Les questionnaires du recensement de la population doivent être renseignés en auto-administré ce qui est le cas majoritairement dans l'Hexagone tandis que dans les DROM, la collecte des informations s'effectue encore majoritairement par interview, dans des proportions différentes selon le DROM considéré.

Les outils utilisés dans les DROM pour la cartographie sont analogues à ceux de l'Hexagone, mais adaptés aux spécificités de l'enquête cartographique propre à ces territoires. Les autres outils d'organisation, de suivi, de pilotage sont les mêmes que dans l'Hexagone. Les contrôles de la collecte du recensement dans les DROM sont légèrement différents de ceux de l'Hexagone même si l'application informatique est la même. La différence porte sur la source mobilisée pour ces contrôles : les données fiscales n'ayant pas le même niveau de couverture selon les DROM en comparaison de l'Hexagone, elles ne sont mobilisées qu'à La Réunion, l'enquête cartographique étant préférée comme source de référence aux Antilles et en Guyane.

Comme dans l'Hexagone, les populations légales, puis les résultats statistiques, sont calculés à partir des résultats des cinq dernières années de collecte. Les populations légales de toutes les communes sont actualisées chaque année.

Les résultats des recensements de la population des DROM hors Mayotte sont mis à jour et diffusés chaque année en même temps que ceux de l'Hexagone et obéissent aux mêmes règles de diffusion, à savoir :

- en décembre de l'année N, les populations légales¹⁶ de l'année N-2, applicables à partir du 1^{er} janvier de l'année N+1 ;
- en fin juin de l'année N+1, les résultats statistiques de l'année N-2¹⁷.

Le protocole de collecte connaît cependant quelques adaptations pour les DROM.

- L'année précédant la collecte, une enquête cartographique réalisée par l'Insee permet de déterminer les logements à recenser dans les communes de ces départements (cette enquête n'existe pas dans l'Hexagone). Aux Antilles-Guyane, l'enquête est réalisée sur la totalité du territoire des communes de moins de 10 000 habitants et dans les îlots concernés par l'échantillon de l'année de collecte dans les communes de 10 000 habitants ou plus. À La Réunion, cette phase d'actualisation cartographique est mise en œuvre en complément de l'utilisation de sources administratives (permis de construire, données fiscales). Ces opérations sont spécifiques aux DROM et permettent de répertorier toutes les constructions et leur nombre de logements ; dans les communes de 10 000 habitants ou plus de l', l'Insee s'appuie exclusivement sur une mise à jour du répertoire d'immeubles localisés (RIL) à partir de sources administratives et sur l'expertise des communes. La différence de processus tient au fait que la construction est souvent très dynamique dans les territoires d'outre-mer et que les sources administratives sont de qualité encore variable. Chaque commune doit expertiser les résultats de l'enquête cartographique réalisée par l'Insee. De ce fait, chaque commune des DROM possède un RIL, y compris les communes de moins de 10 000 habitants (seules les communes de 10 000 habitants ou plus possèdent un RIL dans l'Hexagone).
- Le plan de sondage pour les communes de 10 000 habitants ou plus est différent dans ces DROM de celui de l'Hexagone. Il s'appuie sur un découpage infra-communal en îlots. Les îlots sont répartis en cinq groupes de rotation ; puis un échantillon d'adresses est tiré de façon

16 : Les dernières populations légales disponibles depuis fin décembre 2022 sont celles en date de référence 1^{er} janvier 2021 : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/7728826>.

17 : Par exemple, les données 2021 ont été mises en ligne sur Insee.fr en juin 2024.

stratifiée par type d'adresses afin que la charge de collecte représente 40 % des logements du groupe¹⁸.

2.1.2 À Mayotte

À Mayotte, jusqu'en 2017, la méthode de recensement était différente de celle mise en œuvre aux Antilles-Guyane et à La Réunion, cela conformément à la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité. Le recensement de la population y était organisé par l'Insee tous les cinq ans (en 2007, 2012 et en 2017), avec une collecte exhaustive réalisée sur une période de quatre semaines. Les agents recenseurs utilisaient la méthode de l'interview avec des questionnaires papier. La réponse par Internet n'était pas proposée.

Les dernières populations légales, dont l'élaboration relève de la responsabilité de l'Insee, ont été authentifiées par décret le 14 décembre 2017¹⁹. Leur publication est ainsi intervenue avant la fin de l'année du recensement, les populations légales entrant en vigueur au 1^{er} janvier suivant.

Les résultats statistiques du recensement de 2017 ont été diffusés à partir de 2019, et plusieurs études régionales ont été publiées depuis sur le site Insee.fr dans les collections Insee Analyses Mayotte et Insee Flash Mayotte.

Depuis 2021 et jusqu'au passage du cyclone Chido fin 2024, conformément à la loi n° 2017-256 du 28 février 2017 de programmation relative à l'égalité réelle Outre-mer, le recensement à Mayotte a été réalisé selon les mêmes modalités que dans les autres DROM, avec des enquêtes annuelles par sondage dans les communes de plus de 10 000 habitants et une enquête quinquennale exhaustive dans les communes de moins de 10 000 habitants.

Afin de tenir compte des spécificités de ce territoire, et notamment de la forte évolution des bâtis précaires entraînée par la croissance rapide de la population, une adaptation supplémentaire est mise en œuvre à Mayotte : l'ensemble des habitations de fortune sont recensées de façon exhaustive lors de la collecte dans les grandes communes. Elles ne sont pas échantillonnées au même titre que les autres logements.

La première enquête annuelle avait eu lieu en 2021, il s'agissait par ailleurs du seul département concerné au niveau national par une enquête annuelle de recensement cette année-là du fait du report de l'opération dans les autres départements en raison de la pandémie de Covid-19. L'enquête annuelle de 2025 a été annulée après le passage de Chido. Les premières actualisations de population légale auraient dû être publiées fin 2025 et les résultats statistiques en juin 2026. En effet, la nouvelle méthode de recensement mise en œuvre à Mayotte supposait un cycle de cinq enquêtes annuelles de recensement avant publication des premiers résultats, afin que tout le territoire soit enquêté. Cela avait aussi été le cas lors de l'initialisation de cette méthode de recensement dans l'Hexagone et les autres DROM au début des années 2000.

18 : Depuis 2019, comme dans l'Hexagone, sont enquêtés de façon exhaustive les grandes adresses, les adresses neuves et les hôtels du groupe de rotation de l'année.

19 : <https://www.legifrance.gouv.fr/Décret> n° 2017-1688 du 14 décembre 2017

Un recensement exhaustif de la population pourrait avoir lieu en 2026 après avoir cartographié les logements.

2.1.3 Dans les COM

À **Saint-Martin** et à **Saint-Barthélemy**, le recensement de la population est organisé par le service territorial de l'Insee en Guadeloupe selon les mêmes modalités que pour les communes de Guadeloupe : le recensement est réalisé par sondage tous les ans à Saint-Martin ; une collecte exhaustive a été réalisée en 2023 à Saint-Barthélemy.

Les populations légales, puis les résultats statistiques, sont calculés à partir des résultats des cinq dernières années de collecte selon les mêmes méthodes que pour les autres communes de Guadeloupe (et donc de l'Hexagone, des Antilles-Guyane et de La Réunion). Les populations légales sont actualisées chaque année.

Les résultats des recensements de la population sont publiés chaque année en même temps que ceux de l'Hexagone²⁰.

À **Saint-Pierre-et-Miquelon**, les deux communes sont recensées tous les cinq ans (2011, 2016 et 2022 en raison du report ponctuel de collecte d'un an du fait de la pandémie), comme toutes les autres communes de moins de 10 000 habitants de l'Hexagone, avec des imprimés et une méthode identiques à ceux de l'Hexagone. La réponse par Internet est possible. La collecte est décalée de deux mois par rapport aux dates de l'Hexagone en raison du climat très rigoureux de janvier et février.

Les populations légales, puis les résultats statistiques, sont calculés de la même façon que pour les communes de moins de 10 000 habitants de l'Hexagone. Les populations légales sont actualisées chaque année. Les résultats des recensements de la population sont publiés chaque année en même temps que ceux de l'Hexagone.

En **Polynésie française**, en **Nouvelle-Calédonie** et à **Wallis-et-Futuna**, conformément à la loi relative à la démocratie de proximité du 27 février 2002 et aux lois normales et organiques relatives à ces territoires, des recensements généraux de la population sont organisés tous les cinq ans par l'Insee en collaboration avec les instituts statistiques locaux.

Ainsi :

- la Polynésie française a été recensée en 2012, 2017 et 2022 ;
- Wallis-et-Futuna a été recensée en 2013, 2018 et 2023 ;
- la Nouvelle-Calédonie a été recensée en 2009, 2014, 2019 et le sera en 2025, les événements de 2024 ayant exceptionnellement suspendu le rythme quinquennal.

La méthode de recensement exhaustif sur l'ensemble des communes à la même date est mise en œuvre. La collecte est réalisée sur une période de l'ordre d'un mois. Les agents recenseurs utilisent la

²⁰ : En décembre de l'année N, les populations légales de l'année N-2, applicables à partir du 1^{er} janvier de l'année N+1 ; en juillet de l'année N, les résultats statistiques de l'année N-3 (niveau commune) ; en octobre de l'année N, les bases de données infra-communales de l'année N-3.

méthode de l'interview avec des questionnaires papier. Un test de collecte dématérialisée avec le questionnaire sur tablette est réalisé en Nouvelle-Calédonie pour la collecte du recensement 2025.

La publication des populations légales est de la responsabilité de l'Insee. Elle intervient en général avant la fin de l'année du recensement et les populations légales entrent en vigueur au 1^{er} janvier suivant. Elles restent valables pendant cinq ans. Les résultats sont disponibles sur le site Insee.fr et sur les sites Internet des instituts locaux.

L'exploitation statistique de ces recensements, au-delà du calcul de la population légale, et la réalisation des études sont de la responsabilité de l'institut de statistique local (ISPF en Polynésie française, Isee en Nouvelle-Calédonie, STSEE à Wallis-et-Futuna, ITSEE à Saint-Martin). Les résultats statistiques sont disponibles sur les sites Internet de ces instituts.

L'isee (Nouvelle-Calédonie) comme le STSEE (Wallis-et-Futuna), en partenariat avec la communauté du Pacifique (CPS), mettent à disposition sur leur site Internet un outil de cartographie en ligne appelé PopGIS3. Cet outil permet une visualisation des données du dernier recensement de la population dans chacun de ces deux territoires.

2.2 État civil

Le répertoire national d'identification des personnes physiques (RNIPP) est l'image des registres d'état civil détenus par les communes. Il est mis à jour grâce aux bulletins statistiques de l'état civil établis et adressés à l'Insee par les communes à la suite des naissances, décès, et mentions portées en marge des actes de naissance. Pour les personnes nées à l'étranger et vivant ou ayant vécu en France, le RNIPP est alimenté avec les informations issues des organismes de sécurité sociale. En complément de la gestion de ce répertoire, l'Insee collecte d'autres informations statistiques auprès des officiers d'état civil, sur les mariages, les pactes civils de solidarité et sur les caractéristiques socio-démographiques des parents des nouveaux-nés et des personnes décédées.

Les bulletins statistiques d'état civil ont été rénovés au 1^{er} janvier 2023 après une large concertation. Ils permettront notamment d'avoir plus d'informations sur les décès, en tirant les enseignements de la crise sanitaire de la Covid19, et également de mieux suivre les divorces.

Sont concernées toutes les communes de l'Hexagone et des DROM, ainsi que les COM intégrés au RNIPP.

2.2.1 Dans les DROM

Le RNIPP comprend l'ensemble des personnes nées dans l'Hexagone et un DROM (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion et Mayotte) ainsi que l'ensemble des personnes nées à l'étranger et vivant ou ayant vécu dans ces territoires et affiliées à un organisme de protection sociale.

Les statistiques annuelles sur les naissances, les décès et les mariages sont publiées par l'Insee sur l'Hexagone et les cinq DROM.

Pendant la crise sanitaire du Covid-19, de fin mars à fin juillet 2020, l'Insee a publié chaque semaine les statistiques quotidiennes de décès par département sur le site Insee.fr. Cette diffusion a été maintenue depuis avec un rythme mensuel et l'Insee reste en capacité d'augmenter la fréquence de diffusion en cas de nouvel épisode sanitaire qui le justifierait.

2.2.2 Dans les COM

Le RNIPP comprend les personnes nées à Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, et en Polynésie française. L'intégration des personnes nées à Wallis-et-Futuna a commencé en 2020. Elle est achevée pour Wallis et en cours d'achèvement pour Futuna.

Le décret n° 2006-278 du 8 mars 2006 prévoyait l'intégration des personnes nées en Nouvelle-Calédonie. L'Insee a échangé à plusieurs reprises avec le gouvernement de Nouvelle-Calédonie afin de recueillir son avis sur la pertinence d'une inscription systématique des personnes nées en Nouvelle-Calédonie au RNIPP dans un contexte où la compétence « état civil » relève des institutions locales. Suite aux derniers échanges avec la Nouvelle-Calédonie, il n'est pas envisagé une intégration des Calédoniens au RNIPP.

Afin de faciliter les démarches des Calédoniens qui ont besoin d'être immatriculés au RNIPP (pour étudier, travailler ou se faire soigner en France hors Nouvelle-Calédonie), un nouveau dispositif a été mis en œuvre au premier semestre 2024 par la CNAV, organisme délégataire de l'Insee pour l'immatriculation des personnes nées à l'étranger ou en Nouvelle-Calédonie. La CAFAT (caisse d'assurance maladie de Nouvelle-Calédonie) est désormais habilitée à immatriculer les personnes qui le souhaitent, en Nouvelle-Calédonie, avant leur départ. Cette démarche est accessible à toute personne volontaire, née en Nouvelle-Calédonie, de nationalité française et détentrice d'un titre d'identité de type carte d'identité ou passeport. Cette restriction a été rendue nécessaire pour garantir la qualité de l'identification des personnes. Cette nouvelle procédure améliore et étend le champ d'application de la précédente procédure dérogatoire qui ne concernait que les étudiants.

Les statistiques annuelles sur les naissances, les décès et les mariages sont mises à disposition par l'Insee pour les collectivités d'outre-mer de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Martin et Saint-Barthélemy. La diffusion des données d'état civil en Polynésie française et à Wallis-et-Futuna est assurée par les services statistiques locaux (ISPF et STSEE respectivement).

2.3 Emploi, chômage, revenus d'activité

Les statistiques du marché du travail reposent sur différentes sources, mobilisées selon les besoins.

Pour la mesure du **chômage**, dans les DROM comme au niveau national, la source de référence est l'enquête Emploi, réalisée par l'Insee. Régie par un règlement européen, c'est la seule source fournissant une mesure des concepts de chômage, d'emploi et d'inactivité selon la **définition du Bureau international du travail (BIT)**. L'enquête est réalisée en continu, toutes les semaines de

l'année, auprès d'un échantillon de personnes vivant en logement ordinaire et interrogé chacun relativement à une semaine de référence. Un même logement est interrogé six fois, les différentes interrogations étant espacées d'un trimestre.

Les questions portent sur l'emploi et ses caractéristiques (temps partiel, durée du travail, type de contrat, revenu du travail...), la recherche d'emploi et la disponibilité pour prendre un emploi, questions qui permettent de calculer l'indicateur de chômage, la formation (niveau de diplôme, spécialité de formation, formation continue...), l'origine sociale, la situation un an auparavant et la situation principale sur les douze derniers mois.

À l'occasion du nouveau règlement cadre européen IESS (Integrated European social statistics), une refonte de l'enquête Emploi a été réalisée par l'Insee en 2021 : nouveau questionnaire, introduction d'une collecte par Internet, modification de la méthode de pondération pour l'Hexagone. Cette refonte concerne l'Hexagone et les DROM hors Mayotte.

L'emploi et le chômage sont également mesurés « **au sens du recensement** », avec des critères proches mais moins factuels et moins nombreux, et sur une période moins précise que dans l'enquête Emploi qui mesure les concepts « au sens du BIT ».

Les **statistiques de demandeurs d'emploi** et d'**offres d'emploi** sont élaborées à partir des données mensuelles de France Travail (anciennement Pôle emploi) exploitées avec la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares), service statistique du ministère en charge du travail. Elles permettent de dénombrer le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail (anciennement Pôle emploi) en fin de mois (par catégorie, sexe et âge) ainsi que les offres d'emploi collectées par France Travail (anciennement Pôle emploi).

Les **statistiques sur l'emploi et les revenus d'activité** reposent sur un système d'information géré par l'Insee, dénommé Siera²¹. Ce système d'information est construit à partir de sources administratives, très majoritairement les déclarations sociales nominatives (DSN) qui sont mensuelles.

La mesure de l'emploi public est également assurée par le Siera dans un dispositif appelé Système d'information sur les agents des services publics, Siasp, qui synthétise et homogénéise différentes sources : il reposait avant 2022, sur l'exploitation des fichiers de paie de l'État pour la fonction publique d'État, des déclarations sociales pour les fonctions publiques hospitalière et territoriale et du Recensement des agents de l'État, pour les militaires ; depuis la généralisation de la déclaration DSN dans la fonction publique, il repose essentiellement sur cette source.

Le Siera comprend aussi les enquêtes sur le coût de la main-d'œuvre et sur la structure des salaires (Ecmoss)²² menées auprès des établissements et de leurs salariés. Ce système d'information permet de produire une information annuelle et structurelle sur l'emploi total et sur les revenus d'activité, salariaux et non salariaux, et une information trimestrielle sur l'emploi salarié (y compris intérim).

21 : Système d'information sur l'emploi et les revenus d'activité

22 : Ces enquêtes permettent de recueillir les données requises dans le cadre du règlement européen n° 530/1999 et absentes des déclarations sociales (ex : diplôme des salariés, ancienneté, durée travaillée (dont congés) et rémunérée, ensemble des dépenses engagées par l'entreprise au bénéfice de ses salariés (dépenses au comité d'entreprise, œuvres sociales...)). Le champ des enquêtes (qui ne donne que des résultats nationaux) a été étendu aux DROM hors Mayotte avec le cycle quadriennal 2014-2017.

Ce dispositif est complété par le système d'observation de la Dares, basé sur des exploitations de sources administratives et des enquêtes, parmi lesquelles quatre enquêtes du dispositif Activité et conditions d'emploi de la main-d'œuvre (Acemo).

2.3.1 En Guadeloupe, en Martinique, en Guyane et à La Réunion

2.3.1.1 L'enquête Emploi

Les DROM hors Mayotte ont pleinement intégré le dispositif national d'enquête Emploi en 2014. A la différence des autres régions de l'hexagone, l'échantillon annuel des DROM a bénéficié d'une augmentation pour permettre d'assurer la fiabilité des résultats sur les principaux indicateurs en moyenne annuelle pour chacun de ces DROM. Le questionnaire de l'enquête comporte des questions spécifiques aux personnes résidant dans un DROM sur leur mobilité résidentielle.

Depuis l'automne 2018, les séries longues annuelles sur les principaux indicateurs de l'enquête Emploi couvrent le champ France hors Mayotte et plus seulement l'Hexagone. Le taux de chômage au sens du BIT et tous les indicateurs associés sur le marché du travail, publiés chaque trimestre dans un « Informations Rapides », portent également sur le champ France, hors Mayotte. Ils incluent les résultats des DROM hors Mayotte, avec des séries longues recalculées sur le champ France hors Mayotte depuis l'automne 2019.

Chaque année, la plupart des indicateurs annuels sont également diffusés et commentés DROM par DROM. Par exemple, depuis 2018, un tableau de bord annuel est diffusé sur Insee.fr (cf. chapitre 4 – Sélection de publications statistiques). Il propose les principaux indicateurs du marché du travail (taux d'activité, taux d'emploi, taux de chômage) comparant les données par DROM et pour l'Hexagone au cours des dernières années.

Depuis octobre 2020, en plus de l'exploitation de ces résultats en moyenne sur l'année, des taux de chômage trimestriels au sens du BIT sont calculés et diffusés par l'Insee pour chaque DROM historique en s'appuyant sur les résultats de l'enquête Emploi.

2.3.1.2 Demandeurs d'emploi et offres d'emploi

Les statistiques de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail (anciennement Pôle emploi) et d'offres d'emploi, incluent les DROM hors Mayotte.

Depuis 2017, la correction de la saisonnalité et des jours ouvrables (CVS-CJO) des données des demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) inscrits à France Travail (anciennement Pôle emploi) a été centralisée à la Dares pour toutes les séries territoriales : les méthodes sont ainsi harmonisées et la mise en cohérence, telle que la somme des données régionales hors Mayotte égale aux données pour la France hors Mayotte, est assurée.

2.3.1.3 Statistiques sur l'emploi, les revenus d'activités, les mouvements de main-d'œuvre

La grande majorité des sources d'origine administrative donnent lieu à publication pour chaque DROM. En particulier, le Siera couvre les DROM hors Mayotte.

Les effectifs des Estimations annuelles d'emploi (salarié et non-salarié, public et privé) sont diffusés en séries longues par département depuis 1989 ; ces séries couvrent les 4 DROM avec du détail pour chacun d'eux au niveau sectoriel A38. Un détail par zone d'emploi et par type d'employeur (privé, public, particulier employeur) est également fourni pour chaque DROM (et par secteur au niveau A5), ainsi que des détails par département par sexe et tranches d'âge.

Depuis juin 2017, les estimations trimestrielles sur l'emploi salarié sont une publication commune Insee-Dares-Urssaf²³ Caisse nationale. Son champ est celui de la France hors Mayotte. Depuis juin 2018, les estimations trimestrielles sur l'emploi salarié sont également produites pour chacun des DROM hors Mayotte.

Par ailleurs les données sur les rémunérations salariales contenues dans les bases Tous salariés couvrent les DROM historiques et fournissent du détail pour chacun eux dans les différents produits associés à la diffusion de ces bases millésimées.

La Dares publie également l'emploi intérimaire en fin de mois par région de France hors Mayotte, y compris pour la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane et La Réunion. Les séries débutent en janvier 2000.

Annuellement depuis 2021, la Dares diffuse l'emploi détaché en fin de trimestre par région et département de France hors Mayotte. Les séries non désaisonnalisées débutent en 2018.

Le périmètre géographique des enquêtes réalisées par la Dares intègre autant que possible les DROM.

Les quatre enquêtes du dispositif Activité et conditions d'emploi de la main-d'œuvre (Acemo) font maintenant l'objet d'une extension aux DROM hors Mayotte. La collecte a débuté en juillet 2017 pour l'enquête trimestrielle et en 2018 pour l'enquête sur les petites entreprises (Acemo-TPE), l'enquête sur le dialogue social en entreprise (Acemo-DSE) et l'enquête sur la participation, l'intéressement, les plans d'épargne entreprise et l'actionnariat des salariés (Acemo-PIPA).

2.3.1.4 L'emploi public

Les DROM hors Mayotte sont couverts par les données d'emploi public produites et diffusées.

2.3.1.5 L'emploi au sens du recensement

Les données sur l'emploi issues du recensement de la population, sont disponibles pour chacun des DROM, sous forme de chiffres clés, tableaux détaillés. Elles présentent les caractéristiques de la

23 : Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales

population active, de l'emploi au lieu de travail, de l'emploi au lieu de résidence, les déplacements domicile/travail, à un niveau infra-régional.

2.3.1.6 L'activité partielle et les restructurations d'entreprises

Depuis 2020, les statistiques sur l'activité partielle et les restructurations d'entreprises (procédures de licenciement économiques collectifs et ruptures conventionnelles) incluent l'ensemble des cinq DROM.

2.3.1.7 Indicateurs de tension

Établis à partir de plusieurs sources (DEFM, enquête Besoins en main-d'œuvre, enquête Emploi, enquête annuelle de recensement de la population, enquête conditions de travail / risques psychosociaux, offres d'emploi collectées par France Travail (anciennement Pôle emploi) et offres d'emploi en ligne), les indicateurs de tension publiés par la Dares, conjointement avec France Travail (anciennement Pôle emploi), sont diffusés pour les régions de l'Hexagone et pour chacun des DROM hors Mayotte.

2.3.1.8 Dispositifs d'insertion professionnelle

Le nombre d'entrées et de bénéficiaires des différents dispositifs de la politique de l'emploi, de l'insertion et de la formation professionnelle (contrats aidés, accompagnement des jeunes, entrées en formation des personnes en recherche d'emploi, apprentissage, etc.) sont diffusés chaque mois par la Dares pour chacun des cinq DROM séparément via le site « poem.travail-emploi.gouv.fr ».

Les taux de poursuite d'études et d'emploi en sortie de l'apprentissage issus du dispositif InserJeunes sont diffusés pour les DROM hors Mayotte (cf. chapitre 4 - Sélection de publications statistiques).

2.3.1.9 Dispositifs de suivi des demandeurs d'emploi

Actualisé trimestriellement, le dispositif ForCE mis en place par la Dares, permet de mesurer l'accès à la formation des demandeurs d'emploi et les trajectoires de retour à l'emploi. Il résulte de l'appariement des données de quatre bases statistiques : le fichier historique des demandes d'emploi des inscrits à France Travail (anciennement Pôle emploi), la base des contrats salariés issue des DSN, la base des entrées en formation des stagiaires de la formation professionnelle, et la base de suivi des jeunes en mission locale. Le dispositif est accessible via le Centre d'accès sécurisé aux données (CASD). Les données sont disponibles pour les DROM hors Mayotte.

2.3.2 À Mayotte

À Mayotte, de 2013 à 2023, l'enquête Emploi a été réalisée chaque année au 2^e trimestre, et non pas en continu sur l'ensemble de l'année comme dans l'Hexagone et dans les quatre autres DROM. La

publication des résultats en début d'année porte donc sur la situation au moment de la collecte de l'année précédente. Le questionnaire est très proche de celui qui était utilisé dans les DROM historiques avant 2013. Mayotte est incluse dans le tableau de bord annuel sur les résultats de l'enquête Emploi diffusé depuis 2018 sur Insee.fr.

Depuis début 2023, l'enquête Emploi est réalisée en continu à Mayotte, avec une montée en charge progressive pour un échantillon cible début 2024 ; 2023 a été concomitante à la dernière enquête annuelle qui a été menée en parallèle au 2e trimestre 2023, la comparaison entre les deux devant permettre une analyse des différences pour neutraliser les ruptures de séries.

S'agissant du Siera, Mayotte n'était quasiment pas couvert jusqu'en 2021, mais la déclaration en DSN est devenue la norme depuis 2022. L'analyse en cours de l'exhaustivité sur deux années de suite (2022 et 2023) doit permettre d'instruire l'intégration de Mayotte dans les différents produits du Siera, à la fois en niveau et en séries, après un travail de réropolation.

S'agissant de l'emploi public, un encadré avec une estimation globale de l'emploi public pour Mayotte est diffusé par le service statistique ministériel de la Fonction publique dans le rapport annuel sur l'état de la Fonction publique (cf. chapitre 3 – Sélection de publications statistiques).

Les séries des demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) de Mayotte sont diffusées depuis décembre 2016 par le Cerom dans les tableaux de bord, introduits par un avertissement. La possibilité de corriger les séries de DEFM pour Mayotte de la saisonnalité et des effets des jours ouvrables a été étudiée par la Dares début 2018 et début 2020. Elle avait alors conduit à privilégier l'analyse des évolutions en glissement annuel. L'expertise menée lors de la campagne de désaisonnalisation début 2022 a permis une publication de séries désaisonnalisées pour Mayotte. Il ressort néanmoins de cette expertise que de nombreuses séries ne présentent pas de saisonnalité.

Pour le dispositif Sortants des listes de Pôle emploi, le champ de l'enquête a été étendu à Mayotte en 2017.

À partir de 2020, les statistiques sur l'activité partielle et les restructurations d'entreprises (procédures de licenciement économiques collectifs et ruptures conventionnelles) incluent Mayotte.

L'ensemble des données relatives aux dispositifs d'insertion et de formation professionnelle (contrats aidés, contrat d'engagement jeune, entrée en formation, en apprentissage, etc.) publiées par la Dares sont disponibles pour Mayotte. Les données du dispositif ForCE sur l'accès à la formation des demandeurs d'emploi sont également disponibles pour Mayotte.

Bien qu'il y ait des données sur l'emploi public à Mayotte dans le Système d'information sur les agents des services publics (Siasp), le taux de couverture était insuffisant pour diffuser des données. Siasp 2022 est le premier millésime alimenté par la Déclaration sociale nominative (DSN). Cependant à ce jour aucune expertise sur le taux de couverture de la DSN à Mayotte n'a été menée par le service statistique ministériel de la Fonction publique. Un encadré avec une estimation globale de l'emploi public pour Mayotte est diffusé par le service statistique ministériel de la Fonction publique dans le rapport annuel sur l'état de la Fonction publique (cf. chapitre 4 – Sélection de publications statistiques). Il s'appuie sur l'enquête emploi.

2.3.3 Dans les COM

À partir du recensement de la population, des informations sur l'emploi sont disponibles et publiées chaque année en même temps que ceux de l'Hexagone pour les collectivités à Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin. En Polynésie française, en Nouvelle-Calédonie et à Wallis-et-Futuna, des informations sur l'emploi sont disponibles tous les cinq ans à partir de l'exploitation statistique du recensement qui est de la responsabilité des instituts statistiques de ces territoires.

Les séries des DEFM corrigées des variations saisonnières sont publiées pour Saint-Martin et Saint-Barthélemy.

Les statistiques de recours à l'activité partielle intègrent depuis mars 2020 les collectivités de Saint-Martin, Saint-Barthélemy ainsi que Saint-Pierre-et-Miquelon.

Avec la mise en place d'un dispositif d'enquête sur l'emploi en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française, l'Isee et l'ISPF publient désormais des résultats détaillés sur le marché du travail, en concept du Bureau international du travail.

En Nouvelle-Calédonie, l'Isee réalise une enquête sur l'emploi (enquête sur les forces de travail), annuellement depuis 2017. Les résultats de l'édition 2020 ont été publiés en octobre 2021. La méthodologie de cette enquête est largement inspirée de celle de l'enquête Emploi annuelle à Mayotte. L'enquête n'a pu être réalisée en 2021, mais a été collectée annuellement depuis 2022 suite à la refonte du dispositif.

Grâce à une collaboration entre l'Isee et l'ISPF, une enquête sur l'emploi a également été mise en place en Polynésie française en 2018. Depuis, elle a lieu tous les ans en Polynésie (y compris pendant la période de la pandémie) et les publications sont disponibles à la fin de l'année de collecte.

2.4 Niveau de vie, pauvreté, inégalités, conditions de vie

La source de référence dans l'Hexagone pour la mesure du taux de **pauvreté monétaire** et des distributions de niveau de vie au niveau national est l'enquête Revenus fiscaux et sociaux (ERFS). Elle consiste en un appariement entre l'enquête Emploi et les données administratives fiscales et sociales sur les revenus et les prestations sociales (déclarations de revenus, dossiers des allocataires CAF²⁴, Cnav²⁵, MSA²⁶). Pour les résultats infra-nationaux, un dispositif annuel exhaustif, baptisé Filosofi, a été mis en place en 2015. Il s'appuie sur un appariement exhaustif des déclarations de revenus et des données de prestations sociales et permet la diffusion de données à un niveau régional, départemental, communal voire infra-communal.

Concernant la **pauvreté en conditions de vie**, l'indicateur de privation matérielle et sociale est calculé par exploitation de l'enquête annuelle Statistiques sur les ressources et les conditions de vie (SRCV),

24 : Caisses d'allocations familiales

25 : Caisse nationale d'assurance vieillesse

26 : Mutualité sociale agricole

volet français de l'enquête sous règlement européen Statistics on Income and Living Conditions (Silc). Depuis son lancement en 2004 et jusqu'en 2022, l'enquête SRCV n'avait été collectée que dans l'Hexagone hormis en 2018, les DROM historiques ayant bénéficié ponctuellement cette année-là d'une extension de l'enquête permettant de produire des résultats par territoire. Depuis 2022, la collecte de SRCV a été étendue aux DROM hors Mayotte. Les résultats seront désormais disponibles à partir de l'année 2022 sur le champ France hors Mayotte, mais la taille des échantillons Outre-mer ne permet pas d'avoir des résultats par DROM.

L'enquête sur les Technologies de l'information et de la communication (TIC) réalisée auprès des ménages permet de collecter des informations décrivant l'équipement et les usages des ménages dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (informatique, Internet fixe et mobile). Cette enquête répond à un règlement de l'Union européenne sur l'utilisation des TIC.

2.4.1 En Guadeloupe, en Martinique, en Guyane et à La Réunion

Filosofi permet la diffusion de résultats sur les niveaux de vie et la pauvreté monétaire sur La Réunion et la Martinique depuis le millésime 2013 (publié en 2016). Depuis le millésime 2015 (publié mi-2018), la méthodologie est totalement cohérente avec celle de l'Hexagone.

En Guadeloupe et en Guyane, les difficultés sont plus grandes et il n'est pas envisagé à court terme de publier les résultats correspondants, du fait notamment de la faible qualité des informations des fichiers fiscaux dans ces territoires. Pour pallier la moindre qualité des sources fiscales, un dispositif complémentaire de mesure des revenus et de la pauvreté par voie d'enquête, Budget de famille (BDF), a été mis en place dans les DROM, permettant des résultats sur chacun de ces départements. L'enquête est réalisée tous les cinq ans environ. La dernière collecte a été menée dans les DROM hors Mayotte en 2017, comme dans l'Hexagone, et les principaux résultats ont été diffusés en 2019 et 2020.

De manière à compléter l'approche monétaire de la pauvreté, l'enquête SRCV (sur les ressources et conditions de vie), menée dans l'Hexagone, a été étendue ponctuellement aux DROM hors Mayotte pour la première fois en 2018 avec le soutien financier de la DGOM.

En 2017, l'enquête TIC-ménages sur les technologies de l'information et la communication a bénéficié d'une extension d'échantillon dans chaque DROM historique, avec le soutien financier de la DGOM, afin de pouvoir fournir des résultats significatifs par département. Les résultats ont été publiés en 2019. En 2022, le plan de sondage de l'enquête TIC a été modifié pour viser une population de répondants proportionnelle à celles des DROM hors Mayotte. Cette évolution pourra permettre d'exploiter l'enquête et de diffuser des résultats Outre-mer, sur l'agrégat des DROM hors Mayotte.

2.4.2 À Mayotte

Tout comme en Guyane, la qualité des sources administratives, intrant du dispositif Filosofi, sont de qualité insuffisante pour permettre la production de résultats sur ce territoire.

Une enquête Budget de famille, collectée en 2018, a permis d'actualiser les données sur les niveaux de vie et la pauvreté monétaire à Mayotte. Ces dernières ont été diffusées en 2020.

2.4.3 Dans les COM

En Nouvelle-Calédonie, en complément de son enquête Budget de famille (dont la dernière édition date de 2020), l'Issee a mis en place un dispositif annuel de suivi de la pauvreté et des inégalités à partir de sources administratives permettant de reconstituer l'ensemble des ressources monétaires des ménages. À noter que pour la première fois des taux de pauvreté monétaire sont diffusés au niveau de la Nouvelle-Calédonie, de ses provinces et de ses communes.

En Polynésie française, dans le cadre du partenariat Cerom, plusieurs études à partir des données de l'enquête réalisée par téléphone auprès des ménages ont été publiées entre avril 2021 et avril 2022. Ce dispositif permet de produire un indicateur de climat de confiance des ménages (cf. chapitre 4 – Sélection de publications statistiques). Par ailleurs, l'ISPF a réalisé une enquête sur les conditions de vie des étudiants en 2021. Les résultats de cette enquête commanditée par la Délégation pour la prévention de la délinquance de la jeunesse (DPDJ) ont été publiés en mai 2022.

À Wallis-et-Futuna, le STSEE a réalisé une enquête Budget des familles, collectée de novembre 2019 à octobre 2020, qui a permis d'actualiser les résultats de l'enquête de 2005-2006. En partenariat avec la communauté du Pacifique (CPS), plusieurs rapports thématiques ont été publiés en avril 2022.

2.5 Santé

La France dispose de **bases de données médico-administratives nationales centralisées**, constituées et gérées par des organismes publics, couvrant de façon exhaustive et permanente l'ensemble de la population dans divers domaines stratégiques pour la santé publique et la recherche : recours aux soins dont les hospitalisations, prestations dont celles liées à un handicap, situations professionnelle, sociale et économique. Malgré certaines limites, ces bases constituent une source incontournable pour la connaissance de l'état de santé au niveau local, en particulier dans les DROM.

Les statistiques sur le domaine de la santé s'appuient sur les sources émanant des différents producteurs de données, qui assurent généralement leur diffusion via des bases de données « secondaires » mettant à disposition sur Internet un large ensemble d'indicateurs, en privilégiant les possibilités de déclinaison locale, par exemple la base Score santé de la Fnors²⁷ ou le mémento annuel « Statistiques et indicateurs de la santé et du social » (Statiss) réalisé depuis son édition 2017 par la Fnors en collaboration avec les agences régionales de santé (ARS) et avec l'appui du service statistique ministériel responsable des statistiques de santé, la Drees²⁸. De nombreuses sources couvrent les cinq départements et régions d'outre-mer, voire certains COM.

27 : Fédération nationale des observatoires régionaux de santé

28 : Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques

2.5.1 Dans les DROM

2.5.1.1 Les sources administratives

Les principales statistiques issues de sources administratives, produites par le service statistique ministériel responsable des statistiques sur la santé (Drees) et disponibles dans les DROM, sont les suivantes dans les cinq DROM :

- le Système national d'information inter-régimes de l'assurance maladie (Sniir-AM) regroupe les informations issues des remboursements effectués par l'ensemble des régimes d'assurance maladie pour les soins du secteur libéral. Les prestations de soins sont disponibles pour les cinq DROM depuis 2008 ;
- le Programme de médicalisation des systèmes d'information hospitaliers (PMSI) recueille les informations médico-administratives sur les séjours hospitaliers, dans les établissements de santé publics et privés²⁹ ;
- la Statistique annuelle des établissements (SAE) fournit des données sur les établissements de santé publics et privés, concernant leur activité (nombre de séjours, de journées, d'actes), leurs capacités d'accueil (nombre de lits et de places), leurs équipements (plateaux techniques, blocs) et les personnels, médicaux et non médicaux, qui y travaillent ;
- les répertoires des professionnels de santé de ces professions (ADELI et RPPS) ;
- les données relatives à la formation (issues de l'enquête sur les établissements de formation préparant aux diplômes de la santé et du travail social) ;
- les données relatives aux maladies à déclaration obligatoire.

Et dans les DROM hors Mayotte (pour des raisons de montée en charge des sources mobilisées), les bases essentielles sont :

- l'appariement triennal entre des fichiers de la Caisse nationale de l'Assurance maladie (Cnam) et des fichiers de la Direction générale des Finances publiques (DGFIP) permet d'obtenir des informations sur les revenus des professionnels de santé libéraux ;
- les données d'effectifs et de rémunérations des professionnels de santé salariés sont construites à partir des fichiers Siasp, DADS³⁰-Tous salariés et DADS-DSN de l'Insee ;
- des données relatives à l'accès géographique aux soins de santé, en ville comme à l'hôpital ; les données disponibles depuis 2013 incluent la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane et La Réunion et, quand les données le permettent, Mayotte ;

29 : En court séjour (médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie), moyen séjour (soins de suite et réadaptation), hospitalisation à domicile et psychiatrie

30 : Déclarations annuelles de données sociales

- depuis 2012, des états financiers récapitulent, pour les quatre régions ultramarines dans lesquelles a été créée une agence régionale de santé, la dépense de santé par destination et par financeur.

Par ailleurs, on peut citer :

- la statistique nationale des causes médicales de décès est élaborée, à partir des certificats de décès, par le Centre d'épidémiologie sur les causes médicales de décès (CépiDc) de l'Inserm³¹. Elle fournit des informations pour les cinq DROM, mais les données concernant Mayotte ne sont pas encore de même qualité que dans les autres régions ;
- le fichier national des établissements sanitaires et sociaux (Finess), opéré par l'Agence du numérique en santé, répertorie les structures et équipements des domaines sanitaire, médico-social, social et de formation aux professions de ces secteurs ;
- la Drees a exploité des systèmes de gestion sur le Covid-19 de suivi des hospitalisations, les dépistages et la vaccination en lien avec le coronavirus³², ainsi que leur appariement. Ces bases étant exhaustives sur le territoire français, les statistiques qui en sont issues permettent de suivre la situation sanitaire de la même façon pour toutes les régions françaises.

2.5.1.2 Les enquêtes de la statistique publique

La plupart des enquêtes de la statistique publique incluent tout ou partie des DROM dans l'échantillon des personnes interrogées et proposent une représentativité de l'ensemble de la population française. Les enquêtes permettant d'isoler les DROM et de donner des résultats représentatifs et fiables sont toutefois moins nombreuses, notamment pour des raisons techniques et de coût. Ce sont des enquêtes auprès des structures sanitaires et sociales et de leur public ou des enquêtes en population générale.

Les principales sources produites par la Drees, avec résultats par DROM, sont :

- l'enquête sur les établissements de formation préparant aux diplômes de la santé et du travail social ;
- l'enquête nationale périnatale, réalisée avec l'Inserm dans les cinq DROM tous les cinq ans ; pour l'édition 2021, Santé publique France a étendu la collecte sur une plus longue période à La Réunion, à Mayotte, en Guadeloupe et en Martinique, pour y constituer un échantillon d'environ 3 700 naissances sur ces territoires (620 naissances sans extension) ;
- l'enquête Vie quotidienne et santé (VQS), sur les limitations d'activité des personnes réalisée en 2021 couvre les cinq DROM et sera représentative au niveau de chaque territoire ;
- l'enquête Santé DOM 2019, pilotée par la Drees, est représentative de chacun des cinq DROM, alors qu'elle ne l'est pas au niveau des régions de l'Hexagone et que l'édition 2014 de l'enquête

31 : Institut national de la santé et de la recherche médicale

32 : SI-VIC, SI-DEP, VAC-SI

ne portait que sur l'Hexagone³³. La collecte a eu lieu entre juillet et décembre 2019. Des publications sont parues en 2021 ;

- l'appariement de l'échantillon démographique permanent (EDP)³⁴ de l'Insee, qui couvre 4 % de la population, avec le système national des données de santé (qui regroupe les données de l'assurance maladie, hospitalières et les causes de décès, et à terme le handicap et les complémentaires santé) et permet d'enrichir les données médico-administratives d'informations sociodémographiques, et donc de mieux connaître les inégalités sociales de santé en Outre-mer ;
- l'enquête Epicov³⁵, réalisée en partenariat avec l'Insee et l'Inserm, sur la prévalence du Covid-19 et les répercussions de l'épidémie sur les conditions de vie de la population. Cette enquête couvre la Guadeloupe, la Martinique et La Réunion ;
- l'enquête nationale auprès des services d'urgences, réalisée ponctuellement ; elle est conduite auprès de l'ensemble des services des urgences des hôpitaux et cliniques de France, et donc dans chacun des DROM. Elle vise à apporter un descriptif démographique et médical des patients pris en charge dans ces structures, et à décrire les évolutions structurelles majeures de ces services. L'enquête, dont la précédente édition a eu lieu en 2013, est rééditée en 2023 ;
- une enquête de santé scolaire de l'ARS de l'océan Indien a été menée à Mayotte auprès d'un échantillon d'élèves de 6^e, dont la collecte sur le terrain a eu lieu entre novembre 2018 et mars 2019.

D'autres enquêtes, épidémiologiques, sont réalisées par d'autres acteurs publics tels que Santé publique France, l'Inserm, l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT). Elles peuvent être nationales, et dans ce cas ne pas être conçues pour une représentativité au niveau régional, ou limitées et adaptées à un ou des DROM pour répondre à un besoin spécifique.

À titre d'exemple, on peut citer :

- l'enquête nationale en collège et en lycée chez les adolescents sur la santé et les substances (EnCLASS) réalisée par l'OFDT auprès des élèves de 11 à 18 ans ; la collecte de l'édition 2022 s'est déroulée concomitamment dans l'Hexagone et en Guyane ; des résultats ont été diffusés pour l'édition 2021 pour La Réunion, la Guyane et la Martinique ;
- l'enquête sur la santé Unono Wa Maore réalisée à Mayotte en 2019 par Santé publique France.

Enfin, des enquêtes sur des sous-populations sont aussi réalisées sur certains territoires et certaines pathologies, sous forme de cohortes (par exemple : cohorte d'étude épidémiologique sur les petits âges gestationnels dans les DROM hors Mayotte).

33 : Les enquêtes européennes de santé, réalisées en 2014 et 2019 puis tous les six ans, remplacent les enquêtes décennales Santé, dont la dernière édition date de 2008. En 2008, des résultats ont été publiés pour l'agrégat constitué par les quatre DROM de l'époque, et l'enquête était représentative pour la Martinique et la Guadeloupe.

34 : Le champ géographique de l'EDP couvre l'Hexagone et les DROM, y compris Mayotte pour une partie des données (données d'état civil par exemple, comme les naissances et les décès). L'historique concernant les DROM démarre à différentes dates selon les sources des données alimentant l'EDP. Concernant les données issues du recensement de la population, les informations sur les DROM ont été intégrées dans l'EDP à compter du millésime 2004 (première enquête annuelle de recensement), hors Mayotte. Pour Mayotte, où le recensement était réalisé tous les cinq ans, les données de 2012 ont été intégrées à l'EDP ; celles de 2017 le seront dans les prochains mois.

35 : Enquête nationale sur l'épidémie du Covid-19

2.5.1.3 Les registres et autres dispositifs de surveillance

Un registre est un recueil continu et exhaustif de données intéressant un ou plusieurs événements de santé dans une population géographiquement définie, à des fins de recherche et de santé publique. Il permet en particulier de connaître l'incidence précise de ces événements sur le territoire concerné et d'en suivre l'évolution à des fins de surveillance. On peut citer les registres des cancers dans les DROM hors Mayotte, le registre sur les personnes en insuffisance rénale terminale traitée par suppléance (Réseau épidémiologie et information en néphrologie (Rein)) dans les DROM hors Mayotte, ou le registre national des tentatives de fécondation in vitro en Martinique, en Guadeloupe et à La Réunion.

D'autres dispositifs de surveillance s'appuyant sur des réseaux de professionnels fournissent des informations comme les dispositifs de toxicovigilance des Antilles et de La Réunion ou de surveillance de la grippe dans les cinq DROM.

2.5.2 Dans les COM

Les décès enregistrés par l'Insee ou par les instituts statistiques des COM ne sont pas à proprement parler des données de santé, mais peuvent être utilisés comme des indicateurs de l'état de santé de la population. Complétés des données du recensement de la population, ils permettent de calculer des indicateurs dérivés (espérance de vie, taux de mortalité, indicateurs de mortalité néonatale et mortalité infantile) dans la mesure où les effectifs concernés ne sont pas trop faibles. Par ailleurs, la structure de la population fournie par le recensement de la population (notamment âge-sexe) peut aussi servir à contrôler les comparaisons régionales d'autres indicateurs.

Certaines collectivités réalisent des enquêtes ou sont intégrées dans des réseaux de surveillance. Ainsi :

- les collectivités de Saint-Martin et Saint-Barthélemy sont incluses dans la Statistique annuelle des établissements (SAE) en lien avec l'Agence régionale de santé de Guadeloupe, ainsi que dans le recensement des cancers effectué par le Centre hospitalier universitaire de Guadeloupe. Les données hospitalières sont intégrées dans la base PMSI³⁶ pour les deux collectivités. Elles sont également incluses dans le système de surveillance des maladies à déclaration obligatoire ;
- Saint-Pierre-et-Miquelon est la seule collectivité d'outre-mer intégrée dans le Fichier national des établissements sanitaires et sociaux (Finess). Depuis 2016, les données hospitalières sont également intégrées dans la base PMSI. La collectivité dispose également de données sur les affections de longue durée. On peut aussi noter l'intégration de Saint-Pierre-et-Miquelon au registre du Réseau épidémiologie et information en néphrologie (Rein) depuis 2017 ;
- la Polynésie française est intégrée au registre du réseau Épidémiologie et information en néphrologie. Concernant les bases de données médicales, la Polynésie française dispose des certificats de santé de l'enfant, des certificats médicaux de décès et d'un registre des cancers ;

36 : Programme de médicalisation des systèmes d'information

- en Nouvelle-Calédonie, les sources de données médico-administratives incluent les causes médicales de décès, les professionnels de santé, les accidents du travail et maladies professionnelles, les affections de longue durée et les maladies à déclaration obligatoire. Plusieurs Baromètres Santé ont été réalisés depuis 2010, dont celui sur les jeunes en 2019. Les résultats de la 3e enquête Baromètre Santé adulte réalisée entre février et avril 2022 ont été publiés en 2023. On peut aussi noter l'intégration au registre du Réseau épidémiologie et information en néphrologie, et l'élargissement du programme national de surveillance des mésothéliomes en 2011 à cette collectivité ;
- pour Wallis-et-Futuna, on peut citer l'intégration au registre du Réseau épidémiologie et information en néphrologie.

2.6 Solidarités

Le domaine des « solidarités » regroupe un ensemble de thématiques connexes : celles de la famille, de l'enfance (notamment l'accueil du jeune enfant et la protection de l'enfance en danger), la jeunesse, la pauvreté, l'hébergement social, la retraite, le handicap, la perte d'autonomie.

Dans ce domaine, le service statistique des ministères en charge des solidarités et de la santé, la Drees, réalise plusieurs types d'opérations statistiques, à un rythme annuel ou moins fréquent :

- des enquêtes auprès des organismes gestionnaires de prestations sociales, en pratique d'une part, les caisses de sécurité sociale notamment de retraite de la branche famille et, d'autre part, les collectivités locales notamment les départements ;
- une enquête annuelle auprès des écoles de formation aux professions sociales ;
- des enquêtes auprès des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ES), à rythme quadriennal, portant respectivement sur le domaine de la protection de l'enfance, de l'hébergement social, du handicap et des personnes âgées ;
- des enquêtes auprès des personnes, qu'elles résident en ménage ordinaire ou en établissement : par exemple, une enquête sur le mode de garde et d'accueil des jeunes enfants, une enquête sur les ressources des jeunes, un dispositif d'enquêtes sur le handicap et la perte d'autonomie, une enquête auprès des bénéficiaires de minima sociaux, une enquête sur les motivations de départ à la retraite ;
- des échantillons statistiques produits à partir de données administratives : échantillons inter-régimes de retraités, de cotisants aux régimes de retraite, de bénéficiaires de minima sociaux garantis ; remontées individuelles de données des départements portant sur les bénéficiaires des prestations en direction des personnes handicapées ou en perte d'autonomie.

La représentativité des territoires d'outre-mer dans les données produites dépend du type d'opération.

2.6.1 Dans les DROM

Des résultats par DROM sont disponibles pour ce qui concerne :

- les données annuelles issues d'enquêtes exhaustives sur l'aide sociale des départements : enquête Aide sociale, enquête sur l'orientation et l'accompagnement des bénéficiaires du RSA³⁷ ;
- les données annuelles sur les minima sociaux ;
- les données collectées auprès des écoles de formation aux professions sociales dans le cadre de l'enquête annuelle Ecoles.

Les résultats ventilés par DROM sont diffusés en open data sur l'espace « data.drees ».

Par ailleurs, le fichier national des établissements sanitaires et sociaux (Finess), géré par l'Agence du numérique en santé, répertorie les structures et équipements des domaines sanitaire, médico-social, social et de formation aux professions de ces secteurs.

Les enquêtes auprès des établissements et services et les échantillons statistiques ont pour champ géographique l'Hexagone et les DROM. Toutefois, la possibilité de réaliser des analyses statistiques sur les départements d'outre-mer à partir des données collectées peut être limitée du fait d'un nombre insuffisant d'observations, du fait de non-réponse aux enquêtes ou du fait de la taille limitée de l'échantillon de la population. Des résultats par DROM historique peuvent potentiellement être produits, sous réserve d'une analyse préalable du nombre et de la qualité des observations dans chaque base de données, notamment à partir de :

- l'enquête auprès des établissements et services pour enfants et adultes handicapés ;
- l'enquête auprès des établissements d'hébergement pour personnes âgées ;
- les enquêtes auprès des établissements et services de la protection de l'enfance (ES-PE) et pour les adultes et familles en difficulté sociale (ES-DS) ;
- l'échantillon inter-régimes de retraités (EIR). Pour la première fois, des résultats issus de l'EIR ont été diffusés à La Réunion en mai 2022 ;
- l'échantillon national inter-régimes d'allocataires de compléments de revenus d'activité et de minima sociaux (ENIACRAMS) ;
- les remontées individuelles sur les prestations d'aide sociale départementale (RI-insertion, RI-APA-ASH, RI-PCH, futures RI-autonomie...).

En ce qui concerne les enquêtes auprès des personnes, en règle générale et du fait de leur coût, celles-ci sont conçues pour être représentatives au niveau national seulement. Elles ne permettent pas d'analyses au niveau d'un département, qu'il s'agisse d'un DROM ou d'un département de l'Hexagone. Pour certaines enquêtes, le champ est en outre restreint au seul Hexagone, là aussi pour des raisons de coût.

37 : Revenu de solidarité active

Certaines enquêtes ont toutefois un échantillon de taille suffisante pour permettre des analyses sur les DROM, comme :

- l'enquête sur les bénéficiaires de minima sociaux, élargie aux DROM historiques lors de son édition 2018, et dont le nombre d'observations est suffisant pour une étude spécifique sur le champ de La Réunion uniquement (effectifs insuffisants pour les autres DROM) ;
- l'enquête Vie quotidienne et santé (VQS), première étape des dispositifs d'enquête CARE (2014-2016) et Autonomie (2021-2024) est une enquête de très grande taille, dont l'échantillon est conçu pour permettre une représentativité au niveau départemental³⁸. La dernière édition a été réalisée en 2021 ;
- L'enquête sur les modes de garde et d'accueil des jeunes enfants collectée en 2021-2022 inclut un sur-échantillon de familles vivant à La Réunion.

2.6.2 Dans les COM

Saint-Martin, Saint-Barthélemy et Saint-Pierre-et-Miquelon sont dans le champ de l'enquête sur l'orientation et l'accompagnement des bénéficiaires du RSA et il est possible d'en produire des résultats. Toutes les COM sont dans le champ de l'échantillon inter-régimes de retraités, mais la taille de l'échantillon est insuffisante pour permettre une exploitation des données sur chacun des territoires.

En Polynésie française, des études sur la population des seniors « matahiapo » et sur les solidarités familiales autour des seniors ont été publiées en 2020 et 2021, en partenariat avec l'Ined³⁹. En 2023, une étude sur le recours aux évacuations sanitaires d'urgence a été publiée en partenariat avec l'Ined et le Centre Hospitalier de la Polynésie française.

2.7 Enseignement, éducation (dont illettrisme)

La base de données statistiques du système éducatif français s'appuie sur des sources provenant des services statistiques du ministère en charge de l'éducation nationale, du ministère en charge de l'enseignement supérieur, ainsi que d'autres ministères ayant la tutelle d'établissements de formation, comme le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire ou le ministère de la Santé et de la Prévention.

Du côté de l'enseignement scolaire, c'est la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp), service statistique ministériel responsable des statistiques sur l'éducation, qui assure l'élaboration et la diffusion d'indicateurs et d'études sur le système éducatif français.

Son activité s'organise autour de quatre grandes thématiques : les élèves, les personnels, les établissements et les territoires.

38 : Mayotte n'est pas dans l'échantillon de VQS 2014 et a une collecte spécifique pour VQS 2021.

39 : Institut national d'études démographiques

Son système d'observation repose en très grande partie sur des sources administratives de gestion des élèves et enseignants que ce soit celles du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse mais aussi des autres ministères ayant des activités d'enseignement scolaire. Ces sources exhaustives sur tout le territoire français, donc y compris DROM, permettent toutes les statistiques et publications avec déclinaison territoriale.

Depuis début 2021, un nouveau système d'information a été construit par la Depp et la Dares sur l'insertion des jeunes de niveau CAP à BTS : InserJeunes. Basé sur l'appariement de plusieurs sources administratives, les sources bases élèves de la Depp et la source mouvements de main-d'œuvre (MMO) de la Dares, ce système d'information permet de publier pour chaque génération de jeunes sortant du système éducatif des taux d'emploi à 6, 12, 18 et 24 mois au niveau des établissements de formation (centre de formation d'apprentis et lycée professionnel) dès lors que les effectifs concernés sont suffisants. D'autres indicateurs sont également diffusés au niveau des établissements : taux d'interruption en cours de formation, taux de poursuite d'études et pour la partie apprentissage le taux de rupture des contrats d'apprentissage. Il s'agit ainsi d'une source exhaustive qui couvre tout le territoire français (sauf Mayotte⁴⁰), et permet toutes les statistiques et publications avec déclinaison territoriale jusqu'à l'établissement.

Pour compléter les sources administratives qu'elle exploite, la Depp réalise également des enquêtes :

- enquêtes exhaustives auprès des établissements (EPI⁴¹);
- enquêtes sur échantillon sur le climat scolaire auprès des élèves et des personnels ;
- enquêtes triennales sur les pratiques enseignantes ;
- évaluations des compétences des élèves, sur échantillon ou exhaustives ;
- suivi de panels d'élèves, en particulier un panel d'élèves en situation de handicap ;
- pour éclairer les conséquences de la crise sanitaire, la Depp a collecté en 2020 des enquêtes spécifiques auprès d'échantillons représentatifs de familles d'élèves du second degré et auprès des différents acteurs du système éducatif. L'objectif était de rassembler des informations de plusieurs natures sur le vécu de l'ensemble des acteurs du système éducatif pour évaluer les effets de la période de confinement. Certaines de ces enquêtes ont donné lieu à des résultats par DROM.

Lorsque les enquêtes portent sur un échantillon, elles couvrent l'Hexagone et les DROM mais leurs protocoles statistiques nationaux (enquête sur le climat scolaire, enquête sur les pratiques enseignantes) ne sont pas conçus pour donner une image départementale ou académique quelque soit le territoire. C'est également le cas des panels.

En revanche, par définition, les enquêtes exhaustives sont France entière et permettent des déclinaisons territoriales fines.

Ce système d'information est co-construit avec les services statistiques académiques (SSA) présents dans chaque rectorat et vice-rectorat, dont le réseau est animé par la Depp, ce qui assure la qualité des

40 : Du fait de décalage temporel du déploiement de la DSN à Mayotte, laquelle n'est progressivement mise en œuvre que depuis 2022.

41 : Enquête Parc immobilier

données mais permet également d'assurer des diffusions adaptées aux problématiques des territoires. Les SSA sont présents dans les cinq DROM, en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française et à Wallis-et-Futuna.

Pour analyser la rémunération des personnels est également utilisée la source Siasp basée sur des données administratives (cf. chapitre 2.3).

Par ailleurs, le recensement de la population et l'enquête Emploi livrent des résultats statistiques sur les diplômés et la formation de la population, à des niveaux territoriaux différents (infra-national pour le recensement ; national et par DROM pour l'enquête Emploi).

Les études de la Depp ayant une dimension académique comportent toujours les DROM, voire les COM si les données le permettent.

Enfin tous les 3 ans l'ouvrage « Géographie de l'École » offre une vue globale, cartographiée de la géographie du système éducatif selon les territoires en proposant une grande variété d'indicateurs sur le système éducatif ; la dernière édition date de 2021. Et un nouvel outil développé par la Depp, « géoéducation », permet désormais de représenter des cartes.

Sur la question de l'**illettrisme**, la Depp mobilise les enquêtes menées chaque année lors des Journées Défense et Citoyenneté, dans l'Hexagone, dans les DROM et les COM : obligatoire pour les garçons et les filles entre la date du recensement citoyen et l'âge de 18 ans, la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) comprend des tests d'évaluation des apprentissages fondamentaux de la langue française (ainsi qu'une évaluation en numératie) construits par la Depp. Ils permettent d'établir un diagnostic fiable des jeunes les plus en difficulté au niveau départemental.

Une enquête Formation tout au long de la vie (FLV) qui vise à mesurer et caractériser d'une part, l'accès des adultes à la formation et, d'autre part, les compétences des adultes dans des situations de la vie quotidienne (écrit, calcul, usage d'Internet) a été collectée en 2022 et début 2023. Elle a donné lieu à une publication nationale en avril 2024, qui compare les DOM au reste de la France.

2.7.1 Dans les DROM

Les bases administratives de gestion des élèves et des enseignants concernent les cinq DROM. Les données administratives collectées étant exhaustives, elles donnent lieu à publication DROM par DROM. C'est le cas des données sur les établissements, sur les élèves et apprentis, sur les personnels.

Les données du constat de rentrée 2020, 2021 et 2022, dont l'exploitation permet d'évaluer l'impact en termes de décrochage et d'orientation dans le contexte de la pandémie, sont également disponibles par DROM.

Les évaluations exhaustives en début de CP⁴², mi-CP, CE1⁴³, de 6^e, seconde et CAP permettent de fournir des profils des compétences des élèves dans l'ensemble des rectorats et vice-rectorats des cinq DROM. Existant depuis 2017 pour les 6e et 2018 pour les autres, elles permettent notamment de suivre d'une

42 : Cours préparatoire

43 : Cours élémentaire 1ère année

part les évolutions des compétences des élèves mais aussi les écarts par rapport au niveau national déclinés selon les secteurs de scolarisation des élèves, le profil social ou le genre.

Le recensement de la population permet de diffuser chaque année les mêmes données sur la formation et les diplômés, dans les DROM hors Mayotte et l'Hexagone ; concernant Mayotte, ces informations suivent l'évolution du recensement (cf . chapitre sur le recensement de la population).

Les indicateurs du nouveau dispositif InserJeunes sont également calculés sur les DROM hors Mayotte depuis fin 2021. Concernant Mayotte, les indicateurs pourront être calculés après l'achèvement du déploiement de la DSN sur ce territoire, sous réserve d'une qualité suffisante des fichiers.

Concernant l'illettrisme, les résultats des enquêtes Depp menées lors des Journées Défense et Citoyenneté permettent une diffusion par DROM.

Par ailleurs, l'enquête Formation tout au long de la vie (FLV) 2022-2023 a bénéficié d'une extension d'échantillon pour les cinq DROM, qui permettra de produire des résultats pour chacun d'entre eux. L'exploitation de ces suréchantillons donnera lieu à des publications prévues à l'automne 2024.

2.7.2 Dans les COM

Les bases administratives de gestion des élèves et des enseignants comprennent les COM pour les élèves et pour les concours de personnels. Elles donnent lieu à publications sur ces territoires.

Les évaluations exhaustives sur les compétences des élèves aux entrées de CP, de CE1, de 6^e et de seconde fournissent des résultats sur les COM (seulement en 6^e et seconde en Nouvelle-Calédonie, la collectivité ayant la compétence sur le 1^{er} degré).

Concernant l'illettrisme, les enquêtes Depp menées lors des Journées Défense et Citoyenneté portent également sur les COM.

À partir du recensement, des informations sur les diplômés et la formation sont disponibles et sont publiées chaque année en même temps que ceux de l'Hexagone pour les collectivités à Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin. En Polynésie française, en Nouvelle-Calédonie et à Wallis-et-Futuna, ces informations sont disponibles tous les cinq ans.

En Nouvelle-Calédonie, un baromètre sur le bien-être du personnel de l'enseignement dans le second degré, enseignants et directeurs, a été lancé en 2023, sur le modèle du baromètre national, avec des adaptations locales. Les résultats ont été diffusés en mars 2024.

2.8 Enseignement supérieur

Dans le domaine de l'enseignement supérieur, des statistiques par établissement sont disponibles pour chaque DROM. Il s'agit :

- des effectifs des étudiants ;
- des obtentions des diplômes des étudiants ;
- des indicateurs de parcours et de réussite en BTS, DUT, licence et master ;
- des indicateurs d'insertion après un DUT, une licence professionnelle et un master.

Il en est de même pour les COM lorsque la base centrale des établissements indique la présence d'au moins un établissement, ce qui est le cas pour la Polynésie française et la Nouvelle-Calédonie.

Ces statistiques sont produites à partir de sources administratives (par exemple, le système d'information sur le suivi de l'étudiant (Sise⁴⁴), et le système d'information Scolarité ou le système d'information Ocean⁴⁵) et/ou d'enquêtes menées notamment par la sous-direction des Systèmes d'information et des études statistiques (Sies), service statistique du ministère en charge de l'enseignement supérieur (enquête sur les établissements, enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômés de l'université).

Le SIES vient de déployer la première version du système d'information InserSup permettant de connaître la situation d'emploi des étudiants quittant l'enseignement supérieur (type d'emploi, salaire, employeur, etc.) et ce, à plusieurs dates après leur sortie du supérieur et sur un champ d'étudiants plus large que celui des enquêtes menées actuellement. Des premiers indicateurs ont été publiés fin 2023, pour l'Hexagone et les DROM hors Mayotte.

La plateforme « Mon master » a été ouverte au printemps 2023 aux étudiants qui souhaitent s'inscrire en master. Les données enregistrées ont été exploitées par le SIES donnant lieu à deux notes flash fin 2023 puis début 2024 sur les vœux des étudiants puis leurs acceptations en master, à l'instar de celles de Parcoursup. Un fichier en open data présentant des statistiques détaillées pour l'ensemble des utilisateurs a également été mis à disposition en février 2024. Des bilans académiques de cette première campagne de la plateforme Mon master ont été publiés en juin 2024, sous un format similaire à ceux proposés chaque année pour Parcoursup. Ces statistiques portent sur l'ensemble des étudiants souhaitant s'inscrire en master dans un établissement français, qu'il soit situé dans l'Hexagone, les DOM ou les COM.

Le suivi d'un panel de bacheliers, dans l'Hexagone et les DROM, permet de produire des résultats au niveau national mais pas au niveau régional. Ce panel sera remplacé en 2024 par des statistiques issues d'appariements entre les bases annuelles individuelles SISE.

Par ailleurs, depuis 2017, l'enquête CollTerr permet d'appréhender la part du budget que consacre chaque collectivité à l'enseignement supérieur et à la vie étudiante. Elle couvre toutes les collectivités de l'Hexagone ou d'outre-mer finançant l'enseignement supérieur et la vie étudiante, et permet de diffuser des résultats pour les DROM, la Polynésie française dans le cadre d'un partenariat avec l'Ined et la Nouvelle-Calédonie.

En Nouvelle-Calédonie, l'Issee a mobilisé les bases Sise afin de produire une première étude sur la poursuite en études supérieures des bacheliers calédoniens sur la période 2011-2020 (cf. chapitre 4 – Sélection de publications statistiques).

44 : Du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

45 : Outil de coordination des enquêtes annuelles du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

2.9 Jeunesse

La production statistique du service statistique de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire – Medes⁴⁶ – couvre le champ de la jeunesse, du sport et de la vie associative. Les données qu'elle publie sur la jeunesse proviennent de sources administratives des administrations de ce champ (Direction de la jeunesse de l'éducation populaire et de la vie associative, Agence du service civique) :

- le système d'information relatif aux accueils collectifs de mineurs (ACM), sous responsabilité de la Djepva⁴⁷, est alimentée réglementairement par les organisateurs d'accueils collectifs de mineurs déclarés auprès des services déconcentrés en charge de la jeunesse. Elle permet de produire des statistiques sur les accueils avec hébergement – par exemple, les colonies de vacances – ou sans hébergement – par exemple les accueils de loisirs en période périscolaire ou extrascolaire – ainsi que sur les accueils de scoutisme. Les données produites sont nationales, régionales et départementales ;
- la base des diplômés d'un brevet d'aptitude aux fonctions d'animateurs (BAFA) ou d'un brevet d'aptitude aux fonctions de directeur (BAFD) est alimentée en données de gestion au niveau local et est gérée par la Djepva. Les données produites sont nationales, régionales et départementales ;
- le fichier de gestion administrative du service civique (base Elisa) est propriété de l'Agence du service civique et de l'Agence des services et paiements. La Medes exploite les données anonymisées de la base et diffuse des effectifs annuels d'entrées en mission de service civique au niveau régional et départemental.

Les données produites concernent les DROM, et les données diffusées couvrent chacun des cinq DROM.

Depuis 2023, un nouvel indicateur conjoncturel de suivi du Service Civique est produit pour rendre compte de la part d'une génération qui réalise une mission de service civique (avec les taux de réalisation par âge observés une année donnée). Décliné au niveau départemental, cet indicateur permet de mettre en lumière de manière très concrète les disparités territoriales de recours au dispositif : les DROM ayant de manière générale des taux de réalisation bien plus élevés que dans l'Hexagone.

Depuis 2023, est également produit un nouvel indicateur sur la proportion de diplômés du BAFA dans la classe d'âge de 16- 24 ans (à partir des titulaires de diplôme par âge observés une année donnée). Cet indicateur est aussi décliné au niveau départemental pour permettre de mettre en lumière de manière très concrète les disparités territoriales : la part d'une génération diplômée du Bafa dans les DROM étant de manière générale très inférieure à celle dans l'Hexagone.

Pour les COM, des statistiques sont produites et diffusées à partir de la base de données des accueils collectifs des mineurs et de la base de gestion des diplômés du BAFA-BAFD ainsi qu'à partir du fichier

46 : Mission enquêtes, données et études statistiques

47 : Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

de gestion administrative du service civique pour la Polynésie française, la Nouvelle-Calédonie et Wallis-et-Futuna.

2.10 Sport

La production statistique du service statistique de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire – Medes⁴⁸ – couvre le champ de la jeunesse, du sport et de la vie associative. Les données qu'elle publie dans le domaine du sport proviennent de sources administratives des administrations de ce champ, de recensements ou d'enquêtes.

Les données administratives sont :

- la base Formations et diplômes de l'animation et du sport (Forômes), destinée au suivi administratif des diplômés professionnels est exploitée pour la production de tableaux de données au niveau départemental ;
- le portail de suivi quotidien du sportif (PSQS) est une base renseignée par les représentants des fédérations sportives agréées (conseiller techniques sportifs, directeurs techniques nationaux...). Cette base permet un suivi des sportifs de haut niveau ; elle couvre l'Hexagone, les DROM et les COM.

Les recensements sont :

- le recensement des licences et clubs sportifs. Il permet de diffuser des données régionales et départementales sur le nombre de licences délivrées et le nombre de clubs par fédération sportive agréée par le ministère en charge des sports. Sont également produites des données à l'échelle communale ;
- le recensement des équipements sportifs (RES ou DataES) est un dispositif porté par la Direction des sports, via son pôle à compétence nationale le Pôle de ressources national sport innovation (PRNSI), avec l'appui de la Medes. Après plusieurs années d'interruption, la collecte a été relancée en juin 2023, avec une importante phase de mise à jour. La MEDES diffuse des données régionales et départementales dans les DROM.

Les enquêtes sont :

- le baromètre national des pratiques sportives. Cette enquête biannuelle, réalisée pour la première fois en 2018 en collaboration avec le Credoc⁴⁹, a été reconduite en 2020 et 2022. Sa fréquence de collecte va être augmentée en lien avec la tenue prochaine des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 : elle devient annuelle de 2023 à 2026. Le baromètre permettra ainsi d'observer la dynamique de la participation sportive à l'aune des Jeux. Elle est menée auprès d'un échantillon de 4 000 personnes, en France hors Mayotte ;

48 : Mission enquêtes, données et études statistiques

49 : Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie

- l'insertion des diplômés d'un BPJEPS (ID-BPJEPS). L'enquête porte sur les insertions des diplômés du sport et de l'animation. Elle est réalisée en collaboration avec la Direction des sports et est déployée dans l'Hexagone et dans les DROM. L'exploitation de cette enquête est exclusivement nationale ;
- l'enquête nationale sur les pratiques physiques et sportives (ENPPS). Cette enquête décennale reconduite pour la dernière fois en 2020 a été menée auprès d'un échantillon de 12 000 personnes, dans l'Hexagone et les cinq DROM.

2.10.1 Dans les DROM

Sont disponibles pour chacun des cinq DROM, les données issues des sources administratives et des recensements :

- la base Formations et diplômes de l'animation et du sport (Forômes) ;
- le portail de suivi quotidien du sportif de haut niveau ;
- le recensement des équipements sportifs ;
- le recensement des licences et de clubs sportifs.

Pour ce dernier, les données communales sont diffusées pour la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane et La Réunion, mais pas pour Mayotte.

L'édition 2023 du baromètre national des pratiques sportives de l'Injep⁵⁰ livre des résultats pour les DROM hors Mayotte.

L'édition 2020 de l'enquête nationale sur les pratiques physiques et sportives (ENPPS) a pour la première fois couvert Mayotte. Les DROM ont été interrogés de manière à pouvoir publier des données représentatives à un niveau agrégé : Antilles-Guyane et La Réunion-Mayotte. Les résultats de cette enquête ont été publiés en 2021, 2022 et 2023.

Cette enquête a été déclinée à La Réunion en 2021 par l'université de La Réunion, donnant lieu à la diffusion de premiers résultats en février 2023.

2.10.2 Dans les COM

Des données sont publiées pour chacun des COM à partir du recensement des équipements sportifs et du recensement des licences et clubs sportifs.

50 : Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire

2.11 Vie associative

La production statistique du service statistique de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire – Medes⁵¹ – couvre le champ de la jeunesse, du sport et de la vie associative. Les données qu'elle publie dans le domaine de la vie associative proviennent de sources administratives ou d'enquête.

Les données administratives sont :

- le répertoire national des associations (RNA), qui permet de suivre les créations d'associations ;
- les données de l'Urssaf et de la MSA relatives à l'emploi associatif.

Sont disponibles pour la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane et La Réunion, les données issues des sources administratives publiées dans les fiches régionales de la vie associative réalisées avec l'association Recherches & Solidarités (cf. chapitre 4 – Sélection de publications statistiques) ;

L'enquête nationale sur l'engagement associatif et les dons (ENEAD) permet de diffuser des données au niveau régional. La première édition, dont la collecte s'est déroulée de février à avril 2021, a couvert les cinq DROM. Les premiers résultats pour chaque territoire ont été publiés en février 2023.

2.12 Culture

L'enquête Pratiques culturelles, pilotée par le SSM Culture (Deps) et réalisée dans l'Hexagone en 2018, a été conduite dans les cinq DROM dans le cadre d'un dispositif spécifique, avec notamment un questionnaire adapté aux pratiques locales. Pour ce faire, une étroite collaboration a été mise en place avec les acteurs locaux (direction des Affaires culturelles, Insee, acteurs culturels). La collecte de ces enquêtes s'est déroulée en 2019 et 2020. Des résultats sont publiés depuis 2021 sur les cinq DROM (cf. chapitre 3 – Sélection de publications statistiques).

L'Atlas Culture des territoires est un site Internet proposé par le Deps. Il est pensé comme une ressource de référence des données publiques de la culture en France : lieux et offre, dépenses publiques, politiques publiques, entreprises et emploi. Ce site, construit autour d'une carte interactive et de fiches portraits de région, propose des indicateurs pour chacun des cinq DROM.

Depuis 13 ans, le Ministère réalise chaque année sur le territoire hexagonal l'enquête « À l'écoute des visiteurs » de musées et de monuments nationaux. Ce programme d'enquête constitue une base solide d'analyse des publics des lieux patrimoniaux de manière générale et dans le temps long. Pour la première fois en 2023, une déclinaison de cette enquête a eu lieu dans quatre territoires ultramarins : Guadeloupe, Martinique, Guyane et La Réunion. Cette enquête a été élaborée en collaboration avec les directions des affaires culturelles et les directeurs et directrices d'établissements muséaux de ces territoires. Le Deps a assuré la coordination et l'analyse de l'enquête par questionnaire auprès des visiteurs des musées et monuments nationaux ultra-marins. Les résultats seront valorisés dans l'édition

51 : Mission enquêtes, données et études statistiques

2024 de l'ouvrage annuel Patrimostat (publication de référence du ministère de la Culture sur la fréquentation des patrimoines en France).

2.13 Logement et construction

Le service des données et études statistiques (SDES), service statistique ministériel du ministère en charge notamment du logement, produit et publie des informations, études et synthèses statistiques, économiques et sociales dans les domaines du logement et de la construction. À cet effet, il gère des répertoires ou des enquêtes, exploite des fichiers administratifs et procède à des analyses et synthèses économiques et sociales en liaison avec les services déconcentrés et ses partenaires (services de l'État, fédérations professionnelles, économistes/chercheurs, etc.).

Les répertoires sont :

- le répertoire des données d'urbanisme énumérées à l'article R. 423-76 du code de l'urbanisme dénommé Sit@del (système d'information et traitement automatisé des données élémentaires sur les logements et locaux). Actualisé selon une fréquence mensuelle, il recense toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme formulées dans l'Hexagone et les DROM ;
- le répertoire du parc locatif des bailleurs sociaux (RPLS) qui permet chaque année depuis 2011 de connaître entre autres la composition des logements du parc social ainsi que les mouvements l'ayant affecté (nouvelles constructions, réhabilitation, ventes, etc.). Son champ, qui a été élargi aux logements-foyers en 2020, inclut l'Hexagone et les DROM. Des résultats statistiques et des données par logement sont diffusés en open data.

Les enquêtes conduites sont :

- l'enquête trimestrielle sur la commercialisation des logements neufs (ECLN) : elle mesure l'activité du secteur de la promotion immobilière et porte sur la commercialisation de logements neufs (maisons individuelles et appartements), destinés à la vente quel que soit l'acquéreur (particulier, bailleur social ou institutionnel). Son champ est limité à l'Hexagone ;
- l'enquête sur le prix des terrains et du bâti (EPTB) : cette opération statistique menée auprès des ménages permet principalement de suivre le prix des terrains à bâtir faisant l'objet de la construction d'une maison individuelle neuve et d'estimer le poids du prix d'achat du terrain dans le coût global du projet de construction. Cette enquête est exhaustive dans l'Hexagone et les DROM ;
- l'enquête sur le prix de revient des logements neufs (PRLN) dont l'usage exclusif est le calcul de l'indice du coût de la construction (ICC) sur le champ des logements collectifs situés dans l'Hexagone ;
- l'enquête sectorielle annuelle réalisée par l'Insee et dont le SDES assure une co-maîtrise d'ouvrage sur la construction (et les transports), couvrent l'enquête des entreprises des DROM. Le dispositif Esane qui inclut cette enquête fournit des données comptables à partir des liasses

fiscales et des données sectorielles à partir de l'ESA y compris dans les DROM. Pour Mayotte, une enquête spécifique existe (Enquête structurelle des entreprises de Mayotte : Esem) en complément des données des liasses fiscales.

Le SDES produit chaque année le compte satellite du logement en cohérence avec les comptes nationaux. Ce document très riche porte sur la France entière et donc les DROM, même s'il n'y a pas de diffusion de données locales (Hexagone comme Drom) compte tenu des mécanismes de calcul.

Tous les deux ans, le SDES produit également le fichier des logements à l'échelle communale (Filocom) dont la finalité est de constituer, à partir de plusieurs sources fiscales, une base annuelle exhaustive de données statistiques sur les logements et les caractéristiques de leurs occupants et de leurs propriétaires. Filocom couvre l'Hexagone et les DROM. Toutefois, en raison de problèmes de qualité de l'information fiscale disponible sur les territoires ultramarins, les statistiques produites sur les DROM ne les distinguent généralement pas entre eux.

Par ailleurs, une enquête Logement est réalisée à un rythme pluriannuel, pilotée par l'Insee en association avec le SDES. Selon les années, grâce à une extension de la taille de son échantillon, l'enquête permet de fournir des statistiques par DROM.

Enfin, le recensement de la population livre des résultats statistiques sur le logement à des niveaux géographiques très fins, jusqu'à l'infra-communal, pour toutes les régions françaises et les COM.

L'Insee produit différentes statistiques sur le logement.

Les estimations annuelles du parc de logements (EAPL) font la synthèse et la mise en cohérence de plusieurs sources statistiques. Pour les DROM, l'estimation est principalement réalisée à l'aide du recensement de la population et des enquêtes sur le logement de 2006 et 2013 ; seul un chiffre agrégé au niveau de l'ensemble des DROM, hors Mayotte, est estimé. Les EAPL permettent de dénombrer les logements, en distinguant les catégories (résidences principales, secondaires, occasionnelles ou vacantes), par les types de logement (habitat collectif ou individuel) ou encore les statuts d'occupation (propriétaires, locataires du secteur libre ou social, autres).

L'Insee réalise régulièrement l'enquête Logement (ENL) pour décrire les conditions de logement des ménages (suroccupation, défauts du logement...) et leurs dépenses en logement. Des extensions permettent d'avoir des résultats par DROM en 2006 hors Mayotte, puis en 2013 y compris Mayotte. Les résultats de l'enquête réalisée en 2023-2024 permettront également de réaliser des analyses par DROM. L'enquête 2020 réalisée par le Sdes ne couvre en revanche que l'Hexagone.

Chaque année, le fichier démographique sur les logements et les individus (Fidéli) fournit des informations sur l'ensemble des logements et des personnes connus par l'administration fiscale. Ces données administratives couvrent les DROM. Les données relatives à la Guyane et à Mayotte doivent être utilisées avec la plus grande précaution.

Enfin, le recensement de la population livre des résultats statistiques sur le logement à des niveaux géographiques très fins, jusqu'à l'infra-communal, pour toutes les régions françaises et les COM.

Par ailleurs, l'Insee publie chaque trimestre des indicateurs conjoncturels :

- l'indice des loyers d'habitation, qui mesure l'évolution des loyers d'habitation, avec une déclinaison par DROM hors Mayotte. Cet indice est construit à partir des données de l'enquête Loyers et charges (pour le secteur libre) et de l'enquête loyers auprès des bailleurs sociaux (pour le secteur social) ;
- l'indice des prix des logements neufs et anciens, uniquement au niveau Hexagone. Ils sont construits à partir des données notariales sur les ventes de logements anciens et de l'enquête ECLN du SDES sur le neuf.

2.13.1 Dans les DROM

Des analyses peuvent être réalisées dans les cinq DROM à partir de l'enquête Logement 2013, et pourront l'être à l'avenir avec l'enquête Logement 2023-2024.

Par ailleurs, à partir du recensement de la population, des résultats statistiques peuvent être élaborés chaque année sur les logements, dans les DROM hors Mayotte de la même façon que pour l'Hexagone. À Mayotte, le recensement ayant eu lieu de façon exhaustive tous les cinq ans jusqu'en 2017, des résultats détaillés portant sur 2012 ont été publiés en 2015 et les résultats détaillés portant sur 2017 l'ont été en 2019 et 2020.

Des analyses annuelles peuvent également être réalisées avec Fidéli sur chaque DROM ; les données relatives à la Guyane et à Mayotte doivent toutefois être utilisées avec la plus grande précaution.

Enfin, l'indice des loyers d'habitation est diffusé trimestriellement pour chaque DROM hors Mayotte. Des diffusions au niveau de chacun des DROM hors Mayotte existent, concernant les statistiques sur les permis de construire (base Sit@del2), sur la conjoncture de la construction neuve de logements et sur le parc locatif social. Depuis 2014, les données relatives à Mayotte sont intégrées dans la base Sit@del2 des permis de construire.

Dans le cadre de l'ouverture des données publiques, le SDES met à disposition du public une large partie des informations concernant les autorisations d'urbanisme renseignées dans la base de données Sit@del2. L'essentiel des données de cette base est diffusé chaque mois en même temps que les statistiques sur la construction neuve (logements et locaux). Sont mises à disposition les autorisations d'urbanisme délivrées depuis 2013, qu'il s'agisse de permis de construire et de déclarations préalables créant au moins un logement, de permis de construire et de déclarations préalables de création ou d'extension de locaux non résidentiels, de permis d'aménager ou encore de permis de démolir. Les cinq DROM sont couverts par cette diffusion en ligne.

En 2020, a été expertisée la possibilité d'introduire des entreprises ultramarines dans l'échantillon de l'enquête sur les prix de revient des logements neufs, dont l'unique utilisation est la production de l'indice national du coût de la construction. Les difficultés rencontrées tiennent d'une part, aux spécificités de la construction dans les DROM et, d'autre part, à la faiblesse du nombre de projets de construction collective dans ces territoires.

2.13.2 Dans les COM

À partir du recensement de la population, des informations sur le logement sont disponibles et sont publiées chaque année en même temps que celles de l'Hexagone pour les collectivités de Saint-Martin, Saint-Barthélemy et Saint-Pierre-et-Miquelon.

En Polynésie française, en Nouvelle-Calédonie et à Wallis-et-Futuna des informations sur le logement sont disponibles tous les cinq ans à partir du recensement de la population.

2.14 Justice et sécurité intérieure

Les statistiques produites par le service statistique du ministère de la **Justice**, le service de la statistique, des études et de la recherche (SSER), s'appuient sur plusieurs types de sources :

- des extractions des logiciels de gestion des tribunaux. Le champ couvert dépend donc du déploiement (ou non) du logiciel dans les juridictions d'outre-mer ;
- des enquêtes auprès de juridictions, de structures « associées » au ministère de la Justice ou de professionnels du droit. Le champ couvert varie selon les enquêtes ;
- des décisions de justice ou des enquêtes dites « de satisfaction », collectées par un institut de sondage. Ces enquêtes n'ont pas de dimension localisée. Les premières couvrent l'ensemble du territoire français (y compris DROM et COM) ; dans les secondes, ne sont interrogées que des personnes résidant dans l'Hexagone.

Les statistiques de **sécurité intérieure**, produites par le service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI), reposent quant à elles sur deux piliers qui se complètent et s'enrichissent :

- les actes de délinquance enregistrés par la police et la gendarmerie, dont l'analyse permet de suivre l'évolution dans le temps de l'insécurité en France, et fournit des informations détaillées sur la localisation des infractions constatées, les caractéristiques des victimes déclarées et celles des personnes mises en cause. Progressivement s'y ajoutent des informations recueillies sur les actes signalés aux forces de sécurité intérieure (main courante, signalements via plateformes, etc.) ;
- les résultats d'enquêtes de victimation. Ces enquêtes ont pour objectif de mesurer l'insécurité ressentie et les faits de délinquance dont les individus ont pu être victimes au cours de leur vie. Elles permettent de compléter les faits de délinquance enregistrés, car les victimes d'infractions ne déposent pas toujours plainte.

L'enquête Cadre de vie et sécurité (CVS) a été réalisée annuellement par l'Insee de 2007 à 2021 en partenariat avec l'ONDRP⁵² et le SSMSI⁵³ auprès d'un échantillon de la population (25 000 ménages). Des extensions territoriales ponctuelles dans les DROM ont été réalisées : La

52 : Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales, supprimé en 2020.

53 : Créé fin 2014.

Réunion en 2011, Guadeloupe, Guyane et Martinique en 2015 et Mayotte en 2020. En outre, une enquête de victimation similaire a été réalisée en 2021 en Nouvelle-Calédonie par l'Issee. L'enquête CVS a été remplacée par l'enquête annuelle Vécu et ressenti en matière de sécurité (VRS) conduite par le SSMSI depuis 2022 auprès d'un large échantillon (200 000 personnes au total, en France hors Guyane et Mayotte).

Par ailleurs, à l'instar de l'enquête Virage sur les violences envers les femmes, réalisée dans l'Hexagone, l'Ined a également conduit une enquête dans certains départements d'outre-mer (Martinique, Guadeloupe et La Réunion) en 2018.

2.14.1 Dans les DROM

Les données administratives issues des applications de gestion de la justice civile et pénale ainsi que les enquêtes récurrentes de la SSER couvrent les cinq DROM.

La plupart des publications du SSMSI incluent les cinq DROM dans le champ des études. En particulier, depuis 2022, les données de référence sur la délinquance enregistrée sont diffusés sur le champ France (Hexagone et DROM) et pour chaque département français. Jusqu'alors les DROM étaient présentés dans une section séparée. En janvier 2024, une publication départementale spécifique a été réalisée sur ce champ géographique pour présenter les données de référence. À l'été 2024, le SSMSI a diffusé un atlas départemental de la délinquance enregistrée incluant les DROM.

Le SSMSI met à disposition une base de données communales en open data accompagnée d'une application de data visualisation pour treize grands indicateurs de la délinquance. En 2023, cette base a été enrichie des communes des DROM.

L'enquête Vécu et ressenti en matière de sécurité (VRS) a été collectée en 2022 et 2023 (2024 en cours de collecte sur le même champ) en Martinique, Guadeloupe et à La Réunion. Les premiers résultats de l'enquête VRS 2022 ont été publiés en décembre 2023 sur le périmètre de l'Hexagone, l'objectif étant de se caler dans un premier temps sur le champ de l'enquête CVS. Le prochain rapport d'enquête pour l'édition 2023 prévue pour octobre 2024 portera sur le périmètre complet de la collecte : France hors Guyane et Mayotte.

Enfin, les données conjoncturelles sur la délinquance enregistrée ont été étendues aux DROM en mars 2024 : le champ géographique de la note de conjoncture du SSMSI sur la délinquance enregistrée porte donc sur la France (Hexagone + DROM).

2.14.2 Dans les COM

En ce qui concerne la justice civile :

- Saint-Martin et Saint-Barthélemy dépendent de la juridiction de Basse-Terre. Les statistiques annuelles de ces deux COM (à l'exception de celles sur les entreprises en difficulté pour Saint-Martin) sont incluses dans celles de la Guadeloupe ;

- pour Saint-Pierre-et-Miquelon et Wallis-et-Futuna, les indicateurs d'activité judiciaire sont produits par type de juridiction ;
- pour la Polynésie française, les statistiques annuelles sont produites par type de juridiction, à l'exception de celles du ressort des tribunaux judiciaires, sur les affaires familiales, l'aide juridictionnelle, les tutelles de mineurs, la protection des libertés et les entreprises en difficulté ;
- en Nouvelle-Calédonie, les statistiques détaillées annuelles sont produites par type de juridiction, à l'exception de celles du ressort de la Cour d'appel, sur les injonctions de payer et les tutelles de mineurs.

En ce qui concerne la justice pénale :

- les données sur les condamnations (source Casier judiciaire national, CJN) sont disponibles pour Saint-Pierre-et-Miquelon et la Polynésie française. Elles ne sont pas disponibles pour la Nouvelle-Calédonie et Wallis-et-Futuna pour le moment ;
- les données de Cassiopée (suivi des affaires pénales) sont disponibles depuis 2014 pour la Nouvelle-Calédonie et depuis 2019 pour la Polynésie française. En revanche, elles ne sont pas disponibles pour Saint-Pierre-et-Miquelon ni pour Wallis-et-Futuna ;

Comme pour la justice civile, les données de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy sont incluses dans les données du tribunal judiciaire de Basse-Terre, que ce soit pour le CJN ou pour Cassiopée.

Concernant la justice pénitentiaire, la SSER diffuse depuis début 2022 les statistiques trimestrielles sur le milieu fermé (établissements pénitentiaires). Cette publication contient des tableaux spécifiques à la Nouvelle-Calédonie et à la Polynésie française. Saint-Barthélemy et Saint-Martin n'y figurent pas, car ils n'abritent aucun établissement pénitentiaire ; Saint-Pierre-et-Miquelon et Wallis-et-Futuna non plus, car ils comptent moins de cinq écroués chacun, seuil de diffusion lié au secret statistique.

Les données sur les nombres de crimes et délits enregistrés par les forces de sécurité dans chacun des COM sont présentées dans un encadré de la nouvelle publication sur les premiers résultats départementaux de l'année précédente « Géographie départementale de la délinquance enregistrée en 2023 » (cf. chapitre 4 – Sélection de publications statistiques). L'atlas accompagnant le bilan statistique annuel complet intègre une section spécifique consacrée aux COM. Un travail a été mené par le SSMSI pour aligner les indicateurs sur le champ COM au même niveau de détail que l'Hexagone.

2.15 Équipements et services dans les territoires

La base permanente des équipements (BPE), produite et diffusée par l'Insee, répertorie un large éventail d'équipements et de services, marchands ou non, accessibles au grand public sur l'ensemble de la France au 1^{er} janvier de chaque année. Cette base rassemble des données sur des points d'accès localisés à des niveaux géographiques fins : communes, territoires supra-communaux et infra (Iris⁵⁴) avec coordonnées (x,y). Elle permet de produire différentes informations au niveau d'un territoire,

54 : îlots regroupés pour l'information statistique

comme la présence ou l'absence d'un équipement, sa densité, etc. La BPE est construite à partir de 6 répertoires, 15 fichiers administratifs, 4 sources en open data et s'appuie sur des conventions avec 10 fournisseurs. Le champ recouvre les domaines des services (marchands ou non), des commerces, de la santé et de l'action sociale, de l'enseignement, du sport, des loisirs et de la culture, du tourisme et des transports. Près de 2,8 millions d'équipements sont répertoriés dans la BPE.

Les informations disponibles dans la BPE sont mises à disposition sur le site Insee.fr chaque année. La diffusion des résultats statistiques est identique pour tous les territoires de l'Hexagone et des DROM.

Un produit avec des évolutions sur une période de cinq ans est également mis à disposition sur le site insee.fr chaque année.

2.15.1 Dans les DROM

Le champ couvert par la BPE comprend l'Hexagone et les cinq DROM.

Quelques particularités sont cependant à souligner :

- quelques équipements ne sont disponibles pour aucun des cinq DROM car les types d'équipements concernés n'existent pas sur ces territoires (gares par exemple) ou bien les fichiers administratifs centralisés dont sont issues les informations sur leur localisation ont pour champ seulement l'Hexagone : il s'agit notamment des campings ;
- quelques équipements sont disponibles pour la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane et La Réunion mais pas pour Mayotte du fait de sources incomplètes : c'est le cas des établissements sociaux ;
- les équipements de Mayotte ne sont pas géolocalisés, du fait d'une proportion trop élevée d'éléments d'adressage insuffisants.

2.15.2 Dans les COM

Les collectivités d'outre-mer n'entrent pas dans le champ de la BPE et il n'existe pas de dispositif similaire géré par les COM eux-mêmes.

2.16 Prix à la consommation

L'indice des prix à la consommation (IPC) est l'instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation du niveau général des prix des biens et des services consommés par les ménages sur le territoire français. Son évolution est présentée en variation mensuelle, en glissement annuel et en moyenne annuelle. Le champ géographique couvert par l'IPC

national est aujourd’hui celui de l’Hexagone et des cinq DROM (Mayotte est intégré à la chaîne nationale depuis 2023).

Par ailleurs, une enquête de comparaison spatiale des prix est organisée tous les cinq ans environ. Elle permet de comparer les niveaux des prix à la consommation entre chaque DROM et l’Hexagone (depuis 2010), et également entre la province et l’agglomération parisienne et la Corse. Cette comparaison porte sur l’ensemble des biens et services marchands consommés de manière significative par les ménages sur chaque couple de territoires comparés.

2.16.1 Dans les DROM

2.16.1.1 Indice des prix à la consommation

L’échantillon des prix collectés dans les DROM par l’Insee est suffisant pour publier des résultats mensuels de l’IPC dans chaque DROM, ce qui n’est pas possible pour les régions de l’Hexagone.

Avant 2023, Mayotte disposait d’un dispositif spécifique de mesure de l’inflation, non intégré à la chaîne nationale, qui permettait une publication mensuelle d’un IPC régional. Depuis janvier 2023, l’indice de Mayotte est calculé selon une méthode identique à celle des autres DROM et de l’Hexagone et est inclus dans l’indice national.

2.16.1.2 Comparaison spatiale de prix avec l’Hexagone

L’édition 2015 de l’enquête de comparaison spatiale des prix a intégré pour la première fois Mayotte, nouvellement DROM. L’édition suivante de cette enquête initialement prévue en 2021 a été réalisée au premier semestre 2022 du fait de la crise sanitaire ; les premiers résultats ont été publiés en 2023, pour chacun des cinq DROM (cf. chapitre 4 - Sélection de publications statistiques).

L’opération a bénéficié du soutien financier d’Eurostat⁵⁵ et de la Direction générale des Outre-mer (DGOM).

2.16.2 Dans les COM

2.16.2.1 Indice des prix à la consommation

Des indices des prix à la consommation sont publiés :

- mensuellement en Nouvelle-Calédonie, par l’Isee ;

55 : Direction générale de la Commission européenne, chargée de l’information statistique

- mensuellement en Polynésie française, par l'ISPF ;
- trimestriellement à Wallis-et-Futuna, par le STSEE ;
- trimestriellement à Saint-Pierre-et-Miquelon, par la Préfecture.

Ces indices des prix à la consommation sont calculés selon une méthodologie adaptée de celle mobilisée dans l'Hexagone et les DROM.

L'Insee publie également depuis début 2022 un indice des prix à la consommation des Calédoniens les plus modestes.

Saint-Barthélemy et Saint-Martin ne publient pas d'indices des prix.

2.16.2.2 Comparaison spatiale de prix avec l'Hexagone

En 2022, les collectivités d'outre-mer qui le souhaitent ont été associées à l'opération de Comparaison spatiale des prix réalisée par l'Insee dans l'ensemble des DROM et dans l'Hexagone et s'appuyant sur une méthodologie reconnue au niveau international. Cinq COM ont ainsi réalisé une collecte des prix des biens et services marchands début 2022 dans le cadre de cette opération et en assureront l'exploitation : Nouvelle-Calédonie (Insee), Polynésie française (ISPF), Saint-Martin (Collectivité et Insee), Saint-Pierre-et-Miquelon (Préfecture), Wallis-et-Futuna (STSEE). Pour chacun des COM, l'objectif est de mesurer les différentiels de prix avec l'Hexagone. Les résultats ont été publiés en 2023 par l'Insee pour la Nouvelle-Calédonie, par l'ISPF pour la Polynésie française et par l'Insee pour Saint-Martin.

2.17 Activité productrice et démographie des entreprises

Le répertoire Sirene⁵⁶ enregistre l'état civil de toutes les entreprises et leurs établissements :

- quelle que soit leur forme juridique ;
- quel que soit leur secteur d'activité (industriels, commerçants, artisans, professions libérales, agriculteurs, collectivités territoriales, banques, assurances, associations...);
- situés en France, à Saint-Barthélemy, à Saint-Martin et Saint-Pierre-et-Miquelon.

En outre, le secteur public administratif, de l'État ou des communes, localisé en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française et à Wallis-et-Futuna, est également inclus (articles R930-1, R940-1 et R950-1 du Code de commerce) ainsi que certaines unités du secteur privé qui en font expressément la demande. Le répertoire Sirene n'est donc pas exhaustif pour les unités du secteur privé de ces territoires.

Le répertoire statistique des entreprises Sirius⁵⁷ est le complément statistique de Sirene. Il a vocation à être la référence en termes de champ de la statistique d'entreprises. Il contient l'ensemble des unités productives marchandes et l'ensemble des unités employeuses dans l'Hexagone et les DROM. Pour

56 : Système informatique pour le répertoire des entreprises et de leurs établissements

57 : Système d'immatriculation au répertoire des unités statistiques

toutes ces unités, il enregistre des caractéristiques comme le chiffre d'affaires, le classement sectoriel, l'effectif salarié, grâce à des mises à jour provenant d'une multitude de sources en particulier administratives. Il sert de base de sondage à la plupart des enquêtes auprès des entreprises du service statistique public.

Les DROM sont représentés dans la grande majorité des sources produites par l'Insee. Il peut cependant exister des exceptions, notamment lorsque les statistiques reposent sur l'exploitation de données fiscales. Ainsi, par exemple, les indicateurs infra-annuels de chiffres d'affaires reposent sur des données de TVA, laquelle n'est pas en vigueur en Guyane et à Mayotte.

2.17.1 En Guadeloupe, en Martinique, en Guyane, à La Réunion

Les **statistiques structurelles d'entreprise** sont diffusées au niveau des DROM hors Mayotte. L'enquête sectorielle annuelle (ESA), qui comprend l'industrie dans les DROM, est réalisée par Internet, complétée d'une version papier quand nécessaire. Les données des liasses fiscales et quelques sources annexes complètent le dispositif Esane. L'élaboration de ces statistiques fait l'objet de traitements spécifiques par les équipes des DROM pour assurer leur qualité et les diffuser. Les données peuvent être un peu plus fragiles que celles de l'Hexagone compte tenu de la taille des territoires et de la qualité des sources administratives, notamment une couverture partielle des petites entreprises et des problèmes de localisation du siège pour certaines grandes entreprises. La diffusion des statistiques structurelles d'entreprises dans les DROM prend en compte la notion de groupe de sociétés, par le biais du profilage, pour la première fois pour l'exercice 2018 publié en 2020. L'analyse des résultats a fait l'objet d'une réflexion spécifique et de certaines adaptations.

Les enquêtes annuelles sur les investissements dans l'industrie pour protéger l'environnement (Antipol) et sur les consommations d'énergie dans l'industrie (EACEI) ainsi que l'enquête biennale communautaire sur l'innovation (CIS), donnent lieu à diffusion régionale pour l'Outre-mer, sans le détail pour chacun des DROM, du fait de problèmes de précision (taille de l'échantillon et/ou taux de réponse) et parfois pour des raisons de confidentialité (activité peu présente ou très concentrée).

Les enquêtes auprès des **créateurs d'entreprises** (dispositif Sine) donnent lieu certaines années à publication de résultats régionaux sur le profil des créateurs et des entreprises créées pour chaque DROM historique, comme pour les régions de l'Hexagone (cf. chapitre 4 - Sélection de publications statistiques).

Les séries conjoncturelles de **démographie des entreprises**, débutant en 2012, sont diffusées pour l'ensemble des départements français.

2.17.2 À Mayotte

Le répertoire Sirene pour Mayotte s'est globalement amélioré grâce à un travail de collaboration étroite entre l'Insee et plusieurs centres de formalités des entreprises, y compris sur la question des cessations d'activité. La qualité des adresses à Mayotte, en retrait par rapport aux autres régions françaises, s'est

améliorée avec le passage à Sirene 4 qui utilise la Base Adresse Nationale (BAN) et où un nombre plus grand d'adresses mahoraises est retrouvé.

Des améliorations récentes dans le répertoire statistique d'entreprises, Sirius, permettent d'obtenir un meilleur référentiel qui peut servir de base de sondage aux enquêtes auprès des entreprises, même s'il est plus fragile que celui des autres DROM. Les données des liasses fiscales sont maintenant intégrées via la DGFIP⁵⁸ et sont considérées comme (quasi)exhaustives sur le secteur formel. Les unités sans activité déclarée auprès de l'administration plusieurs années consécutives peuvent être mises en 'cessation statistique' dans Sirius ; elles sont alors exclues des statistiques produites.

Ainsi, sur les **statistiques structurelles d'entreprises**, une méthode est mise en œuvre depuis 2021 (sur les données 2018) sur le secteur formel. Elle utilise Sirius comme référentiel et mobilise les données de l'enquête mahoraise Esem et des données de sources administratives pour déterminer le champ du secteur formel puis pour en calculer les principaux indicateurs. La méthodologie de ce processus se rapproche ainsi de celle du système Esane mis en œuvre dans l'Hexagone et les autres DROM. Les résultats sont publiés chaque année et l'enquête mahoraise sur l'économie formelle (Esem) se déroule par Internet depuis l'exercice 2018.

En complément, une **enquête sur le secteur informel** est réalisée (Esemi⁵⁹). Elle vise à calculer les principaux agrégats économiques des entreprises informelles mahoraises, dans le but principal d'alimenter les comptes économiques régionaux en complément de l'Esem, mais aussi de répondre à des attentes d'acteurs publics locaux. La première collecte a eu lieu en 2015 ; ses résultats ont été diffusés début 2018. Une deuxième édition de l'enquête s'est déroulée en 2021 et 2022. Le plan de sondage a été déterminé à partir de l'enquête auprès des ménages Vie Quotidienne et Santé (VQS).

Des données sur les **créations d'entreprises** à Mayotte sont diffusées dans la collection « Insee Flash », comme pour les autres DROM, ainsi que dans le tableau de bord de conjoncture régional et dans les séries chronologiques.

Mayotte a été intégrée dans l'échantillon de Sine depuis la cohorte 2018. Une première publication, parue en octobre 2020, a été réalisée sur les caractéristiques des **créateurs d'entreprises** en 2018.

Elle a également été intégrée aux séries de **démographie conjoncturelle d'entreprises** en 2022, dans le cadre d'une refonte nationale du dispositif.

2.17.3 Dans les COM

Saint-Martin, Saint-Barthélemy et Saint-Pierre-et-Miquelon sont les seules collectivités d'outre-mer pour lesquelles l'immatriculation dans le répertoire Sirene est inscrite dans le code du commerce. Cela concerne toutes les entreprises et tous les établissements de ces territoires. Pour les autres Com, l'immatriculation au répertoire Sirene peut se faire à la demande de ses entreprises, quand elles ont besoin d'un numéro Siren, depuis fin 2023.

58 : Direction générale des finances publiques

59 : Enquête sur les entreprises mahoraises informelles

Les créations d'entreprises à Saint-Martin et Saint-Barthélemy sont calculées sans être diffusées dans les publications conjoncturelles, à l'heure actuelle.

En Nouvelle-Calédonie, le répertoire d'Identification des Entreprises et des Établissements (Ridet) enregistre l'état civil de toutes les entreprises et leurs établissements calédoniens. Il permet la publication de statistiques sur la démographie des entreprises et établissements.

En Polynésie française, le Répertoire territorial des entreprises (RTE) a été créé en 1986. Y sont inscrites les personnes physiques ou morales exerçant de manière indépendante une activité économique non salariée. L'ISPF publie des statistiques sur les créations, radiations et chiffres d'affaires des entreprises.

2.18 Recherche et développement (R&D)

L'activité de recherche et développement expérimental (R&D) est appréhendée par plusieurs enquêtes : d'une part, auprès des entreprises et, d'autre part, auprès des entités constituant la recherche publique (le secteur des administrations).

L'enquête R&D auprès des entreprises, conduite depuis 1963, est menée par le Sies, le service statistique du ministère en charge de la recherche. Elle interroge chaque année près de 12 000 entreprises implantées en France, DROM compris.

Afin de préserver les règles de représentativité des résultats d'enquête et du secret statistique, les données ultra-marines sont mises à disposition de manière regroupée : de 1984 jusqu'en 2003, elles étaient rassemblées avec celles de la Corse. Depuis, un regroupement à part entière « Outre-mer » est publié.

Deux difficultés se combinent à ce stade : la connaissance de l'activité de R&D sur ces territoires et le secret statistique. En effet, si la construction de la population de l'enquête est robuste pour chaque région de l'Hexagone, le recensement exact des entreprises pouvant réaliser de la R&D en Outre-mer est plus délicat, notamment en raison de difficultés pour identifier l'ensemble des aides à la recherche et à l'innovation existantes. Par ailleurs, le petit nombre d'entreprises susceptibles de réaliser de la R&D en Outre-mer, couplé à de fortes disparités existant entre chacun des territoires, invitent à la prudence quant à la publication de résultats par territoire.

En ce qui concerne les enquêtes réalisées auprès des administrations (établissements d'enseignement supérieur et de recherche, centres hospitaliers universitaires (CHU) et centres de lutte contre le cancer (CLCC), organismes publics de recherche, services ministériels et autres établissements publics, associations et fondations), le champ couvre les DROM et les COM. Les données ultramarines sont regroupées sous une unique rubrique « Outre-mer » dans les tableaux de diffusion par région (qui ne sont utilisés que pour des réponses à la demande et ne sont pas diffusés sur le site du MESR), comme dans les données transmises à Eurostat. Les données en open-data sur la période 2001-2013 en revanche fournissent la dépense intérieure de recherche et développement expérimental (DIRD) et les effectifs de R&D par DROM. La non diffusion par territoire est justifiée pour l'enquête auprès des associations par la qualité incertaine de la réponse de certains établissements et par la nécessité de

préserver le secret statistique. Elle se justifie aussi par la légitimité de traiter de manière identique un établissement domicilié Outre-mer et un établissement qui y détache ses personnels, même s'il y exécute de la R&D.

Par ailleurs, depuis 2002, l'enquête biennale sur le financement de la recherche (R&T) et de l'enseignement supérieur (ES&VE) par les collectivités territoriales permet d'appréhender la part du budget de chaque collectivité territoriale qui est consacrée à la recherche et au transfert de technologie ainsi qu'à l'enseignement supérieur et la vie étudiante. Elle couvre toutes les collectivités territoriales de l'Hexagone ou d'outre-mer finançant la recherche, le transfert de technologie, l'enseignement supérieur et la vie étudiante et permet de diffuser des résultats pour chaque DROM, la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française. Si les conseils régionaux, les conseils départementaux et assimilés sont généralement répondants, le taux de réponse parmi les communes et EPCI interrogés est plus bas que sur le reste de l'enquête.

2.19 Tourisme

2.19.1 Dans les DROM

L'Insee réalise dans les cinq DROM des enquêtes mensuelles de fréquentation dans les hébergements collectifs touristiques (hôtels et résidences de tourisme), comme dans l'Hexagone, et diffuse des résultats départementaux. Les données sur la fréquentation hôtelière dans les hébergements collectifs touristiques sont diffusées dans les notes de conjoncture trimestrielles, depuis juillet 2019 aux Antilles et en Guyane, et depuis octobre 2018 à La Réunion.

De premiers résultats sur la fréquentation hôtelière à Mayotte au premier semestre 2020 ont été rendus publics dans le cadre de l'exercice d'évaluation de l'impact économique de la crise sanitaire. Depuis lors, des publications annuelles présentent un bilan de la fréquentation hôtelière sur l'ensemble de l'année.

Dans le cadre du partenariat Cerom, un nouveau compte satellite du tourisme a été produit pour La Réunion sur 2019 (les précédents portaient sur 2005 et 2010) et diffusé en juillet 2022.

Selon les DROM et les années, il existe aussi des enquêtes dans les aéroports auprès des voyageurs, dont le financement dépend de la participation effective des collectivités territoriales. Une enquête de ce type a été réalisée chaque année à Mayotte jusqu'en 2019, en partenariat avec le Comité Départemental du Tourisme de Mayotte (CDTM). Elle visait à quantifier le flux de touristes visitant l'île, leurs caractéristiques et leurs dépenses en cours de séjour.

2.19.2 Dans les COM

Depuis fin 2023 à Saint-Martin, une quarantaine d'hôtels sont enquêtés, et peuvent répondre sur une plateforme internet de l'Insee en collaboration avec l'institut statistique de Saint-Martin (ITSEE). Les données sont ensuite extraites de la base Insee et transmises à l'ITSEE.

À Saint-Barthélemy et Saint-Pierre-et-Miquelon, aucune enquête relative au tourisme n'est réalisée par le service statistique public. Toutefois, quelques chiffres d'administrations hors service statistique public sont publiés par l'IEDOM dans les rapports annuels consacrés à chaque COM.

En Polynésie française, l'ISPF réalise chaque mois une enquête sur les flux touristiques ainsi que des enquêtes de fréquentation hôtelière (hôtellerie internationale et familiale). Une enquête relative aux dépenses des touristes est menée en outre tous les deux ans. En raison du Covid-19, l'enquête prévue en 2020 a été différée entre août 2021 et octobre 2022.

En Nouvelle-Calédonie, l'Issee réalise en continu une enquête sur le flux de passagers à l'aéroport et a mis en place début 2020 une enquête sur les dépenses des touristes. Cette dernière a été suspendue en mars 2020 en raison du Covid-19. Une synthèse du tourisme 2022, sur la base de l'enquête auprès des personnes débarquant en Nouvelle-Calédonie, a été publiée en avril 2023. Des échanges ont eu lieu avec les institutions en charge du tourisme au niveau territorial et de la province Sud pour relancer une enquête auprès des croisiéristes (enquête menée par un prestataire privé et analysée par l'Issee – en stand-by compte tenu des événements en cours) et mesurer le poids du tourisme par une approche « touristicité » des activités et des communes calédoniennes (inspirée d'une méthodologie appliquée à La Réunion).

2.20 Énergie

Les statistiques sur l'énergie produites par l'Observatoire de l'Énergie puis par le service statistique du ministère en charge de l'énergie, le SDES⁶⁰, n'ont longtemps couvert que l'Hexagone. Des efforts ont été entrepris depuis une quinzaine d'années pour étendre le champ aux DROM :

- de certaines enquêtes statistiques : enquête annuelle sur la production d'électricité (inclusion des DROM hors Mayotte en 2007 ; inclusion de Mayotte en 2014) ;
- de certaines collectes administratives : collecte de données sur l'électricité auprès d'EDF-Systèmes électriques insulaires ou d'Électricité de Mayotte, collecte de données sur le pétrole auprès de la Raffinerie de Martinique, enquête sur la transparence des prix du gaz et de l'électricité ;
- de l'observation de sources déjà existantes : données des Douanes concernant les DROM, données des observatoires régionaux de l'énergie dans les DROM, etc.

60 : Service des données et études statistiques

L'objectif premier est de pouvoir établir des statistiques nationales sur un champ incluant les DROM, correspondant désormais à la définition géographique de la France retenue pour les statistiques énergétiques européennes depuis la révision du règlement européen sur ces dernières de 2017.

Le principal produit de diffusion du SDES en matière de statistiques énergétiques est le bilan énergétique annuel. Portant initialement sur l'Hexagone, ce champ inclut les DROM depuis 2019, en cohérence avec le règlement européen sur les statistiques de l'énergie.

Un certain nombre de statistiques restent toutefois non publiables localement, pour des contraintes de secret ou de représentativité, bien que les collectes incluent ces territoires.

Le champ des notes de conjoncture a été étendu aux DROM à partir de la note du 1^{er} trimestre 2022 publiée en mai 2022, sans néanmoins isoler ce sous-champ géographique dans la publication.

2.20.1 Dans les DROM

Une page dédiée aux bilans énergétiques des différents DROM a été créée en 2020 sur le site du SDES et des bilans de l'énergie DROM par DROM ont été diffusés pour les années 2013 à 2022 (cf. chapitre 4 - Sélection de publications statistiques). Ces bilans, qui présentent l'avantage d'être comparables entre eux, avec le bilan national et avec ceux des autres pays diffusés par l'Agence internationale de l'énergie, apportent ainsi des informations complémentaires à celles publiées par les observatoires régionaux de chaque DROM.

En outre, la collecte et la diffusion de données locales de consommation d'énergie, mises en œuvre dans le cadre de l'article 179 de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV), couvrent les DROM. Sont en particulier mises à disposition aujourd'hui des données de consommation d'électricité par Iris⁶¹ et de consommation de produits pétroliers par département (cf. chapitre 4 - Sélection de publications statistiques). Des données de consommation d'électricité à l'adresse pour tous les bâtiments non résidentiels et les bâtiments résidentiels d'au moins dix logements des DROM sont diffusées depuis 2022.

L'enquête sur les travaux de rénovation des maisons individuelles (Tremi), dont la collecte a été réalisée en 2020 sous co-maîtrise d'ouvrage du SDES et de l'Ademe⁶², inclut les DROM, à titre expérimental. Le faible nombre de répondants n'a pas permis de diffuser les résultats dans chacun des DROM, ils ont donc été regroupés dans les fichiers de diffusion. L'enquête sur les travaux de rénovation des logements (Trello) qui prend la suite de Tremi, et dont la collecte a eu lieu à l'automne 2023, inclut les DROM hors Mayotte et la Guyane.

2.20.2 Dans les COM

Pour la Polynésie française, la thématique de l'énergie est légèrement abordée dans l'étude sur l'économie bleue diffusée en mai 2022.

61 : Découpage géographique infra-communal (cf. annexe 3)

62 : Agence de la transition écologique, ex-agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

En Nouvelle-Calédonie, la direction de l'industrie, des mines et de l'énergie (Dimenc) produit des données qui seront prochainement accessibles à tous sur le site de l'Observatoire de l'énergie en cours de préparation (mise en service en 2025).

2.21 Environnement – développement durable

Le service statistique ministériel en charge de l'environnement, le SDES, produit des clés de lecture et des informations statistiques sur l'état des milieux et les pressions qui s'y exercent en exploitant des données produites par l'ensemble des acteurs de l'environnement (institutionnels, associations...).

En matière de statistiques environnementales, certaines productions statistiques ne donnent pas lieu à diffusion de données locales. Il en est ainsi des statistiques sur les éco-activités, de la dépense de protection de l'environnement, produites à partir de sources ne permettant pas une régionalisation (comptabilité nationale, Esane, rapport d'activités, comptes de dépenses...) ou du compte d'émissions dans l'air (Namea-Air⁶³).

Par ailleurs, certaines sources ne permettent pas de diffusion au niveau DROM bien que ceux-ci soient dans le champ de la source. C'est le cas par exemple, de l'enquête annuelle sur les minéraux et matériaux de carrières, dont les données ultra-marines ne sont pas exploitables isolément.

Des enquêtes sur les pratiques et opinions des Français sur les sujets environnementaux sont régulièrement conduites. Celles-ci incluent dans leur échantillon les DROM, mais la taille des échantillons ne permet généralement pas de diffuser de résultats distinguant Hexagone et Outre-mer. Pour certaines enquêtes spécifiques, certains DROM sont sur-échantillonnés pour pouvoir disposer de résultats significatifs sur l'agrégat Outre-mer. Cela a été le cas pour l'enquête Les Français et la Nature en 2020 et pour l'enquête sur le sentiment d'exposition aux risques en 2022.

2.21.1 Dans les DROM

Des informations statistiques sont produites dans chaque DROM concernant la qualité des **eaux** souterraines et superficielles. Pour ce faire, le SDES, mobilise et exploite les données issues des réseaux de surveillance de ces masses d'eau gérés par les offices de l'eau.

La même démarche est conduite pour la qualité de l'**air**, via la valorisation des données issues du dispositif de surveillance de la qualité de l'air en place dans chaque DROM et géré par les associations locales agréées de surveillance de la qualité de l'air. Ces données abondent le rapport annuel produit par le SDES portant sur la qualité de l'air en France (cf. chapitre 4 – Sélection de publications statistiques).

Une démarche similaire voit actuellement le jour pour la qualité des **sols** avec la montée en puissance du réseau de mesure de la qualité des sols piloté par le Groupement d'intérêt scientifique sur les sols (Gis Sol).

63 : National Accounting Matrix Including Environmental Accounts

Des diffusions au niveau régional y compris pour les DROM sont faites en ce qui concerne les statistiques sur les formations initiales en environnement (nombre de formations, d'élèves et insertion) ainsi que sur le marché du travail des métiers de l'économie verte (données issues de Pôle emploi hors Mayotte).

Des statistiques sont produites pour chaque DROM sur les **déchets** (production de déchets par type d'activités, gestion des déchets municipaux et des déchets dangereux) ainsi que sur l'eau (notamment prélèvements et utilisation d'eau douce, service d'alimentation en eau). Ces indicateurs sont transmis à la division statistique des Nations unies.

Des données existent sur les achats de **produits phytopharmaceutiques** dans les DROM déclarées par les distributeurs, au même titre que ce qui est disponible dans l'Hexagone, mais elles sont de bien moins bonne qualité. Les déclarations sont néanmoins publiées sur Internet sous forme de tableur et de data visualisation⁶⁴, en espérant une amélioration de leur qualité à l'avenir.

Des données de présence sur les **espèces continentales et marines** dans chaque DROM sont disponibles sur l'Inventaire national du patrimoine naturel (INPN⁶⁵), actualisé chaque année : abondance des populations, degré de menace et autres caractéristiques (autochtones, introduites). La qualité de ces données sur ces territoires est fonction de la pression d'inventaire qui peut être très hétérogène. La mise en place courant 2023 d'un programme de surveillance de la biodiversité terrestre devrait permettre à terme de renforcer la collecte de ces données.

La mobilisation de sources administratives permet par ailleurs au SDES de produire une information statistique régulière sur les questions en lien avec les **risques naturels et technologiques**.

Enfin, pour éclairer les **démarches territoriales de développement durable**, l'Insee et le SDES se sont associés pour mettre à disposition un ensemble d'indicateurs cohérent avec l'Agenda 2030. Ces indicateurs permettent une approche régionale, départementale et communale, y compris dans les DROM (cf chapitre 4 – Sélection de publications statistiques).

2.21.2 Dans les COM

Certaines enquêtes menées par le SDES portent sur un périmètre incluant des collectivités d'outre-mer. On peut citer les statistiques sur les formations initiales en environnement comprenant Saint-Pierre-et-Miquelon, la Polynésie française, la Nouvelle-Calédonie et Wallis-et-Futuna.

Par ailleurs, une démarche sur les objectifs de développement durable (ODD), à laquelle contribue l'ISPF, a été lancée en août 2020 en Polynésie française ; un ensemble d'indicateurs de suivi a été publié par la Présidence de la Polynésie française en 2021 (cf chapitre 4 – Sélection de publications statistiques).

64 : <https://ssm-ecologie.shinyapps.io/bnvd/>

65 : <https://inpn.mnhn.fr/espece/indicateur>

2.22 Transports

Le domaine des statistiques du transport se prête difficilement à des analyses par territoire. En effet, l'une des caractéristiques des transports est justement que les marchandises et les voyageurs circulent, soit à l'intérieur d'une région, soit à partir d'un point de départ ou d'arrivée d'une région, soit juste traversant la région, les statistiques sur ce dernier créneau étant difficiles à établir.

On peut toutefois citer les statistiques suivantes, produites et diffusées par DROM : les statistiques des transports de marchandises et passagers par mer, élaborées à partir de données par port (hors Mayotte), les statistiques relatives au transport de passagers, de fret et de courrier par voie aérienne, collectées par aéroport et le suivi statistique des véhicules routiers (immatriculations et parcs de véhicules).

2.22.1 Dans les DROM

Dans le domaine du **transport maritime**, le SDES collecte et transmet à Eurostat des données trimestrielles et annuelles issues des grands ports maritimes (GPM) de Guadeloupe, de Martinique, de La Réunion et de Guyane pour répondre à la directive 2009/42/EC. Les transmissions trimestrielles sont obligatoires pour les ports ayant un trafic annuel supérieur à 1 million de tonnes de marchandises ou plus de 200 000 passagers.

En outre l'arrêté du 24 octobre 2012 en application de l'article R-154-1 du Code des ports maritimes impose des remontées de données mensuelles et trimestrielles pour les ports dont l'activité dépasse ces mêmes seuils et annuelle pour les ports qui, chaque année, enregistrent au moins une tonne de marchandises ou un mouvement de passagers. Les grands ports maritimes de Guadeloupe, de Martinique, de La Réunion et de Guyane sont concernés par ces remontées. Les ports cités dans cet arrêté et dont le trafic se situe en deçà de ces seuils doivent toutefois transmettre au SDES des données selon un rythme annuel. C'est le cas de Mayotte notamment. Toutefois aucune donnée concernant ce territoire n'a pu être collectée jusqu'à présent.

Dans le domaine du **transport aérien**, les données sont collectées et transmises à Eurostat par la Direction générale de l'aviation civile (DGAC) selon les termes du règlement européen n° 437/2003. La liste des aéroports soumis à ce règlement est fixée par le règlement européen n° 158/2007 avec un seuil minimum de 15 000 unités-passagers par an. Les aéroports suivants des DROM sont concernés :

- Guadeloupe (Aéroport de Guadeloupe-Pôle Caraïbes) ;
- Martinique (Aéroport international Martinique-Aimé-Césaire) ;
- Guyane (Aéroport international Félix-Éboué, Aérodrome de Maripasoula) ;
- La Réunion (Aéroport de La Réunion-Roland-Garros, Aéroport de Pierrefonds) ;
- Mayotte (Aéroport de Dzaoudzi-Pamandzi).

Concernant le **parc de véhicules routiers**, le SDES diffuse annuellement des tableaux par catégorie de véhicules (véhicules particuliers, utilitaires légers, camions, etc.) pour chaque DROM. Ceux-ci contiennent désormais également des estimations de distances parcourues par ces véhicules à partir des relevés de contrôles techniques.

2.22.2 Dans les COM

Les données des aéroports suivants sont collectées et transmises par la DGAC à Eurostat :

- Saint-Martin (Aéroport de Grand-Case Espérance) ;
- Saint-Barthélemy (Aéroport de Saint-Barthélemy – Rémy de Haenen) ;
- Polynésie française (Aéroport international Tahiti Faa'a) ;
- Nouvelle-Calédonie (Nouméa – La Tontouta).

2.23 Agriculture

De façon générale, les territoires des DROM ont des spécificités qui rendent la collecte des enquêtes conduites par le service statistique ministériel de l'agriculture plus complexe que dans l'Hexagone. Le repérage des ménages à enquêter est plus difficile, car beaucoup de ménages agricoles cultivent des terres pour leurs propres besoins et sont faiblement orientés vers le marché. Ils n'ont donc pas toujours de comptabilité et ne sont pas identifiés dans les fichiers administratifs d'aides. Par ailleurs, l'existence de productions locales et de pratiques agricoles spécifiques nécessitent le plus souvent une adaptation des questionnaires. Enfin, certains territoires sont difficiles d'accès, notamment la Guyane.

Les DROM sont couverts autant qu'il est possible par les enquêtes agricoles, mais la situation est variable selon les territoires.

Jusqu'en 2015, l'enquête annuelle Teruti sur l'occupation et l'utilisation des sols se déroulait aux Antilles et à La Réunion mais pas en Guyane ni à Mayotte compte tenu de la difficulté particulière d'accès à une partie du territoire de ces deux DROM. À l'occasion de la refonte de l'enquête en 2017, une extension de la collecte à l'ensemble des DROM a été réalisée. Les premiers résultats, portant sur les années 2017-2019, ont été publiés en 2021.

Pour la première fois, en 2020, Mayotte a été totalement inséré dans le dispositif du **recensement agricole décennal** (RA2020), qui couvre donc les cinq DROM et l'Hexagone. En 2010, le recensement agricole avait été réalisé en Guadeloupe, Martinique, Guyane et à La Réunion en même temps que dans l'Hexagone et une opération spécifique expérimentale avait été conduite pour Mayotte.

2.23.1 Dans les DROM

2.23.1.1 Les enquêtes statistiques

Les **enquêtes sur la structure des exploitations agricoles**, intermédiaires entre deux recensements agricoles décennaux, couvrent désormais les cinq DROM, Mayotte ayant été intégré pour l'enquête structure 2023.

Les **enquêtes cheptels** couvrent l'ensemble des DROM s'agissant des caprins.

Les **enquêtes sur les pratiques culturelles** couvrent les DROM quand les productions sont suffisamment significatives :

- canne à sucre en Guadeloupe , en Martinique et à La Réunion pour les enquêtes sur les grandes cultures ;
- banane en Guadeloupe et Martinique, plus récemment, agrumes en Guyane, pour les enquêtes sur l'arboriculture ;
- Guadeloupe, Martinique, Guyane et La Réunion pour les enquêtes sur les légumes.

Pour Mayotte, une enquête d'initiative locale est menée sur le maraîchage depuis 2022 (échantillon en cours de consolidation). L'enquête aquaculture nationale a été étendue aux DROM. En 2022, une première collecte dans chacun des DROM avait permis d'enquêter pour la première fois l'ensemble des unités aquacoles, selon un dispositif ad hoc. En 2023, les DROM ont été pleinement intégrés au dispositif d'enquête hexagonal, avec une collecte menée en face-à-face ou par téléphone par les services statistiques régionaux.

Les enquêtes ponctuelles couvrent les DROM autant qu'il est possible.

2.23.1.2 Les opérations de synthèse

La **statistique agricole annuelle** (SAA) est une opération de synthèse utilisant l'ensemble des informations disponibles pour fournir annuellement des données de surface, de rendement et de production pour les différents produits végétaux. Les services régionaux disposent de diverses enquêtes statistiques utilisant des réseaux d'enquêteurs spécialisés. Outre ces sources d'information utilisées de façon traditionnelle, ils disposent également d'évaluations de correspondants et d'experts, ainsi que de données chiffrées fournies par les organismes techniques professionnels. Les données de la SAA sont disponibles sur la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane, La Réunion et, depuis 2016, sur Mayotte.

Les comptes économiques de l'agriculture couvrent la France entière. Depuis le passage en base 2010, l'Insee a conduit quelques opérations pour inclure Mayotte. Des données régionales (pour chacun des cinq DROM) sont également transmises à Eurostat dans le cadre du passage sous règlement des comptes régionaux.

En 2017-2018, un travail de révision des séries des comptes régionaux de l'agriculture des DROM a été conduit pour harmoniser les différentes méthodes de valorisation des productions, pour ventiler selon les mêmes principes les subventions et pour progresser dans l'estimation des charges et des consommations intermédiaires, moins bien connues que dans l'Hexagone. Les séries révisées (depuis 2010) et actualisées sont publiées et alimentent depuis 2020 une annexe du rapport sur les comptes régionaux de l'agriculture présenté en commission des comptes de l'agriculture de la Nation. Les comptes de l'agriculture rebasés (passage en base 2020) seront publiés à compter de juillet 2024. Le rebasement a conduit à réévaluer les niveaux de base 2019 et 2020 par poste et par région ; pour les DROM, ce travail s'est limité à intégrer les changements de concepts décidés avec le rebasement, en particulier l'intégration dans le champ des comptes des productions des jardins familiaux. Les comptes 2020, 2021, 2022 (semi-définitif) et 2023 (provisoire) en nouvelle base seront présentés à la Commission des comptes de l'agriculture de la nation en juillet 2024, puis diffusés. Des séries rétropolées (pour avoir des séries antérieures à 2020 à concepts constants) seront publiées ultérieurement.

Depuis 2018, le service statistique ministériel de l'agriculture assure le suivi statistique de la **pêche maritime** et de l'**aquaculture**. Pour répondre à l'appel à données européen sur les données économiques des flottes de pêche française, le service statistique, en partenariat avec l'Ifremer⁶⁶ et le Lemna⁶⁷, mobilise plusieurs sources, notamment des données d'effort de pêche et d'enquête réalisée par l'Ifremer pour estimer un modèle de coût (Guyane et Guadeloupe), ou des documents comptables de certains armateurs (La Réunion) pour fournir des données sur les flottes des DROM. Ces résultats sont publiés de manière agrégée par segment de flotte aussi bien pour le rapport annuel économique sur la flotte de pêche de l'Union européenne⁶⁸ que dans la publication de synthèse du service statistique ministériel.

2.23.1.3 Le suivi des comptabilités agricoles

Depuis 2013, les **statistiques sur les comptabilités des exploitations**, produites par le service statistique ministériel de l'agriculture à partir du réseau d'information comptable agricole (Rica), couvrent trois DROM (Guadeloupe, Martinique, La Réunion). Les résultats sont de fiabilité inégale compte tenu des spécificités locales en termes de structuration du réseau des centres comptables et du nombre important d'exploitations au forfait. Compte-tenu de ces difficultés, les données sont maintenant regroupées dans un ensemble Antilles, rassemblant la Guadeloupe et la Martinique, de façon à diffuser des résultats représentatifs à ce niveau-là.

2.23.2 Dans les COM

Le recensement agricole est réalisé par le service statistique du ministère en charge de l'agriculture dans les deux collectivités d'outre-mer de Saint-Martin et Saint-Barthélemy, en même temps que dans l'Hexagone (2010, 2020).

66 : Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer

67 : Laboratoire d'économie et de management de l'Université de Nantes

68 : Annual Economic Report on the EU fishing fleet

En Polynésie française, le dernier recensement général agricole (RGA) a eu lieu en 2023. La collecte s'est déroulée d'août à décembre 2023, principalement par enquêteur en face-à-face et de façon dématérialisée sur tablette. Le champ géographique de ce RGA est constitué de l'ensemble des îles de Polynésie française.

Les données sur l'agriculture sont diffusées par le Service du développement rural – Service de la pêche. Depuis juin 2017, ce service a laissé la place à une direction de l'agriculture et à une direction de la biosécurité.

L'institut statistique de Polynésie française, ISPF, produit chaque année un bilan de la pêche et des publications sur les exportations de produits perliers (cf. chapitre 4 – Sélection de publications statistiques).

En Nouvelle-Calédonie, le recensement général agricole est mené environ tous les dix ans par l'Isee et la Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales (Davar). Il vise à alimenter les systèmes d'informations sur l'agriculture calédonienne et étudier l'évolution du secteur sur le territoire et ses trois provinces. Depuis 1983, il y a eu quatre recensements, le dernier datant de 2012.

Après un recensement général de l'agriculture en 2001 à Wallis-et-Futuna, une enquête agricole a été réalisée en 2014-2015 par le service statistique de Wallis-et-Futuna (STSEE) en partenariat avec le service de l'agriculture.

2.24 Finances publiques locales et structures territoriales

2.24.1 Dans les DROM

Le service statistique ministériel de la direction générale des collectivités locales (DGCL), le département des études et des statistiques locales (DESL), produit annuellement des statistiques sur les **comptes des collectivités locales** et de leurs groupements à fiscalité propre (communautés de communes, communautés d'agglomération, communautés urbaines, métropoles). Ces statistiques sont basées sur les comptes de gestion fournis par la DGFIP⁶⁹ et sur la centralisation de documents budgétaires. Les cinq DROM sont intégrés dans le champ de ces statistiques, chaque DROM étant désormais présenté individuellement.

Par ailleurs, le rapport annuel de l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales (OFGL) contient une annexe spécifique (annexe 3) sur les collectivités locales ultra-marines, qui met en regard les comptes des collectivités des DROM avec les comptes des collectivités de l'Hexagone. Ainsi, dans les statistiques produites sur les différents types de collectivité (commune, EPCI⁷⁰, département, région ou collectivité territoriale unique), les résultats agrégés sont désormais présentés au niveau de chaque DROM (y compris pour le secteur communal). En outre, une consolidation des comptes entre types de budget, et entre catégories de collectivité, est présentée pour les cinq DROM.

69 : Direction générale des finances publiques

70 : Établissement public de coopération intercommunale

La DGCL produit également des statistiques sur la **fiscalité locale**, à partir du Répertoire des éléments d'imposition (REI) de la DGFIP. Comme pour les finances locales, les cinq DROM sont inclus dans les statistiques produites mais, dans les publications sur la fiscalité du secteur communal, ils sont regroupés en raison du faible nombre de communes.

L'annuaire statistique « Collectivités locales en chiffres » intègre depuis son édition 2022 des résultats supplémentaires par région, DROM inclus, relatifs au dénombrement des structures locales (communes et intercommunalités) selon la taille et la catégorie ainsi que des données régionales sur les élus locaux (sexe et âge). Les résultats détaillés sur les comptes des DROM par type de collectivité seront également mis à jour pour l'édition en ligne 2023. De même, le chapitre 8 de l'annuaire statistique « collectivités locales en chiffres » comprend des résultats ventilant les effectifs d'agents au sein de la fonction publique territoriale par région, dont chacun des DROM hors Mayotte.

Sur un sujet connexe, on peut signaler que la DGCL réalise également un suivi des structures intercommunales (groupements à fiscalité propre, syndicats de communes, syndicats mixtes), via une application déployée dans les préfectures⁷¹. Là encore, les cinq DROM sont intégrés dans les statistiques produites.

De surcroît, dans le chapitre 2 de « Collectivités locales en chiffres » relatif aux collectivités locales et leurs populations, les informations diffusées couvrent à la fois les DROM et les COM (cf. chapitre 4 – Sélection de publications statistiques).

2.24.2 Dans les COM

Les COM sont désormais mieux couvertes dans les sources produites sur les finances locales par la DGFIP.

Dans le rapport annuel de l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales (OFGL), sont présentés des éléments sur les finances des COM (Polynésie française, Wallis-et-Futuna, Saint-Martin, Saint-Barthélemy, Saint-Pierre-et-Miquelon, Nouvelle-Calédonie).

2.25 Commerce extérieur

2.25.1 Dans les DROM

Les statistiques du commerce extérieur des DROM établies par le service statistique de la direction générale des douanes et droits indirects, le département des statistiques et des études du commerce extérieur (DSECE), sont diffusées selon deux concepts :

71 : Application Aspic-Banatic (Accès des services publics aux informations sur les collectivités/Base nationale sur l'intercommunalité)

- **concept « national »** (échanges de la France avec le « reste du Monde »), appliqué à l'ensemble et à chacune des régions et départements français, y compris d'outre-mer ;
- **concept spécifique aux DROM** où chaque DROM est considéré comme un territoire statistique autonome, échangeant avec l'ensemble du Monde, Hexagone et autres DROM compris.

En concept national, les données par région et département sont diffusées à un niveau de produit « agrégé » (en CPF 4⁷² ou en NA 129⁷³) et selon une chronologie trimestrielle.

En concept DROM, depuis novembre 2022 des statistiques détaillées, par pays et par produit en Nomenclature Combinée (8 positions), sont diffusées annuellement (avec un historique remontant à l'année 2019). Le pas annuel permet de limiter le nombre de données non diffusables par DROM du fait de l'application du secret statistique.

De façon standardisée, ces statistiques régionales et départementales sont accessibles sur le site Internet « Le Chiffre du commerce extérieur » (cf. chapitre 4 – Sélection de publications statistiques). Des « demandes particulières » (requêtes directes sur bases de données) peuvent en outre être réalisées pour diffusion d'informations publiques non couvertes par les processus de diffusion classiques.

2.25.2 Dans les COM

Les données du commerce extérieur concernant les COM ne font l'objet d'aucune publication de la part du service statistique de la direction générale des douanes et droits indirects.

En particulier, pour Saint-Martin, en l'absence d'enregistrement des flux de marchandises entre la partie française et la partie néerlandaise de l'île, la douane française ne peut pas produire de statistiques pour les échanges de cette COM.

En Polynésie française, l'ISPF valorise les données du commerce extérieur en publiant une note de conjoncture trimestrielle et un bilan annuel en lien avec les douanes.

Pour la Nouvelle-Calédonie, l'Issee exploite le fichier du commerce extérieur des douanes et publie des points conjoncturels trimestriels, une synthèse annuelle et propose des tableaux de résultats sur son site Internet (dont un suivi mensuel).

Des données peuvent être obtenues pour les autres COM auprès de l'Institut d'émission d'Outre-mer (IEOM)⁷⁴.

72 : Classification des produits française – niveau groupe

73 : Nomenclature agrégée de la CPF à 129 positions

74 : <http://www.ieom.fr/ieom/>

2.26 Comptabilité économique régionale

À noter : le produit intérieur brut (PIB) de la France couvre l'Hexagone, les cinq DROM et la collectivité de Saint-Martin. La raison en est que Saint-Martin, après avoir accédé au statut de collectivité d'outre-mer française en 2007⁷⁵, a acquis le statut de région ultrapériphérique (RUP) de l'Union européenne. C'est la seule COM à avoir le statut de RUP.

2.26.1 Dans les DROM

Les **comptes définitifs des DROM** sont de la responsabilité de l'Insee et publiés sur le site Internet de l'Insee.

Fondamentalement, l'Insee traite différemment les comptes annuels (dits définitifs) des départements d'outre-mer et les comptes des régions de l'Hexagone. Les deux directions inter-régionales ultramarines de l'Insee – Antilles-Guyane et La Réunion-Mayotte – mobilisent les sources les plus détaillées et les plus précises dont elles disposent sur chaque DROM de leur périmètre de responsabilité, afin d'en élaborer le compte, dont le produit intérieur brut (PIB) et ses différentes composantes (consommation, investissement...) sont les indicateurs emblématiques. Pour les DROM hors Mayotte, les comptes sont établis de manière courante à partir de sources statistiques assez développées. Pour Mayotte, où les sources restaient incertaines, un compte complet a été établi et diffusé pour la première fois en 2019 pour le millésime 2015.

Les comptes des régions de l'Hexagone en revanche sont calculés par décomposition du compte « ensemble de l'Hexagone », celle-ci étant basée sur une information beaucoup plus sommaire que celle utilisée par les deux directions inter-régionales Antilles-Guyane et La Réunion-Mayotte de l'Insee.

Il existe donc pour chacun des DROM des éléments d'informations beaucoup plus précis, notamment sur la formation des revenus, que dans les régions de l'Hexagone. Ces informations sont disponibles entre deux et quatre ans après l'année écoulée. Actuellement les comptes annuels « définitifs » portent sur le millésime 2019 pour les cinq DROM.

En 2018, les séries de comptes économiques définitifs des DROM hors Mayotte ont été réropolées en base 2014 des comptes nationaux. Ces séries débutent en 1996. Les comptes définitifs du millésime 2019 seront produits en base 2014 et 2020. Les séries réropolées en base 2020 seront produites incessamment.

La diffusion des comptes économiques des DROM a évolué en 2022, avec la mise à disposition d'une description de l'économie de ces territoires à la fois actualisée (nouveaux millésimes disponibles, jusqu'en 2020), harmonisée entre DROM et complétée. En effet, pour la première fois, l'Insee a mis en ligne sur son site Internet des séries longues des principaux indicateurs macroéconomiques en complétant les séries issues des comptes définitifs de celles issues des comptes rapides. En outre, sont diffusés certains ratios « grand public » dans un fichier récapitulatif des principaux agrégats (cf. chapitre 4 – Sélection de publications statistiques). En particulier, l'Insee diffuse pour la première fois une série

75 : Avant 2007, Saint-Martin faisait partie intégrante du département de la Guadeloupe.

d'évolution du revenu disponible brut par unité de consommation, concept plus pertinent que celui de l'évolution du revenu disponible brut par habitant.

Par ailleurs, pour les DROM hors Mayotte, il existe un système de **comptes économiques rapides**, eux aussi annuels, mais élaborés plus rapidement sur la base d'informations moins complètes. Actuellement, les délais de publication des comptes rapides sont de 6 mois environ après la fin de l'année pour La Réunion et de 10 mois après la fin de l'année pour les Antilles et la Guyane. Ainsi pour La Réunion, la publication des comptes économiques portant sur l'année 2022 date de juillet 2023. Pour les Antilles et la Guyane, celles portant sur l'année 2021 datent de septembre 2022.

Pour Mayotte, des estimations de PIB et des données économiques afférentes sont réalisées chaque année pour les besoins d'Eurostat, selon une méthode plus élémentaire que pour les autres DROM.

Les comptes rapides sont une production du projet Comptes économiques rapides pour l'Outre-mer (Cerom) et sont publiés sur le site du Cerom. Le projet Cerom est né en 2003 et formalisé par un accord cadre. Le dernier accord cadre a été signé en 2021 par six partenaires institutionnels⁷⁶, dont l'Insee ; il consiste à mettre en place un cadre statistique permettant d'analyser les évolutions récentes de la situation économique des Outre-mer français. Deux types de produits sont élaborés : les comptes rapides et les tableaux de bord, qui suivent trimestriellement des indicateurs économiques variant selon les territoires⁷⁷.

Enfin, depuis 1997 l'Insee mène tous les 7 à 10 ans une enquête sur l'impact des activités spatiales en Guyane. La dernière enquête a été collectée en 2020 et ses résultats ont été publiés en 2022.

2.26.2 Dans les COM

Depuis la mise en place du projet Cerom (cf. *supra*), les partenaires ont entrepris l'estimation d'un PIB par habitant pour chacune des collectivités de l'Outre-mer français ; des études approfondies sont également proposées.

Les comptes économiques 2022 de la Polynésie française ont été publiés en juillet 2023, ceux de 2021 en juillet 2022. Pour la Nouvelle-Calédonie, les comptes économiques de 2021 en novembre 2022 et ceux de 2020 en mars 2022. En Polynésie française, des comptes définitifs sont également publiés avec trois ans de décalage (publication en 2023 des comptes définitifs 2019). Les comptes définitifs de Nouvelle-Calédonie datent de 2017 en raison d'un travail de fond pour mettre en place une nouvelle base (nouvelles sources, automatisation et adoption des meilleurs standards).

Les dernières actualisations du PIB par habitant ont été diffusées :

76 : L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (Insee), l'Institut d'Émission d'Outre-Mer (IEOM), l'Institut d'Émission des Départements d'Outre-Mer (IEDOM), l'Agence Française de Développement (AFD), l'Institut de Statistique de Polynésie française (ISPF), l'Institut de la Statistique et des Études Économiques de Nouvelle-Calédonie (Isee).

77 : Par exemple : indice des prix à la consommation, indicateur du climat des affaires, demandeurs d'emploi en fin de mois, emploi salarié dans le secteur marchand, importations, exportations, octroi de mer, importations de biens de consommation courante, importations de biens d'équipement, crédits à la consommation des ménages, immatriculations de véhicules neufs (tourisme / utilitaires), consommation d'électricité basse tension, crédits à l'habitat aux ménages, crédits à l'investissement des entreprises, trafic passager aéroportuaire, épargne collectée par les établissements de crédit implantés localement, coût du crédit aux entreprises, personnes physiques en interdiction bancaire, dossiers de surendettement déposés, taux de créances douteuses...

- en 2023, pour Saint-Martin (portant sur l'année 2019 – le PIB a également été calculé pour l'année 2021 (provisoire) et 2020 (semi-définitif)) ;
- en 2014, pour Saint-Barthélemy (portant sur l'année 2010) ;
- en 2008, pour Wallis-et-Futuna (portant sur l'année 2005).

L'IEDOM a également calculé en 2018 un PIB pour Saint-Pierre-et-Miquelon (portant sur l'année 2015). En Polynésie française, l'ISPF a produit en mars 2022 un diagnostic territorial en vue de l'élaboration du plan de convergence du pays (cf. chapitre 4 – Sélection de publications statistiques).

Investissements en cours

3.1 Quelques exemples d'évolution	79
3.2 Le programme prévisionnel des enquêtes ménages dans les DROM.....	83



3 Investissements en cours

Les statistiques publiques sur l’Outre-mer continuent de se diversifier et de s’enrichir. Les systèmes d’information statistique ne sont pas figés. Ils évoluent pour s’adapter aux besoins de connaissance de la société. Ainsi à la suite de plusieurs investissements lancés par l’Insee et les services statistiques ministériels, de nouvelles informations seront prochainement disponibles sur l’Outre-mer, que celles-ci soient issues de dispositifs statistiques nationaux ou de travaux spécifiques.

Les instituts et services territoriaux de statistique enrichissent également leur production.

Les données ainsi produites seront mises à disposition via des publications ainsi que des bases de données accessibles sur les sites Internet des services et instituts.

3.1 Quelques exemples d’évolutions

Sont présentés ici des exemples d’investissements en cours.

Concernant le recensement de la population :

De 2021 à 2024, le recensement à Mayotte était désormais réalisé selon les mêmes modalités que dans les autres DROM et l’Hexagone, avec des enquêtes annuelles par sondage dans les communes de plus de 10 000 habitants et une enquête quinquennale exhaustive dans les communes de moins de 10 000 habitants. Si les modalités de collecte ont convergé, Mayotte bénéficiait de moyens renforcés pour son enquête cartographique, ainsi que pour une collecte réalisée de façon exhaustive dans les quartiers d’habitats précaires. Les dégâts causés par le cyclone Chido et les mouvements de population qui en résultent nécessitent de fortement adapter le processus pour les années à venir. Les logements devront être cartographiés avant d’organiser prochainement un recensement exhaustif.

Le questionnaire Internet de l’enquête annuelle du recensement de la population accessible tous publics, et compatible tous supports et notamment sur téléphone portable est désormais proposé à la population suite au projet national Recens’smart. Il a eu un impact positif mais relativement faible sur le taux de réponse par Internet dans les DROM (en 2023, la réponse internet progresse entre 0,9 et 9,7 points selon le DROM).

Concernant l’état civil :

Un projet de refonte du système d’information du RNIPP est en cours d’instruction à l’Insee. Il n’est pas spécifique aux DROM ou COM. Ce projet vise à améliorer le dispositif de transmission et de contrôle des données d’état civil, les algorithmes d’identification des personnes et les modalités et produits de diffusion des données.

Concernant les statistiques sur l’emploi et le chômage :

Mayotte a intégré pleinement l'enquête Emploi en continu en 2024, après une année de montée en charge débutant en janvier 2023 : 2023 est donc une année cumulant à la fois l'enquête annuelle selon sa version actuelle et l'enquête en continu dans un objectif de transission. À l'instar des autres DROM, un important travail de rétopolation doit permettre l'intégration de Mayotte dans les séries longues des principaux agrégats assis sur l'enquête Emploi (à commencer par le taux de chômage).

Le déploiement de la déclaration sociale nominative (DSN) a débuté à Mayotte début 2022. Elle nécessite une expertise de la qualité (taux de couverture, décalage temporel des déclarations, non-réponse partielle, etc.). Ainsi, après cette expertise sur la qualité et l'exhaustivité sur les années 2022 et 2023, un important travail sera nécessaire pour intégrer Mayotte dans les différents produits du Siera, que ce soit sur les statistiques sur les salaires, celles sur l'emploi, les statistiques en coupe ou en séries. Lorsque l'ensemble du territoire aura été couvert, avec des données exhaustives et de qualité, des statistiques sur les mouvements de main-d'œuvre à Mayotte pourront être calculées par la Dares.

En 2024, la mesure du retour à l'emploi à la sortie d'un dispositif de politique de l'emploi continue d'être expertisée, afin d'instruire un scénario de bascule des enquêtes réalisées par la Dares auprès des sortants de dispositifs d'insertion en emploi (contrats uniques d'insertion, insertion par l'activité économique, contrats de professionnalisation) vers un appariement entre les données administratives portant sur ces dispositifs et la DSN, permettant des analyses sur la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane et La Réunion, et à terme également sur Mayotte.

Les données sur les offres d'emploi en ligne exploitées par la Dares (Jocas) ne font actuellement l'objet d'aucune production statistique récurrente. Toutefois, un projet de mise à disposition trimestrielle est en cours. Il devrait intégrer une dimension locale (régions et départements) et permettre, si la couverture est jugée suffisante, de distinguer les DROM.

Concernant le Système d'information sur les agents des services publics (Siasp), 2022 est le premier millésime alimenté par la DSN et produit par l'Insee avec la chaîne de production du secteur privé. Siasp 2022 étant impacté par des changements de source et de chaîne. Le travail d'expertise des données est très conséquent, c'est également l'occasion de remettre à plat, documenter et interroger les choix méthodologiques passés. Ce travail de mise au point et de validation des nouveaux indicateurs Siasp se fait dans le cadre d'un groupe de travail (GT) organisé par l'Insee avec tous les SSM concernés (Drees, DGCL, Depp, OED). L'année 2024 est donc consacrée à définir les indicateurs 2022 robustes pour la diffusion, à identifier les indicateurs fortement impactés par des ruptures des séries et à documenter ces ruptures. Si la diffusion des données 2022 sera plus tardive qu'habituellement, l'objectif à terme est d'aligner le calendrier de production de Siasp sur celui du privé. L'expertise des données sur Mayotte n'est pas un chantier programmé à ce jour dans le cadre du GT Siasp.

Une enquête emploi annuelle est à l'étude sur le territoire de Saint-Martin.

Concernant les revenus, la pauvreté et les inégalités :

En Nouvelle-Calédonie, une diffusion infra-communale est à l'étude sur le dispositif de suivi des revenus, de la pauvreté et des inégalités.

En Polynésie française, une enquête portant sur le budget des familles est en préparation pour une collecte en 2025.

Concernant les statistiques sur la santé :

L'enquête santé DOM sera rééditée en 2025. L'enquête, pilotée par la Drees, sera représentative de chacun des cinq DROM, comme en 2019, alors qu'elle ne l'est pas au niveau de chaque région de l'Hexagone.

Concernant les statistiques dans le domaine des « solidarités » :

Le projet de la Drees de remontées de données individuelles sur l'orientation et l'accompagnement des bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA) par les conseils départementaux, démarré en 2020, s'est poursuivi en 2023 (base « RI-insertion ») et donnera lieu à une première diffusion en 2024. Il concerne les cinq DROM, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin. La première diffusion couvrira les Antilles et La Réunion.

Un projet d'exploitation par la Drees des données administratives sur les établissements et services médico-sociaux (fichier Badiane : données de la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie, de l'agence nationale d'appui à la performance, etc.) a été lancé en 2019. Il vise à produire un fichier statistique qui, sous réserve d'expertise sur les données, permettra des exploitations au niveau de la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane et La Réunion à partir de 2023. Cette première version de Badiane couvre les établissements pour personnes âgées ; le champ sera ensuite étendu aux établissements et services pour personnes handicapées.

Les remontées par la Drees de données individuelles sur les prestations départementales d'aides aux personnes âgées ou aux personnes handicapées (RI-APA-ASH et RI-PCH) seront reconduites dans un dispositif plus global de remontées d'informations relatives aux politiques d'autonomie (projet « RI-autonomie »), intégrant également des informations sur les prestations gérées par la CNAM ou la CNAF. La base construite sera exhaustive, et permettra donc des exploitations sur chaque DROM. La collecte des RI-autonomie 2018-2022 a lieu en 2023-2024.

Par ailleurs, l'extension de l'enquête Mode de garde à la Réunion, donnera lieu, en 2024, à une publication réalisée en collaboration avec la Direction Interrégionale de La Réunion-Mayotte.

Concernant les statistiques de l'éducation :

À la rentrée 2024, les évaluations nationales seront étendues aux classes de CE2, CM2, 5e et 3e sur l'ensemble du territoire. De nouvelles données seront donc produites dans les académies ultramarines.

Concernant les statistiques sur l'enseignement supérieur :

Au deuxième semestre 2024, une note du SIES devrait approfondir l'analyse des flux géographiques des étudiants à l'entrée dans l'enseignement supérieur à partir des données issues de la plateforme Parcousup en se concentrant spécifiquement sur les mouvements ultramarins au sortir de la terminale.

Concernant les statistiques sur le sport :

Les baromètres 2022 et 2023 sur la pratique sportive sont exploités pour produire des résultats en Guadeloupe, Martinique, Guyane et à La Réunion. Les fiches régionales sur le sport seront actualisées en 2024 et déclinées au niveau départemental pour ces territoires.

Une plateforme de mise à disposition et de valorisation des données publiques du sport est en cours d'élaboration avec la direction des sports. Au-delà de l'entrée entrepôt de données, il est prévu un parcours « portrait de territoires » présentant les principaux indicateurs disponibles sur les différentes dimensions du sport (équipements, pratique sportive grand public et de haut niveau, enseignement-diplômes, activité économique-emplois, dispositif publique) et qui permettra de sélectionner un territoire (région, département, voir commune par certains indicateurs) et de représenter les indicateurs sur ces zones géographiques, en les comparant à la moyenne nationale. La Guadeloupe, la Martinique, la Guyane et La Réunion seront couverts, Mayotte selon les sources mobilisées.

Concernant les statistiques sur la culture :

Dans la continuité de la sortie des premiers résultats de l'enquête Pratiques culturelles, un appel à propositions de recherche sera lancé en 2023. Alimenté par les discussions et les échanges organisés dans le cadre d'un conseil consultatif scientifique, cet appel à proposition de recherche aura pour ambition de traiter des questions spécifiques aux territoires ultramarins et à leur positionnement dans des aires géographiques particulières. La publication d'un ouvrage collectif est envisagée.

Concernant les statistiques sur le logement et la construction :

L'enquête Logement a eu lieu en 2023-2024 sur l'ensemble de la France. Grâce à une extension d'échantillon, elle permettra une diffusion de résultats pour chaque DROM, à partir d'un questionnaire adapté aux conditions locales.

Le projet Sitadel 3 est en cours d'élaboration et devrait atterrir, pour ses principales fonctionnalités, en 2025. Il vise à mieux intégrer l'ensemble des informations issues des demandes d'autorisation d'urbanisme et à moderniser le système d'information (flux d'intégration des données, traitements, etc.). En complément de ce projet, un investissement est en cours afin d'améliorer les estimations à date réelle des agrégats publiés sur les autorisations et les mises en chantier (et possiblement des achèvements).

Concernant les statistiques sur la justice et la sécurité intérieure :

La SSER envisage de diffuser des tableaux relatifs aux condamnations dans les COM en même temps que les données provisoires 2022 portant sur le champ géographique « Hexagone et DROM ».

Le SSMSI mène des travaux en vue de l'exploitation par département de l'enquête VRS. Ces travaux incluent les DROM dans lesquelles cette enquête a été menée (Martinique, Guadeloupe, La Réunion).

Concernant les statistiques sur les équipements et services dans les territoires :

Concernant les statistiques sur les équipements et services dans les territoires. L'offre de diffusion de la BPE est renouvelée. Elle contient des tables de dénombrement filtrables téléchargeables en csv, parquet ou via une API, une base détaillée au niveau équipement, des graphiques et cartes interactifs destinés à un large public et une étude annuelle, au format Insee Résultat, sur un thème particulier de la BPE. Tous ces produits incluent les DROM dans leur champ.

Suite à des expertises, le domaine de la santé, de la justice et de l'apprentissage incluront des nouvelles structures et des nouvelles professions, y compris sur les DROM. Les stations de recharge électriques

seront également incluses mais uniquement pour l'Hexagone, faute de données disponibles sur les DROM.

Concernant les statistiques sur la recherche et le développement :

Des travaux méthodologiques pour poser le secret dans les enquêtes R&D auprès des administrations sont prévus au second semestre 2024. Une fois le secret posé sur les enquêtes R&D auprès des administrations, il est prévu de mettre à jour les données en open data sur la période récente et de publier des statistiques régionales.

Concernant les statistiques sur l'énergie :

L'Enquête sur les travaux de rénovation énergétique dans les logements (TRELO), dont la collecte a eu lieu au second semestre 2023, intègre la Guadeloupe, la Martinique et La Réunion. Toutefois, le niveau de diffusion géographique des résultats dépendront de leur robustesse.

Concernant les statistiques sur les transports :

En Guadeloupe, il est prévu un exercice de prospective en termes de déplacements de voyageurs en vue d'établir des scénarii à l'horizon 2040. Cette étude des déplacements à l'horizon 2040 sera réalisée en partenariat avec l'observatoire régional des transports (ORT).

Concernant les statistiques sur le tourisme :

À Saint-Martin, l'ITSEE va réaliser une enquête « profil des touristes » à l'aéroport et au port, à compter du second semestre 2024.

Concernant les statistiques sur l'agriculture :

La prochaine enquête pratiques culturelles portera sur les pratiques agronomiques menées en arboriculture et en viticulture, lors de la campagne culturelle 2024 (enquête PK arbo-viti 2024). La collecte est menée de novembre 2024 à février 2025. Dans les DROM, l'enquête concernera la culture de la banane (en Guadeloupe et Martinique) et celle des agrumes (en Guyane).

Concernant les statistiques sur les finances publiques locales :

Dans le domaine du suivi des structures intercommunales, le projet de refonte de l'application BANATIC concerne également les DROM. Une fois déployée (à l'automne 2024), ce nouvel outil mis à jour par les préfetures de département, permettra notamment de valoriser plus fidèlement l'état des compétences portées par les EPCI avec ou sans fiscalité propre.

3.2 Le programme prévisionnel des enquêtes ménages dans les DROM

Le programme prévisionnel des enquêtes ménages qui seront déployées dans les DROM dans les prochaines années, avec des extensions d'échantillon permettant des exploitations régionales à la différence des régions de l'Hexagone est une autre illustration des investissements spécifiques de la statistique publique dans les DROM.

Enquêtes auprès des ménages avec extensions d'échantillon permettant des exploitations DROM :

Année de collecte	Enquêtes	Territoires couverts	Partenaires financiers envisagés	Maître d'ouvrage de l'opération si non Insee
2023/2024	Logement	5 DROM	DGOM	
2024	Conditions de travail – Risques psycho – sociaux	5 DROM	DGOM	Dares
2025	Santé	5 DROM	DGOM	Dares
2026	Budget de famille	5 DROM	DGOM	
2027 (à préciser)	Comparaison spatiale des prix	5 DROM	DGOM	

Autres enquêtes auprès des ménages menées dans les DROM :

Année de collecte	Opération	Territoires couverts	Partenaires financiers envisagés	Maître d'ouvrage de l'opération si non Insee
En continu	Enquête Emploi en continu (EEC)	5 DROM		
Tous les ans	Recensement de la population	DROM hors Mayotte, Mayotte à/c de 2021		
Tous les ans	Enquête Loyers et charges	DROM hors Mayotte		
2025	Enquête familles	5 DROM	Sans extension locale	
Tous les ans	Enquête Technologies de l'information et de la communication	DROM hors Mayotte	Sans extension locale	
Tous les ans a/c de 2022	Dispositif sur les ressources et les conditions de vie (SRCV)	DROM hors Mayotte	Sans extension locale	

Note : les enquêtes sans extension locale ne permettent pas d'exploitations régionales.

Autres opérations de collecte menées par l'Insee dans les DROM

Année de collecte	Opération	Territoires couverts	Partenaires financiers envisagés
En continu	Indice des prix à la consommation, publication mensuelle par DROM	5 DROM	
En continu	Enquête mensuelle de fréquentation dans les hébergements collectifs de tourisme	5 DROM	
Tous les ans	Enquête statistique annuelle d'entreprises (Esane)	DROM hors Mayotte	
Tous les ans	Enquête sur les entreprises de Mayotte (Esem)	Mayotte	
Tous les ans	Enquête cartographique	5 DROM	
Tous les ans	Recensement des communautés	5 DROM	

Publications statistiques – sélection 2023-2024

4.1 Publications multithèmes.....	89
4.2 Démographie (recensement de la population & état civil).....	94
4.3 Emploi, chômage, revenus d'activité.....	101
4.4 Niveau de vie, pauvreté, inégalités, conditions de vie.....	109
4.5 Santé et Solidarités.....	113
4.6 Enseignement, éducation (dont illettrisme), enseignement supérieur.....	121
4.7 Jeunesse, sport, culture.....	127
4.8 Logement et construction.....	131
4.9 Justice et sécurité intérieure.....	135
4.10 Équipements et services dans les territoires.....	137
4.11 Prix à la consommation.....	138
4.12 Activité productrice et démographie des entreprises.....	143
4.13 Recherche et développement.....	148
4.14 Tourisme.....	149
4.15 Énergie.....	151
4.16 Environnement – développement durable.....	152
4.17 Transports.....	156
4.18 Agriculture.....	158
4.19 Finances publiques locales.....	163
4.20 Commerce extérieur.....	164
4.21 Comptabilité économique régionale, économie générale.....	166

4 Publications statistiques - sélection 2023-24

La liste des publications statistiques ci-après n'a pas vocation à être exhaustive.

Elle présente des publications de référence contenant des données sur au moins un DROM ou un COM, parmi les plus récentes mises en ligne principalement par le service statistique public. La sélection, nécessairement subjective, vise à donner un aperçu de la diversité des données et études existantes jusqu'à mi 2024.

4.1 Publication multithèmes

Certaines publications abordent des thèmes différents dans une même édition. Afin d'éviter leur duplication dans les chapitres suivants et pour chaque géographie, elles sont listées ci-après.

Publications, données concernant plusieurs DOM ou COM

Régions et villes illustrées

Indicateurs régionaux pour les thèmes suivants : économie, population, santé, éducation, marché du travail, tourisme, économie et société numériques, agriculture, transports, sciences et technologie.

Territoires : *Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte*

Source : *Eurostat – Décembre 2023*

Statistiques locales

De la région à la commune, des centaines d'indicateurs accessibles par thème. Possibilité de visualisation par carte ou tableau.

Territoires : *Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte*

Source : *Insee, Statistiques locales - décembre 2023*

Eurostat regional yearbook - 2023 edition

Chaque chapitre présente des données statistiques au moyen de cartes, de graphiques et d'infographies, accompagnés d'une analyse descriptive mettant en évidence les principales conclusions. Ces indicateurs régionaux sont présentés pour les 13 thèmes suivants : population, santé, éducation, marché du travail, conditions de vie, société numérique, économie, entreprises, recherche et le développement, tourisme, transport, environnement, agriculture.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Eurostat – Septembre 2023

[L'essentiel sur... votre région](#)

L'essentiel sur... une région propose un panorama de celle-ci à travers cinq thèmes (démographie, niveau de vie médian et pauvreté, produit intérieur brut, niveau d'éducation et marché du travail) ; six questions-réponses propres aux problématiques du territoire ; des informations sur les sources, méthodes et des prolongements des sujets abordés.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Insee - décembre 2024

[Dossier complet](#)

Évolution et structure de la population, population active, emploi et chômage, logement, diplômés – formation, tourisme, entreprises, salaires et revenus d'activité, etc. Résultats pour toutes les communes, départements, régions, intercommunalités.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Insee, Chiffres détaillés – Juin 2024

[Enquête migration, famille, vieillissement](#)

Conçue par l'Ined et réalisée en partenariat avec l'Insee en 2020-2021, l'enquête Migrations, Famille et Vieillesse vise à mesurer les mutations démographiques en cours dans les DROM et à en appréhender leurs conséquences socio-économiques. Sont ici rassemblées au fur et à mesure de leur disponibilité les publications de l'enquête à La Réunion, en Guadeloupe, Martinique et Guyane.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion

Source : Ined - Insee – 2024

[49,5 millions d'électeurs inscrits pour les élections européennes de 2024](#)

Début mai 2024, 49,5 millions de personnes sont inscrites sur les listes électorales françaises pour voter aux élections européennes du 9 juin, soit 2,2 millions de plus qu'aux élections européennes de 2019. Parmi elles, 1,6 million résident hors de France et sont inscrites dans un consulat, 269 000 sont des citoyens d'un autre pays membre de l'Union européenne résidant en France et 222 000 figurent sur les listes spécifiques de Nouvelle-Calédonie.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Polynésie française, Wallis-et-Futuna

Source : Insee focus n° 328 – Mai 2024

Guadeloupe

[Rapport annuel 2023](#)

Situation économique, sectorielle, monétaire et financière de Guadeloupe.

Source : IEDOM - Juin 2024

Martinique

[Rapport annuel 2023](#)

Situation économique, sectorielle, monétaire et financière de Martinique.

Source : IEDOM - Juin 2024

Guyane

[Rapport annuel 2023](#)

Situation économique, sectorielle, monétaire et financière de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Source : IEDOM – Juillet 2024

La Réunion

[Portraits des Hauts de La Réunion : des territoires contrastés en termes d'emploi, de pauvreté et d'habitat](#)

En 2020, 180 000 personnes résident dans les Hauts, soit un habitant sur cinq de La Réunion. Entre 2010 et 2020, la population des Hauts augmente un peu plus que dans le reste du département.

Source : Insee Analyses La Réunion n° 86 – Février 2024

[Égalité femmes-hommes à La Réunion : chiffres clés de la région](#)

À La Réunion comme ailleurs, les femmes sont dorénavant plus diplômées que les hommes. Pourtant, elles continuent à être moins souvent en emploi. De plus, lorsqu'elles travaillent, elles exercent des métiers moins qualifiés et moins rémunérateurs. Ces spécialisations genrées dans le monde du travail s'observent dès l'orientation scolaire. Les femmes travaillent aussi bien plus souvent à temps partiel que

les hommes. En effet, avec l'arrivée des enfants, ce sont elles qui réduisent leur temps de travail ou arrêtent de travailler.

Source : *Insee Dossier La Réunion n° 8 – Mars 2024*

[Rapport annuel 2023](#)

Situation économique, sectorielle, monétaire et financière de La Réunion.

Source : *IEDOM – Juin 2024*

[Chiffres clés 2024](#)

Recueil de la DEETS sur l'économie, l'emploi, le travail, la cohésion sociale, la concurrence, la consommation et la répression des fraudes et métrologie.

Source : *DEETS – décembre 2024*

Mayotte

[Rapport annuel 2023](#)

Situation économique, sectorielle, monétaire et financière de Mayotte.

Source : *IEDOM – Juillet 2024*

Saint-Martin

[Rapport annuel 2022](#)

Situation économique, sectorielle, monétaire et financière de Saint-Martin.

Source : *IEDOM – Septembre 2023*

Saint-Barthélemy

[Rapport annuel 2022](#)

Situation économique, sectorielle, monétaire et financière de Saint-Barthélemy.

Source : *IEDOM – Octobre 2023*

Saint-Pierre-et-Miquelon

[Rapport annuel 2023](#)

Situation économique, sectorielle, monétaire et financière de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Source : IEDOM – Juin 2024

Nouvelle-Calédonie

[Rapport annuel 2022](#)

Situation économique, sectorielle, monétaire et financière de Nouvelle-Calédonie.

Source : IEOM – Juillet 2023

Polynésie française

[Polynésie française en bref 2022](#)

Source : ISPF - Points Référence – Octobre 2023

[Vahine en chiffres 2024](#)

Numéro consacré aux femmes

Source : ISPF - Points Référence -Mars 2024

[Le recensement de la population en Polynésie française en 2022](#)

En 2022, 279 000 personnes vivent en Polynésie française. En cinq ans, la population a augmenté de près de 600 personnes par an, un rythme plus faible qu'auparavant. Plus de la moitié de la population vit dans une famille nombreuse ou dans un ménage composé de plusieurs familles. En cinq ans, le taux d'emploi progresse de trois points.

Source : ISPF - Points Référence n° 1396 – Février 2024

[En Polynésie française, la population augmente faiblement, de 1 % entre 2017 et 2022](#)

En 2022, 279 000 personnes vivent en Polynésie française. En cinq ans, la population a augmenté de près de 600 personnes par an, un rythme plus faible qu'auparavant. Plus de la moitié de la population vit dans une famille nombreuse ou dans un ménage composé de plusieurs familles. En cinq ans, le taux d'emploi progresse de trois points.

Source : Insee Première n° 1990 – Mars 2024

[Fiches géographiques – Polynésie française](#)

Diverses données et indicateurs aux différents niveaux géographiques les plus courants (Polynésie entière, subdivisions et communes).

Source : ISPF

[Rapport annuel 2023](#)

Situation économique, sectorielle, monétaire et financière de la Polynésie française.

Source : IEOM – Juillet 2024

Wallis-et-Futuna

[Rapport annuel 2023](#)

Situation économique, sectorielle, monétaire et financière de Wallis-et-Futuna.

Source : IEOM – Août 2024

4. 2 Démographie (recensement de la population & état civil)

Publications, données concernant plusieurs DOM ou COM

[Populations légales 2021](#)

Dernier recensement de la population par région, département, arrondissement, canton et commune, collectivité d'outre-mer et liens pour accéder aux résultats de la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie française et Wallis-et-Futuna.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Wallis-et-Futuna

Source : Insee, Populations légales – Décembre 2023

[Pyramide des âges interactive au 1^{er} janvier 2024](#)

Pyramides des âges par région. Population en début d'année, définitive jusqu'en 2021, provisoires de 2022 à 2024. Outil interactif.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Insee, Recensement de la population – 2024

[Recensement 2020 : résultats sur un territoire, bases de données et fichiers détail](#)

Pour toutes les communes, départements, régions, intercommunalités... 7 thèmes accessibles, parmi lesquels : évolution et structure de la population ; couples - familles - ménages ; étrangers - immigrés.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion

Source : Insee, Chiffres détaillés – Juin 2023

[Résultats statistiques des collectivités d'outre-mer](#)

Données du recensement de la population 2020 communales et infra-communales sur la population, les couples, familles et ménages et sur la nationalité et l'immigration.

Territoires : Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon

Source : Insee, Chiffres détaillés – Octobre 2023

[Dans les pôles des grandes aires d'attraction des villes, sept emménagements sur dix en 2020 sont issus du même pôle](#)

Malgré les restrictions liées à l'épidémie de Covid-19, les mobilités résidentielles en 2020 s'inscrivent dans la continuité des années récentes. Un ménage sur dix a déménagé au cours de l'année et pour trois déménagements sur dix, le nouveau logement est éloigné de moins de deux kilomètres du précédent. Ces déménagements de proximité sont plus fréquents dans les pôles des aires d'attraction des villes que dans les couronnes périurbaines autour de ces pôles.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, La Réunion

Source : Insee Première - n° 1988 – Mars 2024

[Naissances et décès domiciliés 2014-2022](#)

État civil – Résultats pour toutes les communes, départements, régions, intercommunalités...

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Insee, Chiffres détaillés – Novembre 2023

[Nombre de décès quotidiens \(de 2020 à 2023\)](#)

Données par région et département et au niveau national

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Insee, Chiffres détaillés – Janvier 2024

[Décès quotidiens et mensuels \(à compter de 2024\)](#)

Données par région et département et au niveau national

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Insee, Chiffres détaillés – Février 2024

[Indicateur conjoncturel de fécondité en 2023](#)

Comparaisons régionales et départementales

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Insee, Chiffres-clés – Mars 2024

[Taux de mortalité en 2023 et nombre de décès en 2022](#)

Comparaisons régionales et départementales

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Insee, Chiffres-clés – Mars 2024

[Taux de natalité et âge moyen de la mère à la naissance en 2023, et nombre de naissances en 2022](#)

Comparaisons régionales et départementales

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Insee, Chiffres-clés – Mars 2024

[Les mariages en 2022](#)

État civil - Fichiers détail

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Insee, Chiffres détaillés – Mars 2024

[Espérance de vie en 2023](#)

Comparaisons régionales et départementales

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Insee, Chiffres-clés – Mars 2024

[Espérance de vie à différents âges](#)

Comparaisons par département, âges et sexe, outil interactif

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Insee – 2024

[Partager son logement au-delà du noyau familial : des disparités régionales qui persistent](#)

En 2020, en France hors Mayotte, 3,7 % des ménages sont dits « complexes ». La moitié est constituée d'un couple, avec ou sans enfants, ou d'une famille monoparentale qui

cohabite avec au moins une autre personne ; ils sont dits « avec noyau familial ». L'autre moitié regroupe des personnes sans lien parent-enfant ni lien conjugal ; ils sont dits « sans noyau familial ». Les ménages complexes avec noyau familial sont beaucoup plus fréquents dans les DOM. En France métropolitaine, ils sont plus répandus en Corse et, dans une moindre mesure, dans le Sud et en Île-de-France. Ces disparités régionales étaient encore plus marquées il y a trente ans.

Territoires : *Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte*

Source : *Insee Première - n° 1980 – Janvier 2024*

Martinique

[En 2022, la Martinique devient la région la plus âgée de France](#)

En 2022, le recul démographique se poursuit et la population diminue avec des soldes naturel et migratoire négatifs pour la 3^e année consécutive. Les naissances reculent malgré une fécondité supérieure à celle de la France métropolitaine. Le nombre de décès baisse et l'espérance de vie augmente après la surmortalité observée en 2021 en lien avec la crise sanitaire de Covid-19. L'exode des jeunes continue et la Martinique devient la région où la part des 60 ans et plus est la plus élevée.

Source : *Insee Flash Martinique n° 189 – Septembre 2023*

[360 749 habitants en Martinique au 1^{er} janvier 2021](#)

Au 1^{er} janvier 2021, 360 749 personnes résident en Martinique, soit 20 100 personnes en moins qu'en 2015. La baisse moyenne de 0,9 % par an depuis 2015 s'explique par des départs du territoire plus nombreux que les arrivées.

Source : *Insee Flash Martinique n° 193 – Décembre 2023*

[Égalité femmes-hommes : chiffres clés de la Martinique](#)

Au 1^{er} janvier 2020, parmi les 361 200 habitants de Martinique, 54,1 % sont des femmes (195 600) et 45,9 % sont des hommes (165 600). Alors que les femmes sont aussi nombreuses que les hommes avant 30 ans, elles sont surreprésentées parmi les 75 ans et plus (59,7 %), leur espérance de vie à la naissance étant supérieure (84,4 ans contre 78,0 ans en 2020).

Source : *Insee Dossier Martinique n° 11 – Mars 2024*

Guyane

[En 2022, si les naissances baissent en Guyane, la fécondité reste très élevée](#)

En 2022, la croissance démographique de la Guyane se poursuit. Les naissances sont moins nombreuses qu'en 2021 mais la fécondité guyanaise reste bien supérieure à celles des Antilles et de la France métropolitaine. En lien avec la régression de la pandémie de Covid-19, les décès diminuent et font augmenter l'espérance de vie.

Source : *Insee Flash Guyane n° 176 - Septembre 2023*

[286 618 habitants en Guyane au 1^{er} janvier 2021](#)

Au 1^{er} janvier 2021, 286 618 personnes résident en Guyane. C'est la région de France (hors Mayotte) où la croissance démographique est la plus forte. La population s'accroît en moyenne de 1,6 % par an, soit 26 800 habitants de plus entre 2015 et 2021. Cette croissance démographique, portée par le solde naturel, est inégalement répartie sur le territoire.

Source : *Insee Flash Guyane n° 180 - Décembre 2023*

[Égalité femmes-hommes : chiffres clés de la Guyane](#)

Au 1^{er} janvier 2020, parmi les 285 100 habitants de Guyane, 51,2 % sont des femmes (146 000) et 48,8 % sont des hommes (139 100). Alors que les personnes de moins de 30 ans sont un peu plus souvent des femmes (50,6 %), elles sont encore plus surreprésentées parmi les 75 ans et plus (58,5 %), leur espérance de vie à la naissance étant supérieure (83,4 ans contre 76,8 ans en 2020).

Source : *Insee Dossier Guyane n° 12 - Mars 2024*

[En 2020, les jeunes natifs de Guyane sont moins mobiles qu'il y a dix ans](#)

En Guyane, la population âgée de 18 à 34 ans se distingue par une part plus élevée de natifs par rapport à 2010. Les natifs de Guyane vivant sur le territoire sont moins mobiles que dix ans auparavant. La moitié des jeunes est peu diplômée voire non diplômée et un quart a arrêté sa scolarité ou ses études pour gagner de l'argent. La moitié des jeunes parle et comprend le créole, pourtant leur niveau de la langue créole est en recul par rapport à 2010. Concernant les jeunes nés à l'étranger et arrivés en Guyane en parlant peu la langue française, leur niveau de langue s'est amélioré.

Source : *Insee Analyses Guyane n° 70 - Juillet 2024*

La Réunion

[Forte hausse des décès et baisse des naissances malgré une fécondité toujours élevée](#)

Bilan démographique 2022 et premiers mois 2023 à La Réunion. Au 1^{er} janvier 2023, la population réunionnaise est estimée à 873 100 habitants. En 2022, à La Réunion, les décès augmentent nettement par rapport à 2019, avant la crise sanitaire. L'espérance de vie recule légèrement par rapport à 2019. Dans le même temps, après une hausse en 2021, le nombre de naissances diminue de nouveau en 2022. La fécondité reste cependant stable, et nettement supérieure à celle de l'Hexagone.

Source : *Insee Flash Réunion n° 261 – Novembre 2023*

[871 200 habitants au 1^{er} janvier 2021 à La Réunion](#)

Recensement de la population : populations légales 2021. Au 1^{er} janvier 2021, 871 200 personnes résident à La Réunion. La population augmente de 0,4 % en moyenne par an depuis 2015, un peu plus vite que celle de la France métropolitaine (+0,3 %). La croissance démographique de l'île est cependant moins forte qu'entre 2010 et 2015.

Source : *Insee Flash Réunion n° 264 – Décembre 2023*

[Saint-Denis, une capitale attractive](#)

Les migrations résidentielles entre 2016 et 2020

Source : *Insee Analyses Réunion n° 88 – Mai 2024*

Mayotte

[Une fécondité toujours élevée](#)

En 2022, 10 770 enfants sont nés de mères domiciliées à Mayotte. Les naissances atteignent un nouveau niveau record, avec 160 bébés de plus qu'en 2021 (+1,5 %). La fécondité reste ainsi élevée avec 4,7 enfants par femme. Les trois quarts des bébés nés en 2022 ont une mère étrangère, souvent comorienne, mais plus d'un sur deux a au moins un de ses parents français. Les mères sont en moyenne plus jeunes qu'au niveau national. Avec 970 décès en 2022, la mortalité régresse par rapport à 2021 mais reste en forte hausse par rapport à 2019 (+23 %).

Source : *Insee Flash Mayotte n° 166 – Décembre 2023*

Nouvelle-Calédonie

[La Nouvelle-Calédonie perd 1 300 habitants en 2022](#)

En 2022, la Nouvelle-Calédonie compte 1 300 habitants de moins qu'en 2021, sous l'effet cumulé du déficit migratoire croissant et du solde naturel qui se réduit continuellement.

Source : Isee, Synthèse n° 69 – Septembre 2023

Polynésie française

[Feti'i e Fenua : Les couples, des réalités multiples](#)

Les résidents polynésiens de 40 à 59 ans sont majoritairement en couple (79 %) et originaires de la même subdivision (72 %). Au moment de la mise en couple, un tiers d'entre eux a emménagé dans la famille de l'un des conjoints et la moitié s'est installée dans un logement conjugal.

Source : Points Etudes et Bilans n° 1392 – Novembre 2023

[Bilan démographique 2022](#)

Au 31 décembre 2022, la Polynésie française compte 279 000 habitants. Au cours des dernières années, la croissance démographique a fortement ralenti et l'accroissement est de + 0,2 % en 2022. De plus, le vieillissement de la population se poursuit. La démographie est le reflet d'une année post-Covid. En effet, les naissances sont en hausse et les décès reviennent à un niveau similaire à celui observé avant la pandémie.

Source : Points Etudes et Bilans n° 1401 – Mars 2024

[Démographie de la Polynésie française](#)

Jeux de données en open data.

Source : Ispf – Mars 2024

Wallis-et-Futuna

[À Wallis-et-Futuna, la population a diminué d'un quart en vingt ans](#)

En 2023, 11 151 personnes vivent à Wallis-et-Futuna, dont 8088 personnes à Wallis et 3063 à Futuna. La population a baissé de 25,4 % depuis 2003, où elle avait atteint un maximum. La baisse a été forte entre 2003 et 2013 (-2,1 % en moyenne par an) mais elle

s'atténue sur les dix dernières années (-0,9 % en moyenne par an). L'émigration massive des jeunes, combinée à une baisse de la natalité, explique cette baisse de population.

Source : *Insee, Insee Première n° 2021 – Octobre 2024*

4. 3 Emploi, chômage, revenus d'activité

Publications, données concernant plusieurs DOM ou COM

[Recensement de la population](#)

Résultats 2020 pour toutes les communes, départements, régions, intercommunalités... 7 thèmes accessibles, parmi lesquels : Population active, emploi et chômage au sens du recensement, Caractéristiques de l'emploi au sens du recensement

Territoires : *Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion*

Source : *Insee, Chiffres-détaillés – Octobre 2023*

[Recensement de la population : résultats statistiques des collectivités d'outre-mer](#)

Données du recensement de la population 2020 communales et infra-communales sur l'activité des résidents et l'emploi au lieu de travail.

Territoires : *Saint-Martin, Saint-Barthélemy, Saint-Pierre-et-Miquelon*

Source : *Insee, Chiffres détaillés – Juin 2024*

[Estimations trimestrielles d'emploi salarié et évolutions par grand secteur d'activité](#)

Comparaisons régionales et départementales

Territoires : *Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion*

Source : *Insee, Chiffres-clés – Mars 2024*

[Estimations d'emploi](#)

Estimations d'emploi annuelles au niveau national et localisé (région, département, zone d'emploi).

Territoires : *Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion*

Source : *Insee, Chiffres détaillés – décembre 2023*

[Les demandeurs d'emploi inscrits à France Travail](#)

Séries locales sur le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail (ex-Pôle emploi) depuis 1996.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion

Source : Dares – 2024

[Principaux indicateurs sur l'emploi, le chômage et l'activité par DOM en 2022](#)

Nombreux tableaux sur l'emploi, le chômage et l'activité pour les DOM.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Insee, Chiffres détaillés – Juin 2023

[Tableau de bord des politiques de l'emploi, du travail et de la formation professionnelle](#)

Le nombre d'entrées et de bénéficiaires des différents dispositifs de la politique de l'emploi, de l'insertion et de la formation professionnelle (contrats aidés, accompagnement des jeunes, entrées en formation des personnes en recherche d'emploi, apprentissage, etc.) sont diffusés chaque mois par la Dares pour chacun des cinq DROM séparément.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Dares – 2024

[Datavisualisation sur les salaires](#)

Disparités géographiques des salaires dans le privé et la fonction publique au lieu de travail

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion

Source : Insee, Base Tous Salariés et Siasp

[Rapport annuel sur l'état de la fonction publique - édition 2023](#)

Données par région.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Polynésie française, Nouvelle-Calédonie

Source : Sdessi – Décembre 2023

[Taux de chômage localisés par sexe et âge en moyenne annuelle en 2023](#)

Comparaisons régionales et départementales, séries trimestrielles également disponibles

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion

Source : Insee, Chiffres-clés – Mars 2024

[Le halo autour du chômage, 2,5 à 5 fois plus présent dans les DOM qu'en France métropolitaine](#)

En moyenne en 2021-2022, les personnes dans le halo autour du chômage représentent de 10 % à 21 % de la population des 15 à 64 ans dans les DOM, contre 4 % en France métropolitaine. Outre-mer, elles sont proportionnellement plus nombreuses que dans l'Hexagone à ne pas rechercher activement un emploi. Le découragement est plus souvent cité comme motif de non-recherche d'emploi dans les DOM hors Mayotte, avec plus du quart des personnes du halo en Guadeloupe et à La Réunion.

Territoires : *Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte*

Source : *Insee Focus n° 303 – Juin 2023*

[En moyenne, 4 % de l'emploi salarié total dans les services à la personne et jusqu'à 6 % dans le Sud-Ouest](#)

En 2019, un million de salariés travaillent en France dans le secteur des services à la personne en moyenne chaque semaine. Ils représentent 4 % de l'ensemble des salariés et jusqu'à 6 % dans certains départements du Sud-Ouest.

Territoires : *Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte*

Source : *Insee Première - n° 1981 – Janvier 2024*

[Nombre et caractéristiques des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi depuis 1996](#)

Données mensuelles et trimestrielles, par région, département et zone d'emploi

Territoires : *Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion*

Source : *Pôle emploi / Dares, STMT – 2024*

[Les tensions sur le marché du travail en 2022](#)

Indicateurs annuels de tension par métier depuis 2011 – Niveaux national, régional et départemental.

Territoires : *Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion*

Source : *Dares / Pôle emploi - Décembre 2023*

Guadeloupe

[Le marché du travail en 2023 en Guadeloupe - Direction de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités \(DEETS\)](#)

Fin 2023, les Demandes d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) de catégories A et ABC baissent de 2,8 et 0,6 % respectivement sur un an en Guadeloupe. Le nombre d'inscrits à France Travail (ex-Pôle emploi) s'établit à 41 412 en catégorie A et à 55 092 en catégories ABC.

Source : *DEETS Guadeloupe – Février 2024*

[En 2023, la moitié des Guadeloupéens en âge de travailler ont un emploi](#)

En Guadeloupe, la moitié des résidents de 15 à 64 ans sont en emploi au sens du Bureau International du travail (BIT) en 2023. Parmi eux, 37 % occupent un emploi dans l'administration publique, l'enseignement, la santé humaine et l'action sociale. Le sous-emploi concerne 11 % des personnes en emploi de la région. Le taux de chômage au sens du BIT est élevé (19 %). Six personnes en situation de chômage sur dix le sont depuis au moins un an. Par ailleurs, 11 % de la population âgée de 15 à 64 ans se trouve dans le halo autour du chômage, part trois fois supérieure à celle de la France métropolitaine.

Source : *Insee Flash Guadeloupe n° 202 – Avril 2024*

[En Guadeloupe, un quart des jeunes de 15 à 29 ans ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation](#)

En moyenne, entre 2015 et 2019, en Guadeloupe, 27 % des jeunes de 15 à 29 ans ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation (NEET) soit deux fois plus qu'en France métropolitaine. Une large majorité d'entre eux recherchent un emploi ou souhaitent travailler. La moitié est peu ou pas diplômée et cohabite avec les parents. Plus du quart sont des mères isolées, en difficulté d'insertion et souvent au chômage de longue durée. Un jeune NEET sur cinq est chômeur diplômé. Enfin, 3 % de ces jeunes sont exclus socialement et professionnellement.

Source : *Insee Analyses Guadeloupe n° 63 – Janvier 2023*

Martinique

[En 2023, six personnes sur dix en âge de travailler occupent un emploi en Martinique](#)

En Martinique, le taux d'emploi augmente sur un an et atteint 60 % de la population active de 15 à 64 ans en 2023. Le taux d'emploi des femmes rejoint celui des hommes. Pour autant, elles sont plus fréquemment en situation de sous-emploi. Le secteur de

l'administration publique, l'enseignement, la santé humaine et l'action sociale concentre davantage d'emplois dans la région qu'en France métropolitaine. Le chômage au sens du Bureau International du Travail (BIT) concerne 11 % de la population active résidant en Martinique. La moitié des personnes en situation de chômage le sont depuis au moins un an. Par ailleurs, 9 % de la population âgée de 15 à 64 ans se trouve dans le halo autour du chômage.

Source : *Insee Flash Martinique n° 201 – Avril 2024*

[En Martinique, un quart des jeunes de 15 à 29 ans ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation](#)

En moyenne, entre 2015 et 2019, en Martinique, 26 % des jeunes de 15 à 29 ans ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation (NEET) soit deux fois plus qu'en France métropolitaine. Une large majorité d'entre eux recherchent un emploi ou souhaitent travailler. La moitié est peu ou pas diplômée et cohabite avec les parents. Les femmes à la tête de familles monoparentales (18 %) sont aussi diplômées que l'ensemble des NEET mais elles cumulent des difficultés socio-économiques. Plus d'un jeune sur quatre est chômeur diplômé. Enfin, 3 % de ces jeunes sont exclus socialement et professionnellement.

Source : *Insee Analyses Martinique n° 62 – Mars 2023*

[Hausse de la tension sur le marché du travail martiniquais en 2022](#)

Dans un contexte de reprise d'activité depuis la fin des restrictions sanitaires, la tension sur le marché du travail martiniquais atteint son plus haut niveau en 2022 depuis 2011. Elle est particulièrement forte dans les secteurs du BTP, de l'agriculture et de l'industrie. Les facteurs de tension du marché du travail en Martinique sont divers. Le lien entre la formation et l'emploi est un facteur de tension pour les employés de la comptabilité et les métiers de l'informatique. Les conditions de travail contraignantes sont également à l'origine de la tension dans certaines familles professionnelles, comme chez les cuisiniers et les bouchers, charcutiers, boulangers. Les tensions sur le marché du travail pourraient s'intensifier avec une main d'œuvre moins nombreuse et plus âgée.

Source : *Insee Analyses Martinique n° 70 – Mai 2024*

Guyane

[Les difficultés d'insertion sur le marché de l'emploi rencontrées par les immigrés](#)

En Guyane, l'origine géographique des immigrés se concentre principalement autour de trois pays : Haïti, le Brésil et le Suriname. Entre 2014 et 2019, le nombre d'immigrés âgés de 15 à 64 ans progresse un peu plus vite que l'ensemble de la population de 15 à 64 ans. Le faible niveau de formation initiale des immigrés complique leur insertion sur

le marché du travail. De ce fait, ils cumulent un fort taux de chômage avec un niveau de sous-emploi élevé. L'accès à l'emploi est encore plus difficile pour les femmes immigrées. La situation tend à s'améliorer pour les natifs ayant au moins un parent immigré (descendants d'immigrés).

Source : *Insee Analyses Guyane n° 67 – Décembre 2023*

[En 2023, quatre Guyanais en âge de travailler sur dix occupent un emploi](#)

En Guyane, quatre résidents sur dix de 15 à 64 ans sont en emploi au sens du Bureau International du travail (BIT) en 2023. Les femmes sont moins fréquemment en emploi que les hommes. Le secteur de l'administration publique, l'enseignement, la santé humaine et l'action sociale concentre davantage d'emplois dans la région qu'en France métropolitaine. Le taux de chômage au sens du BIT est important (14 %). Le chômage de longue durée diminue sur un an et concerne quatre chômeurs sur dix. Par ailleurs, 21 % de la population âgée de 15 à 64 ans se trouve dans le halo autour du chômage, part cinq fois supérieure à celle de la France métropolitaine.

Source : *Insee Flash Guyane n° 189 – Avril 2024*

[Hausse de la tension sur le marché du travail guyanais en 2022](#)

Dans un contexte de reprise d'activité depuis la fin des restrictions sanitaires, la tension sur le marché du travail guyanais atteint en 2022 son plus haut niveau depuis 2011. Elle est particulièrement forte dans le tertiaire, l'industrie et le BTP. Les facteurs de tension du marché du travail en Guyane sont divers. Le lien entre la formation et l'emploi est un facteur de tension pour les professions para-médicales. Les conditions de travail contraignantes sont également à l'origine de la tension dans certaines familles professionnelles, comme chez les cuisiniers. Les tensions sur le marché du travail pourraient s'intensifier avec une population en forte croissance et une population active suivant la même tendance.

Source : *Insee Analyses Guyane n° 69 – Mai 2024*

La Réunion

[La participation des femmes au marché du travail progresse](#)

Les femmes participent de manière croissante au marché du travail. Ainsi, en 2023, à La Réunion, 58 % des femmes de 15 à 64 ans ont un emploi ou sont au chômage, soit 4 points de plus qu'en 2019, avant la crise sanitaire.

Source : *Insee Flash Réunion n° 271 – Mars 2024*

[Des seniors de 55 à 64 ans plus souvent en emploi et moins souvent à la retraite qu'en 2014](#)

En 2022, à La Réunion, 44 % des seniors de 55 à 64 ans ont un emploi. Le taux d'emploi baisse à partir de 55 ans, comme ailleurs en France. Mais son niveau est comparable à celui de l'Hexagone à partir de 60 ans, alors même qu'avant 60 ans, le taux d'emploi sur l'île est très inférieur au niveau national. Cela peut traduire pour partie les difficultés que rencontrent nombre de seniors réunionnais à pouvoir bénéficier d'une retraite à taux plein : en 2022, parmi les Réunionnais âgés de 60 à 64 ans, seul un sur quatre déclare percevoir une pension de retraite ou préretraite. Cette part baisse depuis 2014, comme partout en France.

Source : *Insee Flash Réunion n° 255 – Mars 2023*

Mayotte

[Enquête Emploi 2022 à Mayotte - 2 000 emplois de moins qu'avant la crise sanitaire et forte hausse du chômage](#)

Au 2e trimestre 2022, 50 000 personnes de 15 à 64 ans ont un emploi à Mayotte, soit 2 000 de moins qu'en 2019. La population en âge de travailler étant toujours plus nombreuse, seuls 30 % des 15-64 ans ont un emploi en 2022, soit quatre points de moins qu'en 2019 ; c'est le niveau le plus faible depuis 2009. Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) s'établit à 34 % : il augmente de quatre points par rapport à son niveau des années précédentes.

Source : *Insee Flash Mayotte n° 151 – Février 2023*

Polynésie française

[Bilan de l'emploi en 2022](#)

En 2022, le nombre moyen d'emplois salariés déclarés à la Caisse de prévoyance sociale (CPS) s'est accru de 3 560 (+ 5,4 %) depuis 2021 pour atteindre 69 370 emplois. Hausse annuelle la plus marquée depuis plus de 20 ans, elle est portée par l'ensemble des secteurs d'activité et la reprise touristique.

Source : *ISPF, Points Études et Bilans n° 1400 – Décembre 2023*

[Le taux d'emploi poursuit sa progression en 2023](#)

En 2023, le nombre de personnes souhaitant un emploi s'est stabilisé et celui des personnes ne souhaitant pas travailler a diminué pour la première fois depuis 2018. La population active au sens du Bureau international du travail (BIT) progresse à 112 500 personnes âgées de 15 à 64 ans. Le taux d'emploi progresse de 1,2 point et atteint 55,8 % de la population en âge de travailler. Deux mille cent personnes supplémentaires ont un emploi et autant ont disparu du stock de personnes ne souhaitant pas travailler. Le nombre de personnes souhaitant un emploi s'est accru de 400 pour se porter à 25 900 personnes dans le halo du chômage ou considérées comme chômeurs. Le nombre de ces derniers est resté stable.

Source : ISPF, Points Études et Bilans n° 1408 – Février 2024

Nouvelle-Calédonie

[Les femmes sur le marché de l'emploi calédonien, miroir grossissant des mutations sociales](#)

L'activité professionnelle des femmes ne cesse de croître en Nouvelle-Calédonie, comme dans les autres pays développés. Le fait que les femmes occupent désormais près de la moitié des emplois sur le territoire constitue une mutation sociale majeure. La proportion était de 38 % il y a trente ans. La plus forte réussite des filles dans le système scolaire et universitaire constitue l'un des fondements de cette mutation.

Source : Isee, Synthèse n° 72 – Mars 2024

[Face à l'emploi, les femmes et les Kanak restent désavantagés par rapport aux hommes et aux non-Kanak](#)

Entre 2020 et 2022, 4 000 personnes ont rejoint le marché du travail en tant qu'actifs occupés. Parallèlement, le nombre de chômeurs recule en 2 ans. Ces bons résultats profitent plus aux hommes qu'aux femmes. Même en étant plus diplômées, les femmes sont moins souvent en emploi que les hommes. En outre, leurs statuts d'activité et leurs conditions d'emploi sont moins favorables.

Source : Isee, Synthèse n° 68 – Août 2023

[Des emplois pas toujours pérennes, et des difficultés pour accéder à l'emploi](#)

En 2022, une personne sur deux occupe un emploi, parmi les 15 ans et plus. La plupart d'entre elles sont salariées. 64 % de l'ensemble des personnes en emploi ont un contrat stable, mais au moins 17 % occupent un emploi précaire. Parallèlement, 1 personne sur 10 est sans emploi mais a exprimé le souhait de travailler.

Source : Isee, Synthèse n° 67 – Août 2023

[Emploi salarié : Synthèse annuelle 2023](#)

En 2023, l'effectif salarié privé continue de progresser et franchit pour la première fois la barre des 68 000 emplois

Source : *Isee, Conjoncture – Juillet 2024*

[Les salaires : synthèse annuelle 2022](#)

La hausse des prix affecte le pouvoir d'achat salarial des Calédoniens en 2022. (Des données historiques sont également disponibles sur les salaires nets et des salaires minimum.)

Source : *Isee, Conjoncture – Novembre 2023*

Wallis-et-Futuna

[Répartition annuelle des demandeurs d'emploi](#)

Par âge, sexe et diplôme, de 2012 à 2022

Source : *STSEE – 2023*

4. 4 Niveau de vie, pauvreté, inégalités, conditions de vie

Publications, données concernant plusieurs DOM ou COM

[Pauvreté monétaire par département](#)

Cet ouvrage dresse un panorama des inégalités sociales dans plusieurs domaines. La satisfaction dans la vie et le bien-être, l'état de santé des jeunes et leur consommation de substances psychoactives, la proximité sociale des personnes en couple, les inégalités de niveau de vie et de patrimoine, les inégalités d'orientation à la fin du collège et les inégalités en matière de santé, en France et en Europe sont ainsi abordés en mobilisant les nomenclatures socioéconomiques ou socioprofessionnelles, dont la nouvelle PCS Ménage ou encore les classes d'emploi.

Territoires : *Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte*

Source : *Insee, Insee références, « France, portrait social - édition 2023 » - Novembre 2023*

[La grande pauvreté bien plus fréquente et beaucoup plus intense dans les DOM](#)

La grande pauvreté est 5 à 15 fois plus fréquente dans les départements d'outre-mer (DOM) qu'en France métropolitaine. Elle y est aussi beaucoup plus intense. Dans les 4 DOM historiques, les familles monoparentales, les personnes sans emploi ainsi que les retraités sont particulièrement touchés. Outre sa dimension monétaire, la caractéristique majeure de la grande pauvreté par rapport à des situations moins aiguës de pauvreté est la fréquence de privations, y compris pour des besoins fondamentaux comme la nourriture ou l'habillement pour 4 à 8 personnes sur 10 en situation de grande pauvreté. À l'exception de la Guyane, le renoncement à la voiture est moins fréquent qu'en France métropolitaine.

Territoires : *Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion*

Source : *Insee Focus n° 270 – Juillet 2022*

[Principaux résultats sur les revenus et la pauvreté des ménages en 2021 - Dispositif Fichier localisé social et fiscal \(Filosofi\)](#)

Territoires : *Martinique, La Réunion*

Source : *Insee, Chiffres détaillés – Janvier 2024*

Guadeloupe

[12 % des Guadeloupéens en situation de grande pauvreté en 2018](#)

En Guadeloupe, en 2018, 12 % des habitants vivent en situation de grande pauvreté, cumulant au moins sept privations matérielles et une forte pauvreté monétaire. En particulier, 79 % des Guadeloupéens en situation de grande pauvreté subissent au moins une privation physiologique telle que le fait de ne pas pouvoir acheter de vêtements neufs, 72 % des Guadeloupéens en grande pauvreté ont dû faire face à des impayés et la grande majorité renoncent aux loisirs. Les familles monoparentales et les personnes seules sont particulièrement confrontées à cette pauvreté intense.

Source : *Insee Analyses Guadeloupe n° 57 – Juillet 2022*

[Moins de produits laitiers et de fruits, plus de légumes et de boissons sucrées dans les habitudes alimentaires des Guadeloupéens en 2017](#)

Les ménages guadeloupéens allouent en moyenne 22,4 % de leur budget pour l'alimentation en 2017, qui représente ainsi la première part des dépenses d'un ménage. Les habitudes alimentaires des Guadeloupéens diffèrent sur de nombreux points de celles des métropolitains. La consommation de fruits est moins fréquente en Guadeloupe qu'en France métropolitaine, en particulier pour les ménages les plus modestes. Les produits laitiers sont également moins consommés. À l'inverse, les légumes, l'huile et les produits sucrés sont plus consommés en Guadeloupe. La viande

est également présente, la volaille étant privilégiée contrairement au bœuf. Par ailleurs, les produits ultra-transformés ont une part importante dans les habitudes alimentaires guadeloupéennes, mais inférieure à celle des métropolitains.

Source : *Insee Analyses Guadeloupe n° 67 – Mai 2023*

Martinique

[Panorama de la pauvreté en martinique](#)

Une diversité de situations individuelles et territoriales

Source : *Insee dossier Martinique – Octobre 2023*

[Moins de produits laitiers et de fruits, plus de boissons sucrées dans les habitudes alimentaires des Martiniquais en 2017](#)

Les ménages martiniquais allouent en moyenne 21,6 % de leur budget pour l'alimentation en 2017, qui représente ainsi la première part des dépenses d'un ménage. Les habitudes alimentaires des Martiniquais diffèrent sur de nombreux points de celles des Métropolitains. La consommation de fruits et légumes est moins fréquente en Martinique qu'en France métropolitaine, en particulier pour les ménages les plus modestes. Les produits laitiers sont également moins consommés. À l'inverse, l'huile et les produits sucrés sont plus consommés en Martinique. La viande est également un peu plus présente, la volaille étant privilégiée contrairement au boeuf.

Source : *Insee Analyses Martinique n° 60 – Mars 2023*

Guyane

[29 % des Guyanais en situation de grande pauvreté en 2018](#)

En Guyane, 29 % des habitants vivent en situation de grande pauvreté en 2018, cumulant au moins sept privations matérielles et une forte pauvreté monétaire. Les ménages complexes (ménages comportant plusieurs familles, plusieurs générations) et les familles monoparentales sont particulièrement confrontés à cette pauvreté intense. Les deux tiers des personnes en situation de grande pauvreté sont des étrangers.

Source : *Insee Analyses Guyane n° 59 – Juillet 2022*

La Réunion

[Panorama de la pauvreté à La Réunion](#)

Une forte pauvreté et des fragilités territoriales liées à l'insertion professionnelle et à la situation familiale

Source : *Insee dossier Réunion n° 7 – Octobre 2023*

[Niveau de vie et pauvreté en 2021 à La Réunion](#)

En 2021, 36 % des Réunionnaises et Réunionnais vivent sous le seuil de pauvreté. Ce taux de pauvreté baisse par rapport à 2019, avant la crise sanitaire.

Source : *Insee Flash Réunion n° 268 – Février 2024*

[Les quartiers de la politique de la ville à La Réunion - Une population précaire malgré quelques améliorations](#)

À La Réunion, 159 300 personnes habitent dans l'un des 49 quartiers prioritaires de la politique de la Ville (QPV) en 2018, soit un cinquième de la population. Ces quartiers rassemblent, par définition, une population dont la situation est particulièrement précaire. Ainsi, 53 % des habitants des QPV sont pauvres, 54 % n'ont pas de diplôme, 66 % de ceux en âge de travailler n'ont pas d'emploi. Leur situation est nettement plus difficile que celle de la population des QPV de l'Hexagone.

Source : *Insee Flash Réunion n° 247 – Février 2023*

[Un quart des personnes originaires de La Réunion vivant dans l'Hexagone se déclarent victimes de discriminations ou de traitements inégaux](#)

Parmi les natifs et descendants de natifs de La Réunion vivant en France métropolitaine, 25 % déclarent avoir subi des traitements inégaux ou des discriminations, contre 14 % des natifs de l'Hexagone dont les parents y sont aussi nés. C'est toutefois moins que parmi les personnes originaires des autres Outre-mer. La principale source de discrimination déclarée est la couleur de peau et l'origine, suivie par le sexe. C'est sur le lieu de travail que la majorité des discriminations déclarées sont vécues. Lorsqu'elles s'estiment discriminées, la principale réaction des personnes originaires de La Réunion est la résignation.

Source : *Insee Flash Réunion n° 255 – Septembre 2023*

Nouvelle-Calédonie

[Indicateurs issus du dispositif de suivi de la pauvreté](#)

Source : Isee, Avril 2023

[En Nouvelle-Calédonie, la pauvreté revêt des dimensions différentes selon les territoires](#)

En 2020, un Calédonien sur cinq se trouve en situation de pauvreté monétaire. Mais ce taux n'est pas identique dans les différentes parties du territoire. Le niveau de vie médian des habitants de la province Sud est le double de celui des personnes vivant dans les îles Loyauté.

Source : Isee, Synthèse 64 – Avril 2023

Polynésie française

[Recensement de la population 2022 - Les conditions de logement des ménages polynésiens s'améliorent depuis dix ans](#)

Au recensement de la population 2022, la Polynésie française compte 101 400 logements. Le logement individuel reste prépondérant (86 %) et le plus souvent occupé par son propriétaire. L'habitat collectif, en grande majorité occupé par des locataires, concerne 15 % des logements des Îles Du Vent. Les conditions de confort sanitaire de base sont acquises pour 91 % des logements

Source : ISPF, Points Etudes et Bilans Polynésie française n° 1422 – Juillet 2024

4. 5 Santé et Solidarités

Publications, données concernant plusieurs DOM ou COM

[Les établissements de santé dans les DROM](#)

L'organisation des établissements de santé des cinq départements et régions d'outre-mer présente une grande diversité. À La Réunion, en Guyane, et plus encore à Mayotte, les capacités d'accueil d'hospitalisation complète, rapportées à la population, sont nettement moins élevées et moins variées

qu'en France métropolitaine. En Guadeloupe et à la Martinique, elles sont plus proches de celles de la France métropolitaine. Pour l'hospitalisation partielle, la Martinique, la Guyane et Mayotte ont des capacités d'accueil et une activité très inférieures à celles de la France métropolitaine, tandis que la Guadeloupe et La Réunion s'en rapprochent.

Territoires : *Territoires : Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion*

Source : *Drees, Les établissements de santé en 2021 dans les Dossiers de la DREES n° 111 – Juillet 2023*

[Couverture vaccinale contre le Covid-19 : des inégalités sociales toujours marquées à la fin de la campagne vaccinale](#)

D'après le quatrième volet de l'enquête nationale EpiCov, à la fin de l'année 2022, 83 % des habitants de France métropolitaine âgés de 18 ans ou plus déclaraient disposer d'un schéma vaccinal complet contre le Covid-19 et 93 % avoir reçu au moins une dose de vaccin. Les taux mesurés en Guadeloupe, à la Martinique et à La Réunion, les trois départements et régions d'outre-mer (DROM) enquêtés, sont sensiblement inférieurs.

Territoires : *Guadeloupe, Martinique, La Réunion*

Source : *Drees, Études et résultats n° 1280, Septembre 2023*

[Une personne sur dix éprouve des difficultés de compréhension de l'information médicale](#)

En France métropolitaine, environ 11 % des personnes ont des difficultés en littératie en santé. Cette proportion est plus importante dans les DROM

Territoires : *Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte*

Source : *Drees, Études et résultats n° 1269, Juin 2023*

[L'offre de soins hospitaliers en psychiatrie : évolutions de 2008 à 2019 et disparités territoriales](#)

Dossier détaillé sur l'évolution de l'offre de soins hospitaliers en psychiatrie, de 2008 à 2019. Jeux de données à explorer.

Territoires : *Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte*

Source : *Drees, Les dossiers de la DREES n° 112 – Septembre 2023*

[Actualisation des coefficients géographiques des départements d'Outre-mer et de Corse](#)

Révision de la méthodologie d'objectivation des surcoûts supportés par les établissements de santé des DROM et de Corse

Territoires : *Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte*

Source : *Drees, Drees Méthodes n° 14 – Novembre 2023*

[Géodes - Santé publique France](#)

L'observatoire cartographique de Santé publique France

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Saint-Martin, Saint-Barthélemy, Saint-Pierre-et-Miquelon

Source : Santé publique France – 2023

[Base Score-Santé](#)

Indicateurs, tableaux, bases de données sur les thématiques santé et solidarité, par région et département ; fiches sur Mayotte et par COM

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Polynésie française, Saint-Pierre-et-Miquelon, Wallis-et-Futuna

Source : Fnors – 2024

[Base de données Data.Drees](#)

Données publiques produites par la Drees sur les thèmes : aide et action sociales ; baromètre d'opinion ; établissements de santé, sociaux et médico-sociaux ; état de santé et morbidité ; famille, enfance, jeunesse ; personnes âgées, handicap et dépendance ; professions de santé et du social ; protection sociale complémentaire ; retraites ; etc.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Drees – 2023

[En France, une personne sur sept de 15 ans ou plus est handicapée, en 2021](#)

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Drees, Études et résultats n° 1254 – Février 2023

[Enquête Vie quotidienne et santé 2021 - Données détaillées](#)

Thèmes : grand âge et autonomie, handicap et invalidité.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Drees – Février 2023

[Hospitalisations pour gestes auto-infligés : une progression inédite chez les adolescentes et les jeunes femmes en 2021 et 2022](#)

L'étude présente l'évolution des taux d'hospitalisation par âge et par sexe entre 2007 et 2022, dans les services de médecine et chirurgie (MCO) et dans ceux de psychiatrie. Elle décrit également les principales caractéristiques de ces hospitalisations en 2022, en fonction du type de geste infligé, des territoires ou des publics concernés. Les résultats sont détaillés pour chacun des 5 DROM.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Drees – Mai 2024

[Nombre de lits en réanimation : l'adaptation du système hospitalier pendant la crise due au Covid-19](#)

Cette étude analyse l'évolution du nombre de lits en soins critiques et plus particulièrement en réanimation, entre fin 2019 et fin 2022, afin de faire face à l'afflux de patients atteints de Covid-19. Les résultats sont détaillées pour chacun des 5 DROM, en tenant compte des spécificités des vagues épidémiques sur ces les départements et régions d'outre-mer (DROM) ont été touchés plus tardivement et plus intensément par rapport à leurs capacités initiales que ceux situés en France métropolitaine, avec des vagues épidémiques plus marquées à partir de 2021.

Territoires : *Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte*

Source : *Drees – Mars 2024*

[Près d'un enfant ou adolescent sur dix a eu recours à un orthophoniste libéral en 2019, avec des motifs différenciés selon l'âge et le sexe](#)

Dans les DOM, La Réunion a un taux de recours égal à 83 pour 1 000 enfants alors que la Guadeloupe et la Martinique présentent des taux inférieurs (respectivement 64 et 59). Quant à La Guyane, elle affiche le taux de recours le plus bas (7), en adéquation avec sa faible densité d'orthophonistes. La grande diversité linguistique de sa population peut être une barrière à la prise en charge.

Territoires : *Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte*

Source : *Drees – Janvier 2024*

[Grandes causes de décès en France en 2021 : une année encore fortement marquée par le Covid-19](#)

En 2021, le nombre total de décès est de 660 168, inférieur à celui de 2020 (667 497 décès), mais il demeure nettement supérieur à celui des années précédentes même en tenant compte du vieillissement de la population. L'année 2021 se caractérise par la montée en charge de la campagne de vaccination contre la Covid-19 en complément des mesures de gestion et de prévention liées à la circulation de Sars-CoV-2. L'épidémie dans les départements et régions d'outre-mer (DROM) s'est intensifiée en 2021 aux Antilles, en Guyane et à Mayotte. Les taux standardisés de mortalité due au Covid-19 y sont nettement plus élevés que dans les régions les plus touchées de France métropolitaine, y compris en 2020.

Territoires : *Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte*

Source : *Drees – Décembre 2023*

[Indicateurs EpiCov](#)

Les jeux de données mis à disposition présentent des indicateurs calculés à partir de l'enquête EpiCov, menée par la DREES et l'INSERM entre mai 2020 et décembre 2022 en quatre volets d'interrogations. Les données sont organisées selon les volets d'enquête

qui ont permis de calculer les indicateurs proposés : la volet 1 a été collecté au cours du mois de mai 2020, la volet 2 entre octobre et décembre 2020 et la volet 3 entre juin et août 2021. Les résultats sont disponibles au niveau départemental, y compris pour La Réunion, la Guadeloupe et la Martinique.

Territoires : *Guadeloupe, Martinique, La Réunion*

Source : *Drees – Mai 2024*

[Lutte contre l'antibiorésistance : mise à disposition d'un outil de datavisualisation permettant de suivre les pratiques de prescriptions d'antibiotiques des médecins généralistes](#)

Le site « Données sur la prescription d'antibiotiques chez les médecins généralistes » développé en lien avec la Mission ministérielle de Prévention des Infections et de l'Antibiorésistance (MMPIA) du Ministère de la Santé et de la Prévention est un outil simple de partage de données de santé utiles au déploiement de la Stratégie nationale 2022-2025 Prévention des infections et de l'Antibiorésistance en santé humaine (Axe 5, action 30) à l'échelle nationale et départementale.

Territoires : *Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte*

Source : *Drees – Novembre 2023*

[Fonds d'aide aux jeunes : moins de bénéficiaires mais un montant moyen des aides en hausse de 2019 à 2022](#)

Publication et données détaillées disponibles par département

Territoires : *Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion*

Source : *Drees, Études et résultats n° 1295, Février 2024*

[Dépenses de santé et restes à charge pour les patients : comment expliquer les disparités entre départements ?](#)

En France, en 2018, les dépenses de santé s'élèvent à 2 750 € en moyenne par patient. En tenant compte de la démographie, elles sont relativement plus élevées dans les 4 DROM historiques. Une part de ces écarts peut être liée à la modulation des tarifs des biens et services dans les Outre-mer, ainsi qu'aux caractéristiques socio-économiques de la population de ces territoires.

Territoires : *Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion*

Source : *Drees, Études et résultats n° 1265 – Mai 2023*

[9,3 millions de personnes déclarent apporter une aide régulière à un proche en situation de handicap ou de perte d'autonomie en 2021](#)

Étude à partir du dispositif des enquêtes Autonomie, qui s'intéresse aux personnes,

mineures et majeures, qui déclarent apporter une aide régulière à un proche en situation de handicap ou de perte d'autonomie et détaille les catégories d'aides Apportées.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Drees, *Études et résultats* n° 1255 – Février 2023

[Minima sociaux et prestations sociales – Ménages aux revenus modestes et redistribution – Édition 2023](#)

Cet ouvrage rassemble les dernières données disponibles sur les dispositifs de redistribution destinés aux ménages, notamment les plus modestes.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon

Source : Drees, *Panorama Social* – Septembre 2023

[Aux Antilles, trois seniors sur dix rencontrent des difficultés dans leurs activités quotidiennes](#)

En 2021, aux Antilles (Guadeloupe et Martinique), les problèmes fonctionnels affectent trois personnes âgées de 60 ans et plus vivant à domicile sur dix. Les problèmes de santé restreignent 45,0 % des seniors dans leurs activités quotidiennes. Parmi l'ensemble des seniors à domicile, 11,0 % sont en situation de perte d'autonomie.

Territoires : Guadeloupe, Martinique

Source : Insee *Analyses Guadeloupe* n° 68 et *Insee Analyses Martinique* n° 67 – Décembre 2023

[Légère hausse des dépenses d'aide sociale départementale en 2021](#)

Statistiques départementales détaillées sur les dépenses d'aide sociale départementale en 2021

Territoires : Guadeloupe, Martinique

Source : Drees – Juin 2023

[L'aide sociale des départements en 2022](#)

Statistiques sur l'aide sociale des départements en 2022 et en séries longues : aides sociales accordées aux personnes âgées ou handicapées et les mesures d'aide sociale à l'enfance (ASE) ; effectifs du personnel départemental de l'action sociale et médico-sociale ; données nationales provisoires sur les dépenses d'aide sociale.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion

Source : Drees – Décembre 2023

Guadeloupe

[Six Guadeloupéens sur dix bénéficient d'au moins une prestation de la Caf](#)

En décembre 2021, 113 300 foyers allocataires guadeloupéens perçoivent au moins une prestation de la Caisse d'allocations familiales (Caf) dans les domaines des besoins familiaux, de l'insertion-solidarité et du logement. Ainsi, 233 900 personnes sont couvertes, soit près de six habitants de la région sur dix.

Source : *Insee Analyses Guadeloupe n° 77 – Novembre 2023*

[Le handicap en Guadeloupe](#)

Source : *FNORS, données de l'enquête Vie Quotidienne et Santé, DREES – Octobre 2023*

Martinique

[57 % des Martiniquais bénéficient d'au moins une prestation de la Caf](#)

En décembre 2021, 104 500 foyers allocataires martiniquais perçoivent au moins une prestation de la Caisse d'allocations familiales (Caf) dans les domaines des besoins familiaux, de l'insertion-solidarité et du logement. Ainsi, 207 100 personnes sont couvertes, soit 57 % des habitants de la région.

Source : *Insee Analyses Martinique n° 66 – Novembre 2023*

Guyane

[Six Guyanais sur dix bénéficient d'au moins une prestation de la Caf](#)

En décembre 2021, 57 500 foyers allocataires guyanais perçoivent au moins une prestation de la Caisse d'allocations familiales (Caf) dans le domaine des besoins familiaux, de l'insertion-solidarité et du logement. Ainsi, 168 600 personnes sont couvertes, soit six habitants de la région sur dix.

Source : *Insee Analyses Guyane n° 66 – Novembre 2023*

La Réunion

[Davantage de seniors en perte d'autonomie à domicile à La Réunion que dans l'Hexagone](#)

En 2021, à La Réunion, 11 % des seniors âgés de 60 ans ou plus et vivant à leur domicile sont en perte d'autonomie. Cette part est plus importante que dans l'Hexagone, alors même que les seniors sont plus jeunes sur l'île.

Source : *Insee Flash Réunion n° 263 – Décembre 2023*

[L'essentiel 2021 : Santé et sécurité au travail](#)

Le nombre d'accidents du travail a augmenté de 23,0 % par rapport à 2020. Toutefois, la hausse est de 14,1 % comparativement à la période d'avant la crise sanitaire, soit 2019, avec plus de 6 400 accidents.

Source : *CGSS de La Réunion – Février 2023*

Mayotte

[À Mayotte, pour les 22 000 personnes en situation de handicap, une reconnaissance administrative et une insertion professionnelle plus difficiles qu'ailleurs](#)

À Mayotte, en 2021, 22 000 personnes, soit 13 % de la population des 15 ans ou plus, sont en situation de handicap au sens où elles sont sévèrement limitées ou fortement restreintes dans leur vie quotidienne.

Source : *Insee Analyses Mayotte n° 35 – Novembre 2023*

[À Mayotte, 7 % des seniors en perte d'autonomie en 2021](#)

En 2021, à Mayotte, 7 % des seniors âgés de 60 ans ou plus sont en perte d'autonomie, soit 1 000 personnes. Ces dernières vivent toutes à leur domicile. La perte d'autonomie provient notamment de limitations fonctionnelles qui se cumulent : 38 % des seniors vivant à Mayotte sont touchés par une ou plusieurs de ces limitations.

Source : *Insee Flash Mayotte n° 167 – Décembre 2023*

Polynésie française

[Conditions de vie de la population : le recours aux évacuations sanitaires aériennes d'urgence en Polynésie française entre 2010 et 2018](#)

Les évacuations sanitaires (dites « évasans ») aériennes d'urgence du SAMU du Centre hospitalier de Polynésie française (CHPF) exercent un rôle majeur sur les conditions de vie de la population polynésienne. Les évasans aériennes d'urgence sont indispensables pour pallier les inégalités territoriales entre l'île de Tahiti, où l'essentiel de la population réside et où l'offre sanitaire de la Polynésie française est concentrée, et les autres îles.

Source : *Points Etudes et Bilans n° 1334 – Décembre 2023*

4. 6 Enseignement, éducation (dont illettrisme), enseignement supérieur

Publications, données concernant plusieurs DOM ou COM

[Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche 2023](#)

Le chapitre 10 présente de façon détaillée les principales statistiques propres aux départements et collectivités d'outre-mer. Les thématiques abordées spécifiquement sont les élèves, les étudiants, les personnels, les diplômes délivrés dans les départements et régions d'outre-mer (DROM).

Territoires : *Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Saint-Pierre-et-Miquelon, Wallis-et-Futuna*

Source : *Depp, Repères et références statistiques – Août 2023*

[L'état de l'École 2023](#)

La publication L'état de l'École présente une synthèse d'indicateurs statistiques qui apparaissent essentiels et pertinents pour analyser notre système éducatif et pour apprécier les politiques publiques mises en œuvre.

Territoires : *Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte*

Source : *Depp – Octobre 2023*

Géo-éducation

La Depp propose un outil de cartographie interactive pour visualiser de nombreux indicateurs sur l'éducation, à l'échelle de la commune, du département, de l'académie, de la région, ou encore des zonages d'études.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Depp – 2024

Les indicateurs de résultats des collèges et des lycées 2023

Indicateurs de résultats par lycée (taux de réussite, taux d'accès, taux de mentions) et indicateurs de valeur ajoutée des collèges.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Depp – Mars 2024

L'indice de position sociale (IPS) : un outil statistique pour décrire les inégalités sociales entre établissements

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Depp, Note d'information n° 23.16 – Mars 2023

Évolution de la mixité sociale des collèges

Les collèges ont des compositions sociales très différentes, ce qui est régulièrement décrit comme un facteur renforçant les inégalités scolaires.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Depp, Note d'information n° 24.19 - Mai 2024

En 2022-2023, l'absentéisme touche en moyenne 7 % des élèves du second degré public

Du fait de leurs absences, les élèves du second degré public ont perdu en 2022-2023, 7,7 % de temps d'enseignement. Lorsque seules les absences non justifiées sont prises en compte, ce temps d'enseignement perdu représente 1,9 % de temps d'enseignement.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Depp, Note d'information n° 24.12 – Avril 2024

Les élèves du premier degré à la rentrée 2023

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Depp, Note d'information n° 23.50 – Décembre 2023

Profil des admis aux concours enseignants 2022

À la session 2022, 22 200 candidats sont admis aux différents concours enseignants organisés par le ministère chargé de l'éducation nationale, dont 84 % dans

l'enseignement public. La principale voie de recrutement par concours est la voie externe (80 % des admis).

Territoires : Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte, La Réunion, Polynésie française

Source : Depp, Note d'information n° 23.46 – Novembre 2023

[Un recours très répandu aux classes à niveaux multiples dans les écoles](#)

En France, neuf écoles sur dix ont au moins une classe regroupant des élèves de différents niveaux d'enseignement.

Territoires : Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte, La Réunion

Source : Depp, Note d'information n° 23.39 – Septembre 2023

[L'apprentissage au 31 décembre 2022](#)

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Depp, Note d'information n° 23.35 – Juillet 2023

[Le baccalauréat 2024 – session de juin](#)

Taux de réussite par voie, série et académie

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Depp, Note d'information n° 24.29 – Juillet 2024

[Les élèves allophones nouvellement arrivés scolarisés en 2021-2022](#)

77 435 élèves allophones nouvellement arrivés scolarisés en 2021-2022 : neuf sur dix bénéficient d'un soutien linguistique ou d'une scolarité dans un dispositif spécifique

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Depp, Note d'information n° 23.23 – Juin 2023

[Journée défense et citoyenneté 2022 : plus d'un jeune Français sur dix en difficulté de lecture](#)

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Depp, Note d'information n° 23.22 – Juin 2023

[Une mesure de l'éloignement des lycées](#)

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion

Source : Depp, Note d'information n° 23.19 – Avril 2023

[Indice de l'éloignement des collèges et des lycées](#)

Données annuelles par établissement, 2023 dernier millésime disponible

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Depp, Document de travail - série méthodes n° 2023-M02, – Novembre 2023

[Bilans académiques de Parcoursup 2023](#)

Le bilan de la campagne Parcoursup 2023 permet d'avoir une vision territoriale de l'offre de formation et de la phase d'admission de Parcoursup.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Polynésie française

Source : Sies – Juin 2024

[Bilans académiques Mon Master 2023](#)

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Source : Sies – Juin 2024

[Les effectifs étudiants dans le supérieur en 2022-2023](#)

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Sies, Note d'information n° 11- Décembre 2023

[Les boursiers sur critères sociaux en 2022-2023](#)

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Sies, Note Flash n° 20 – Septembre 2023

[Open data de l'enseignement supérieur, recherche et innovation](#)

Plus d'une centaine de jeux de données avec une recherche par mots clés, par exemple les données détaillées sur l'insertion professionnelle des sortants de l'enseignement supérieur ou sur les candidatures en master

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Saint-Martin, Wallis-et-Futuna

Source : MESR-Sies – 2024

[Recensement de la population](#)

Résultats 2021 pour toutes les communes, départements, régions, intercommunalités...
7 thèmes accessibles, parmi lesquels : Diplômes, formation

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion

Source : Insee, Chiffres-détaillés – Juin 2024

[Résultats statistiques des collectivités d'outre-mer](#)

Données du recensement de la population 2021 communales et infra-communales sur la formation.

Territoires : Saint-Martin, Saint-Barthélemy, Saint-Pierre-et-Miquelon

Source : Insee, Chiffres détaillés – Juin 2024

Guadeloupe

[Chiffres clés de la région académique de Guadeloupe 2023-2024](#)

Source : Académie Guadeloupe – 2024

Martinique

[L'académie en chiffres 2023-2024](#)

Source : Académie Martinique – 2024

Guyane

[Constats d'effectifs du premier et second degré](#)

Source : Académie Guyane, Novembre 2023

[En Guyane, 6 200 enfants âgés de 3 à 16 ans ne sont pas scolarisés en 2020](#)

En 2020, la part des enfants âgés de 3 à 16 ans non-scolarisés s'élève à 7 % en Guyane, soit 6 207 enfants. Elle est deux fois plus élevée qu'en France hexagonale. La non-scolarisation est plus marquée en Guyane non-routière.

Source : Insee Analyses Guyane n° 68 – Février 2024

La Réunion

[Tableaux statistiques et notes d'informations statistiques](#)

Source : Académie La Réunion – 2024

[Scolarités courtes à La Réunion](#)

À La Réunion, en 2020, les scolarités courtes sont plus fréquentes que dans l'Hexagone. C'est à 18 ans, à la sortie du lycée, que les écarts se creusent fortement : à cet âge, seuls 70 % des jeunes de l'île poursuivent leurs études, contre 83 % dans l'Hexagone. Sur l'île, ces scolarités courtes sont à peine moins fréquentes qu'il y a dix ans, mais les sorties du système scolaire sans diplôme se sont en revanche nettement réduites.

Source : Insee Analyses La Réunion n° 87 – Février 2024

[Modes de vies et bien-être des adolescents à La Réunion en 2021](#)

Résultats de l'enquête nationale en Collèges et Lycées chez les Adolescents sur la Santé et les Substances - EnCLASS DROM 2021

Source : FNORS – Mai 2023

[À La Réunion, malgré des diplômes de plus en plus élevés, les jeunes accèdent toujours tardivement à leur autonomie](#)

La jeunesse réunionnaise est de plus en plus diplômée. Néanmoins, en 2019, seuls quatre jeunes sur dix sont autonomes à 29 ans, c'est-à-dire travaillent et habitent leur propre logement, contre sept sur dix dans l'Hexagone. Depuis une décennie, l'accès à l'autonomie des jeunes a peu évolué sur l'île.

Source : Insee Analyses Réunion n° 82 – Juin 2023

Mayotte

[Constat d'effectifs](#)

Source : Rectorat Mayotte – 2023

Nouvelle-Calédonie

[Les chiffres clés de l'éducation en Nouvelle-Calédonie](#)

Source : Vice-rectorat de Nouvelle-Calédonie – 2023

[Les bacheliers calédoniens en études supérieures](#)

Des étudiants calédoniens toujours plus nombreux en 2021 et majoritairement en formation post-bac sur le territoire

Source : Isee, Synthèse n° 65, mai 2023

Polynésie Française

[Chiffres-clés de l'université polynésienne](#)

Source : Université de la Polynésie française – 2023

Wallis-et-Futuna

[Les chiffres de l'éducation en 2023](#)

Source : STSEE – 2023

4. 7 Jeunesse, sport, culture

Publications, données concernant plusieurs DOM ou COM

[Fréquentation des accueils collectifs de mineurs](#)

Données détaillées par département, type d'accueils (avec ou sans hébergement), tranche d'âges et type de séjours.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon

Source : Injep – Mai 2024

[Diplômés des brevets d'aptitude aux fonctions d'animateur \(BAFA\) et de directeur \(BAFD\)](#)

Données détaillées par département, sexe, âge médian et âge moyen

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Nouvelle-Calédonie, Saint-Martin

Source : Injep – Mai 2024

[Recensement des licences et clubs sportifs 2022](#)

Données détaillées à la commune, par sexe, tranche d'âge et appartenance ou non à un quartier prioritaire.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Wallis-et-Futuna

Source : Injep – Septembre 2023

[Les chiffres clés de la vie associative en 2023](#)

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Injep – 2023

[Les fiches régionales de la vie associative 2023](#)

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion

Source : Injep – Octobre 2023

[Les chiffres clés du sport 2023](#)

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Injep – Octobre 2023

[Les chiffres clés de la jeunesse 2024](#)

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Injep – Juillet 2024

[Atlas culture des territoires](#)

Un portrait de chaque région mobilisant des données géographiques, économiques et sociales pour décrire les territoires, ainsi que des données culturelles (offre, dépenses publiques, emploi et entreprises).

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Deps – Mars 2024

[Chiffres Clés 2023 de la culture et de la communication](#)

Les Chiffres clés, statistiques de la culture et de la communication répondent aux besoins d'information chiffrée des acteurs de la culture et constituent un outil essentiel pour penser les enjeux qui traversent le secteur. Cette analyse transversale du champ culturel s'appuie sur de nombreuses données issues de sources statistiques et administratives.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Deps, Mars 2024

[S'informer à l'ère du numérique](#)

Dans un contexte où le numérique conduit au développement et à la diversification des manières de s'informer, l'édition 2018 de l'enquête Pratiques culturelles du DEPS – étendue en 2019 et 2020 aux départements et régions d'Outre-mer – intègre des questions sur le suivi de l'actualité, les thématiques et les canaux d'information.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Deps, Culture études – Novembre 2023

[Langues et usages des langues dans les consommations culturelles en France](#)

Nouvelles informations sur les dynamiques de socialisations linguistiques, qui articulent transmissions familiales et apprentissages scolaires. Qu'il s'agisse des langues étrangères acquises comme dans le cas de l'anglais ou des langues régionales, des langues des Outre-mer et des langues non territoriales transmises, les répertoires linguistiques des populations résidant en France métropolitaine et dans les Outre-mer s'avèrent très contrastés.

Territoires : *Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte*

Source : *Deps, Culture études – Mars 2023*

Guadeloupe

[Mauvaises performances pour les licences sportives en Guadeloupe en 2022](#)

En 2022, 38 600 licences sportives sont délivrées en Guadeloupe, soit 102 licences pour 1000 habitants. Le territoire reste en net retrait par rapport à l'ensemble des régions métropolitaines. Le football et le tennis sont les sports les plus populaires, représentant près d'un tiers des licences délivrées. Les femmes détiennent moins de licences sportives que les hommes. La moitié des licences sont souscrites par des jeunes de moins de 20 ans.

Source : *Insee Flash Guadeloupe n° 200, Avril 2024*

Martinique

[Dans la course aux licences en 2022, la Martinique manque de souffle](#)

En 2022, la Martinique compte 34 500 licences sportives délivrées sur l'année, soit 98 licences pour 1000 habitants. Elle se classe parmi les régions les moins licenciées de France. Elle souffre d'un taux de pauvreté élevé et d'un manque d'équipements sportifs, ce qui constitue des freins à l'accès aux activités sportives. Comme dans toutes les régions, le football est le sport le plus prisé en Martinique. Les femmes détiennent moins de licences sportives que les hommes. La moitié des licences sont souscrites par des jeunes de moins de 20 ans.

Source : *Insee Flash Martinique n° 199, Avril 2024*

Guyane

[La Guyane, lanterne rouge des licences sportives en 2022](#)

En 2022, la Guyane compte 21 200 licences sportives délivrées, soit 71 licences pour 1000 habitants. Malgré la jeunesse de sa population, elle est la région la moins licenciée de France. Elle souffre d'un manque d'équipements sportifs et d'un taux de pauvreté élevé, ce qui constitue des freins à l'accès aux activités sportives. Comme dans toutes les régions, le football est le sport le plus prisé. Les femmes souscrivent moins de licences sportives que les hommes.

Source : *Insee Flash Guyane n° 187 – Avril 2024*

La Réunion

[Peu de licences sportives en club à La Réunion](#)

En 2020, à La Réunion, seulement 50 % des 15 ans ou plus déclarent pratiquer une activité physique ou sportive régulière, c'est-à-dire au moins une séance par semaine en moyenne. Cette part est nettement moindre qu'au niveau national (65 %). L'île se place ainsi en dernière position des régions de France quant à la pratique sportive régulière de ses habitants. De fait, le nombre de licenciés dans les clubs sportifs est aussi nettement moins élevé : 114 licences pour 1 000 habitants en 2022 contre 157 au niveau national. Comme ailleurs en France, le football et le tennis sont les sports les plus prisés. En troisième place vient le handball, mieux positionné à La Réunion qu'ailleurs en France.

Source : *Insee Flash Réunion n° 272 – Avril 2024*

Mayotte

[Moins de licences sportives à Mayotte qu'au niveau national](#)

En 2020, à Mayotte, seulement 55 % des personnes de 15 ans ou plus déclarent pratiquer une activité physique ou sportive régulière, c'est-à-dire au moins une séance par semaine en moyenne. Cette part est nettement plus faible qu'au niveau national (65 %). De fait, le nombre de licenciés en club est relativement faible. Ainsi, après la Guyane, Mayotte est la région française où le taux de licences sportives est le plus faible : 86 licences pour 1 000 habitants en 2022 contre 157 au niveau national. Les sports les plus prisés sont principalement le football, le handball et le basketball.

Source : *Insee Flash Mayotte n° 171 – Avril 2024*

Nouvelle-Calédonie

[Chiffres clés Culture](#)

Source : *Isee – 2023*

4. 8 Logement et construction

Publications, données concernant plusieurs DOM ou COM

[Recensement de la population](#)

Résultats 2020 pour toutes les communes, départements, régions, intercommunalités...
7 thèmes accessibles, dont Logements

Territoires : *Guadeloupe, Martinique, Guyane, la Réunion*

Source : *Insee, Chiffres détaillés – Juin 2024*

[Résultats statistiques des collectivités d'outre-mer](#)

Données du recensement de la population 2020 communales et infra-communales sur les logements et les résidences principales

Territoires : *Saint-Martin, Saint-Barthélemy, Saint-Pierre-et-Miquelon*

Source : *Insee, Chiffres détaillés – Juin 2024*

[Construction de logements – Résultats à fin janvier 2024](#)

Logements autorisés et commencés, par région ; séries administratives par commune.

Territoires : *Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion*

Source : *SDES, Stat Info n° 623 – Mars 2024*

[Au 1^{er} janvier 2023, 15,9 % des résidences principales sont des logements locatifs sociaux](#)

Datavisualisation et publications régionales.

Territoires : *Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion*

Source : *SDES – Décembre 2023*

[Logement sociaux au 1^{er} janvier 2023](#)

Comparaisons régionales et départementales

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Insee, Chiffres détaillés – Janvier 2024

[Indice des loyers](#)

Les indices des loyers d'habitation dans les secteurs du libre et du social

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion

Source : Insee, Chiffres détaillés – Juin 2024

[1,2 million de logements vacants supplémentaires en France depuis 1990, surtout dans les zones en déprise démographique](#)

En 2023, 3,1 millions de logements sont vacants en France hors Mayotte, soit 8,2 % du parc de logements. Depuis 1990, le nombre de logements vacants a augmenté de près de 1,2 million, soit une hausse de 60 %. Cette augmentation intervient essentiellement à partir de 2005 et atteint depuis 2,5 % en moyenne par an. Le nombre de logements vacants augmente ainsi 2,3 fois plus vite que le nombre total de logements entre 2005 et 2023. La vacance est en hausse dans presque tous les départements, à l'exception de ceux de Corse et de l'Hérault.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion

Source : Insee première n° 1979 – Janvier 2024

[Le marché de la construction en France en 2021](#)

En 2021, le marché de la construction en France est évalué à près de 300 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Ce marché est essentiellement porté par des unités indépendantes de petite taille dans le bâtiment et par des unités de grande taille regroupées en entreprises plus vastes dans les travaux publics. Le recours à la sous-traitance représente près d'un cinquième du chiffre d'affaires total. Les secteurs publics et privés mobilisent à parts égales les travaux publics tandis que les plus petites unités du bâtiment travaillent majoritairement pour les ménages. Le chiffre d'affaires du bâtiment, net de sous-traitance, est réalisé à près des deux tiers dans le logement.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion

Source : SDES – Avril 2024

[Maisons neuves : une superficie des terrains très variable selon les marchés immobiliers locaux](#)

Les terrains achetés entre 2019 et 2022 pour construire une maison individuelle ont une surface médiane de 670 m². Ces surfaces varient toutefois de 1 à 7 entre les marchés immobiliers locaux, les terrains de grandes tailles étant plus fréquents en zone détendue et sur un axe sud-ouest/nord-est de France métropolitaine. En dix ans, la superficie médiane des terrains a reculé de 18 % au niveau national. Cette réduction concerne la plupart des territoires et est plus prononcée en zone détendue. Alors que

cette diminution s'est produite de manière relativement homogène sur l'ensemble du territoire au cours de la décennie 2010, les zones les plus tendues se singularisent, depuis la crise sanitaire, par un mouvement opposé d'augmentation des surfaces.

Territoires : *Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion*

Source : *SDES – Juin 2024*

Guadeloupe

[En 2020, 15 % des logements sont vacants en Guadeloupe](#)

La Guadeloupe se place en seconde position des régions françaises en termes de part de logements vacants (15,1 %) en 2020. Cette part est plus élevée dans les EPCI qui subissent une déprise démographique tels que la communauté de communes de Marie-Galante (23,8 %) et celle du Grand Sud Caraïbe (17,6 %). Dans La Riviera du Levant où la diminution de la population est moins marquée et le marché immobilier plus dynamique, la part de logements vacants est plus faible (10,9 %).

Source : *Insee Flash Guadeloupe n° 196 – Janvier 2024*

[En Guadeloupe, la consommation d'espace liée à l'habitat augmente de 16 % entre 2010 et 2019](#)

En Guadeloupe, la consommation d'espace dédiée à l'habitat augmente de 16,0 % entre 2010 et 2019. Sur cette période, la surface consommée par ménage supplémentaire est de 1 630 m². La baisse de la taille des ménages ainsi que l'augmentation du nombre de logements vacants et de résidences secondaires expliquent en grande partie la variation du nombre de logements. La moitié des communes guadeloupéennes ont une consommation d'espace élevée au regard de l'évolution de leur nombre de ménages.

Source : *Insee Analyses Guadeloupe n° 80 – Juillet 2024*

Martinique

[En Martinique, un logement sur six est vacant en 2020](#)

La Martinique est la région française où la part de logements vacants est la plus élevée en 2020 (16,1 %). En lien avec la déprise démographique, l'augmentation de la proportion de logements vacants est plus élevée dans la communauté d'agglomération du centre de la Martinique (+5,7 points) et celle du Pays Nord Martinique (+3,2 points). Dans l'Espace Sud, où la diminution de la population est moins forte et le marché immobilier plus dynamique, la part de logements vacants est plus faible (14,3 %).

Source : *Insee Flash Martinique n° 195 - Janvier 2024*

Guyane

[En 2020, 10 % des logements sont vacants en Guyane](#)

La Guyane se place en cinquième position des régions françaises en termes de part de logements vacants (10,0 %) en 2020. Cette part est plus élevée dans les EPCI où la population augmente moins rapidement que le nombre de logements tel que la communauté d'agglomération de l'Est Guyanais. Dans l'Ouest Guyanais où la progression de la population est la plus forte et les logements mieux équipés, la part de logements vacants est plus faible (4,8 %).

Source : *Insee Flash Guyane n° 182 - décembre 2024*

La Réunion

[À La Réunion, près de 35 000 logements sont vacants en 2020](#)

Logements vacants à La Réunion en 2020. À La Réunion, en 2020, près de 35 000 logements sont vacants, soit 8,9 % de l'ensemble des logements de l'île, une part proche du niveau national. Suite au plan national de lutte contre les logements vacants de 2021, les zones tendues sont redéfinies. Dans ces zones, les propriétaires de logements vacants sont soumis à une taxe. Neuf communes de l'île sont concernées, dont les trois plus peuplées (Saint-Denis, Saint-Paul, Saint-Pierre). La part de logements vacants y est un peu supérieure à la moyenne régionale.

Source : *Insee Flash Réunion n° 267 - Janvier 2024*

Nouvelle-Calédonie

[Dos au mur en 2021, l'immobilier retrouve des couleurs en 2022](#)

En 2022, 2 891 transactions immobilières ont été conclues en Nouvelle-Calédonie pour un montant record de plus de 91 milliards de F.CFP. Les ventes des biens immobiliers repartent à la hausse (+32,5 %), après avoir enregistré le plus faible volume de transactions en 2021. Partout en Nouvelle-Calédonie, le nombre de transactions progresse. Mais le déséquilibre du marché reste important entre Nouméa, qui concentre la moitié des ventes du territoire, et le reste de la Nouvelle-Calédonie.

Source : *Isee, Synthèse n° 71 - Octobre 2023*

4. 9 Justice et sécurité intérieure

Publications, données concernant plusieurs DOM ou COM

Population écrouée/détenue

Données trimestrielles nationales et par région et chapitres dédiés à la Polynésie française et à la Nouvelle-Calédonie. Une personne est comptabilisée dans les statistiques de milieu fermé lorsqu'elle fait l'objet d'une mise sous écrou.

Territoires : *Guadeloupe, Guyane, La Réunion, Martinique, Mayotte, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française*

Source : *SSER, Fichier statistique Genesis – 2024*

Les homicides en France de 2016 à 2021

Taux d'homicides annuel pour 100 000 habitants, par département, sur la période 2016-2021.

Territoires : *Guadeloupe, Guyane, La Réunion, Martinique, Mayotte*

Source : *SSMSI, Interstats Analyse n°47 – 2022*

Les refus d'obtempérer routiers enregistrés de 2016 à 2023: des délits en légère baisse

Sur la période 2016-2023, les forces de sécurité intérieure ont constaté 25700 délits de refus d'obtempérer routiers en moyenne par an. Ces derniers ont légèrement diminué sur la période (-5%), avec une hausse entre 2016 et 2021, suivie d'une baisse de 2021 à 2023.

Territoires : *Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon, Wallis-et-Futuna*

Source : *SSMSI, Info rapide n°36 – 2024*

Conjoncture de la délinquance

Chaque quatrième jour ouvré du mois à 8h45, le SSMSI publie une note de conjoncture présentant l'évolution du nombre des principaux crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie au cours du mois précédent

Territoires : *Guadeloupe, Guyane, La Réunion, Martinique, Mayotte*

Source : *SSMSI, Interstats Méthode n°24 - 2024*

[Les statistiques trimestrielles de milieu ouvert](#)

Données nationales et par région, en stock et en flux. Une personne est considérée comme placée sous main de justice en milieu ouvert, lorsqu'elle est suivie pour une mesure, sans être placée sous écrou.

Territoires : Guadeloupe, Guyane, La Réunion, Martinique, Mayotte

Source : SSER, Fichier statistique APPI - 2024

[Les indicateurs statistiques pénaux](#)

Tous les trimestres, les tableaux détaillés des indicateurs statistiques pénaux fournissent des indicateurs tout le long de la chaîne pénale : affaires arrivées au parquet, orientations, poursuites, condamnations... Les indicateurs sont diffusés au niveau des juridictions et au niveau des départements.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : SSER, Fichier statistique Cassiopée – Avril 2024

[Géographie de la délinquance à l'échelle communale en 2023](#)

En 2023, comme les années précédentes, la délinquance commise à l'échelle communale et enregistrée par les services de police et de gendarmerie nationales est concentrée dans un nombre limité de communes.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : SSMSI, Interstats Analyse n° 66 – Mars 2024

[Insécurité et délinquance en 2023 : bilan statistique complet](#)

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon, Wallis-et-Futuna

Source : SSMSI – Juillet 2024

[Atlas départemental de la délinquance enregistrée en 2023](#)

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : SSMSI – Juillet 2024

[Géographie départementale de la délinquance enregistrée en 2023](#)

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon, Wallis-et-Futuna

Source : SSMSI, Interstats Analyse n° 65 – Janvier 2024

[Bases statistiques communale, départementale et régionale de la délinquance enregistrée par la police et la gendarmerie nationales](#)

Actualisation en continu

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : SSMSI – 2024

[Cartes et graphiques sur la délinquance enregistrée par la police et la gendarmerie nationales](#)

Datavisualisation de données par commune ou arrondissement

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : SSMSI - 2023

[Les violences physiques hors cadre familial enregistrées par les services de sécurité en 2021](#)

Les victimes des violences physiques hors cadre familial sont majoritairement des hommes (74 %) et beaucoup sont de jeunes adultes (47 % ont entre 15 et 34 ans). Ces violences se produisent surtout dans des espaces publics extérieurs (43 %), mais le lieu de commission de ces violences varie en fonction de l'âge et du sexe des victimes. Les départements d'outre-mer affichent les plus forts taux de victimes enregistrées par habitant, les autres taux variant selon le degré d'urbanisation du département.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : SSMSI, Interstats Analyse n° 58 – Avril 2023

4. 10 Équipements et services dans les territoires

Publications, données concernant plusieurs DOM ou COM

[Le nouveau zonage en bassins de vie 2022 : 1 700 bassins de vie façonnent le territoire national](#)

Les bassins de vie sont définis comme les plus petits territoires au sein desquels les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Insee Analyse n° 83 – Avril 2023

[Dénombrements des équipements en 2023 \(commerce, services, santé...\)](#)

La base permanente des équipements (BPE) est une source statistique qui fournit le niveau d'équipements et de services accessibles à la population sur un territoire. Les

résultats sont proposés sous forme de jeux de données pour des niveaux géographiques allant de la commune ou l'IRIS jusqu'à la région, en intégrant des zonages d'étude (aire d'attraction des villes 2020, unité urbaine 2020, bassins de vie 2022). L'offre comprend également une base de données géolocalisée au niveau équipement.

Territoires : *Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte*

Source : *Insee, chiffres détaillés – Juillet 2024*

4. 11 Prix à la consommation

Publications, données concernant plusieurs DOM ou COM

[Indices mensuel des prix à la consommation](#)

Résultats par regroupement de produits et produits détaillés (COICOP) – indicateurs sur chacun des 5 DROM.

Territoires : *Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte*

Source : *Insee, Séries chronologiques – 2024*

[En 2022, les prix restent plus élevés dans les DOM qu'en France métropolitaine, en particulier pour les produits alimentaires](#)

En 2022, les prix à la consommation sont plus élevés dans les départements d'outremer (DOM) qu'en France métropolitaine : de 9 % à La Réunion à 16 % en Guadeloupe. Pour tous les DOM, les écarts de prix ont augmenté par rapport à 2015. Les écarts s'expliquent avant tout par la cherté des biens et en particulier des produits alimentaires, pour lesquels les prix payés par les ménages sont de 30 % à 42 % plus élevés. Les écarts sont plus faibles pour les services, qui restent cependant globalement plus chers Outre-mer, notamment les services de communication. Ces comparaisons se font sur la base d'une méthode tenant compte des différences de paniers de consommation moyens entre chaque DOM et la France métropolitaine.

Territoires : *Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte*

Source : *Insee Première n° 1958 – Juillet 2023*

Guadeloupe

[En Guadeloupe, les produits alimentaires sont 42 % plus chers qu'en France métropolitaine](#)

En 2022, l'écart de prix entre la Guadeloupe et la France métropolitaine atteint +16 %. Cet écart prend en compte les différences de mode de consommation des ménages selon les territoires et est en légère hausse par rapport à 2015. L'écart de prix est particulièrement élevé pour l'alimentation (+42 %), l'un des premiers postes de consommation des Guadeloupéens. Les prix de la santé, qui représentent 14 % des dépenses d'un ménage guadeloupéen, sont également plus élevés de 16 %. L'écart de prix pour les services de communication est particulièrement élevé avec la France métropolitaine (+36 %). En revanche,

Source : *Insee Analyses Guadeloupe n° 73 – Juillet 2023*

[L'indice mensuel des prix à la consommation en Guadeloupe](#)

En juin 2024, les prix à la consommation sont de nouveau stables en Guadeloupe. Les prix des produits manufacturés augmentent de 0,3 % et ceux de l'énergie diminuent de 1,2 %. Les prix de l'alimentation et ceux des services sont stables. Sur les douze derniers mois, les prix augmentent de 3,7 % en Guadeloupe et de 2,2 % pour l'ensemble de la France.

Source : *Insee Flash Guadeloupe n° 205 – Juillet 2024*

Martinique

[En Martinique, les produits alimentaires sont 40 % plus chers qu'en France métropolitaine](#)

En 2022, l'écart de prix entre la Martinique et la France métropolitaine atteint +14 %. Cet écart prend en compte les différences de mode de consommation des ménages selon les territoires et est en légère hausse par rapport à 2015. L'écart de prix est particulièrement élevé pour l'alimentation (+40 %), l'un des premiers postes de consommation des Martiniquais. Les prix de la santé, qui représentent 12 % des dépenses d'un ménage martiniquais, sont également plus élevés de 13 %. L'écart de prix pour les services de communication est particulièrement élevé avec la France métropolitaine (+37 %).

Source : *Insee Analyses Martinique n° 63 – Juillet 2023*

[L'indice mensuel des prix à la consommation en Martinique](#)

En juin 2024, les prix à la consommation diminuent de 0,2 % en Martinique, après -0,3 % en mai. Les prix de l'alimentation sont en hausse (+0,3 %) contrairement aux prix de

l'énergie (-1,5 %) et des services (-0,2 %). Les prix des produits manufacturés sont stables. Sur les douze derniers mois, les prix augmentent de 3,2 % en Martinique et de 2,2 % pour l'ensemble de la France.

Source : *Insee Flash Martinique n° 204 – Juillet 2024*

Guyane

[En Guyane, les produits alimentaires sont 39 % plus chers qu'en France métropolitaine](#)

En 2022, l'écart de prix entre la Guyane et la France métropolitaine atteint +14 %. Cet écart prend en compte les différences de mode de consommation des ménages selon les territoires et est en légère hausse par rapport à 2015. L'écart de prix est particulièrement élevé pour l'alimentation (+39 %), l'un des premiers postes de consommation des Guyanais. Les prix de la santé, qui représentent 9 % des dépenses d'un ménage guyanais, sont plus élevés de 17 %. L'écart de prix pour les services de communication est particulièrement élevé avec la France métropolitaine (+35 %). En revanche, les écarts de prix sont moins accentués pour le logement et les transports.

Source : *Insee Analyses Guyane n° 63 – Juillet 2023*

[L'indice mensuel des prix à la consommation en Guyane](#)

En juin 2024, les prix à la consommation sont de nouveau stables en Guyane. Les prix des services sont en hausse (+0,6 %), contrairement aux prix de l'énergie (-1,4 %). Les prix de l'alimentation et ceux des produits manufacturés sont stables. Sur les douze derniers mois, les prix augmentent de 3,7 % en Guyane et de 2,2 % pour l'ensemble de la France.

Source : *Insee Flash Guyane n° 192 – Juillet 2024*

La Réunion

[Des prix plus élevés de 9 % à La Réunion, jusqu'à 37 % pour l'alimentaire](#)

En 2022, les prix sont plus élevés de 9 % à La Réunion par rapport à la France métropolitaine. D'une part, acheter un panier de biens et services composé selon les habitudes de consommation d'un ménage vivant en France métropolitaine coûte 12 % plus cher sur l'île que dans l'Hexagone. D'autre part, acheter à La Réunion un panier reflétant les habitudes locales de consommation coûte 6 % plus cher que s'il était acheté dans l'Hexagone. L'alimentation explique en premier lieu cet écart des prix entre les deux territoires. Se nourrir coûte en effet bien plus cher sur l'île que dans l'Hexagone (+37 %).

Source : *Insee Analyses Réunion n° 83 – Juillet 2023*

[L'indice mensuel des prix à la consommation à La Réunion](#)

En juin 2024, l'indice des prix à la consommation recule de 0,4 % à La Réunion, après une hausse de 0,2 % en mai. Les prix de l'alimentation reculent pour le troisième mois consécutif, ceux des services et de l'énergie repartent à la baisse, tandis que les prix des produits manufacturés et du tabac augmentent.

Source : *Insee Flash Réunion n° 276 – Juillet 2024*

Mayotte

[À Mayotte, des prix plus élevés de 10 % , jusqu'à 30 % pour l'alimentaire – comparaison des prix avec la France métropolitaine en 2022](#)

En 2022, les prix sont plus élevés de 10 % à Mayotte par rapport à la France métropolitaine (hors loyers). L'écart de prix avec l'Hexagone est plus marqué qu'à La Réunion, mais moins qu'aux Antilles et en Guyane. D'une part, acheter un panier de biens et services composé selon les habitudes de consommation d'un ménage vivant en France métropolitaine coûte 18 % plus cher à Mayotte que s'il était acheté dans l'Hexagone. D'autre part, acheter un panier reflétant les habitudes mahoraises de consommation coûte 3 % plus cher à Mayotte qu'en France métropolitaine. L'écart des prix entre le territoire mahorais et l'Hexagone s'explique en premier lieu par la cherté des produits alimentaires : ils coûtent 30 % de plus à Mayotte.

Source : *Insee Analyses Mayotte n° 34 – Juillet 2023*

[L'indice des prix à la consommation à Mayotte](#)

En juin 2024, l'indice des prix à la consommation est stable à Mayotte. Les hausses de prix des services et des produits manufacturés compensent les baisses de prix de l'énergie, de l'alimentation et du tabac.

Source : *Insee Flash Mayotte n° 176 – Juillet 2024*

Saint-Martin

[À Saint-Martin, les produits alimentaires sont 47 % plus chers qu'en France métropolitaine](#)

En 2022, l'écart de prix entre Saint-Martin et la France métropolitaine atteint +12 %. Cet écart masque toutefois des disparités selon les postes de dépenses. L'écart de prix est particulièrement élevé pour l'alimentation (+47 %).

Source : *Insee Flash Guadeloupe n° 187 - Juillet 2023*

Saint-Pierre-et-Miquelon

[L'indice trimestriel des prix à la consommation à Saint-Pierre-et-Miquelon](#)

Source : *Préfecture de Saint-Pierre-et-Miquelon – Juillet 2024*

Nouvelle-Calédonie

[En 2022, les prix en Nouvelle-Calédonie demeurent près d'un tiers plus élevés qu'en France métropolitaine](#)

En 2022, les prix à la consommation sont plus élevés en Nouvelle-Calédonie qu'en France métropolitaine de 3 %. Les différentiels de prix tiennent compte des modes de vie propres à chacun des territoires comparés. Ainsi, un ménage métropolitain qui conserverait ses habitudes de consommation en Nouvelle-Calédonie augmenterait ses dépenses de 43 %.

Source : *Isee, Synthèse n° 70 – Septembre 2023*

[En 2022, les prix décollent en Nouvelle-Calédonie. Toutefois, l'inflation reste modérée au regard des autres pays.](#)

En 2022, le niveau moyen de l'inflation en Nouvelle-Calédonie s'établit à 3,7 % sur un an. Il dépasse pour la première fois la barre des 3 %, pour se fixer bien au-dessus de la moyenne des dix dernières années (0,7 %). Le niveau de l'inflation en Nouvelle-Calédonie reste bien en-dessous de la situation dans bon nombre de pays ; en particulier, dans les pays avec lesquels le territoire commerce le plus, ou les pays voisins de la zone Pacifique.

Source : *Isee, Synthèse n° 70 – Septembre 2023*

[Indice mensuel des prix à la consommation](#)

Les prix augmentent de 1,3 % en juin, largement tirés par la hausse record des prix de l'alimentation. Sur douze mois, la hausse est de 1,4 %.

Source : *Isee, Conjoncture – 2024*

Polynésie française

[Des prix plus élevés de 31 % en Polynésie française qu'en France métropolitaine en 2022](#)

En 2022, les prix à la consommation entre la Polynésie française et la France métropolitaine demeurent plus élevés de 31 %, en considérant un panier de consommation moyen comparable et intermédiaire entre les structures de consommation des deux territoires. En 2016, à méthode identique, cet écart s'élevait à 39 %.

Source : ISPF, Points Études et Bilans n° 1391 – Octobre 2023

[Bilan des prix 2023](#)

En Polynésie française, l'indice des prix à la consommation augmente de 0,6 % en glissement annuel entre décembre 2022 et décembre 2023. Ainsi, après une hausse particulièrement forte en 2022 (+ 8,5 % sur douze mois glissants), l'inflation ralentit en 2023.

Source : ISPF, Points Études et Bilans n° 1420 – Avril 2024

Wallis-et-Futuna

[L'indice trimestriel des prix à la consommation à Wallis-et-Futuna](#)

Source : STSEE – 2024

4. 12 Activité productrice et démographie des entreprises

Publications, données concernant plusieurs DOM ou COM

[Les créations d'entreprises en 2023](#)

En 2023, le niveau des créations d'entreprises en France reste élevé, avec 1 051 500 nouvelles entreprises créées. Après une forte croissance entre 2016 et 2021, le nombre de créations d'entreprises tend à se stabiliser : il diminue de 1 % en 2023 après une hausse de 1 % l'année précédente.

Territoires : Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion, Mayotte

Source : Insee première n° 1984 – Février 2024

[Établissements actifs employeurs selon la taille fin 2021](#)

Comparaisons régionales et départementales

Territoires : *Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion*

Source : *Insee chiffres détaillés – Août 2023*

[Démographie des entreprises et des établissements pour les années 2006 à 2021](#)

Fichiers détail sur les créations et les stocks d'entreprises et d'établissements, par région, département, commune.

Territoires : *Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion, Mayotte*

Source : *Insee, Chiffres détaillés (répertoire des entreprises et des établissements) – Mars 2024*

[Les espaces dédiés à l'activité économique regroupent la moitié de l'emploi salarié privé](#)

L'espace dédié à l'activité économique est regroupé dans 13 700 zones qui accueillent la moitié de l'emploi salarié privé. Les établissements concernés ont en moyenne un nombre de salariés 2,8 fois plus élevé qu'ailleurs et ces emplois sont surreprésentés dans les couronnes des grandes agglomérations. Plus du quart des emplois salariés dans ces établissements relèvent de l'industrie.

Territoires : *Martinique, La Réunion*

Source : *Insee Première - n° 1960 – Juillet 2023*

Guadeloupe

[En Guadeloupe, les unités légales génèrent 7,6 milliards d'euros de production marchande en 2021, pour 2,9 milliards d'euros de valeur ajoutée](#)

En Guadeloupe, les sociétés de droit privé sont prédominantes. Le territoire a une économie fortement spécialisée dans le commerce. En 2021, les unités légales dégagent une valeur ajoutée de 2,9 milliards. Le taux d'endettement des sociétés atteint 31,9 %. Cette même année, 165 sociétés font l'objet d'une liquidation, en repli de 4 % par rapport à 2020.

Source : *Insee Analyses Guadeloupe n° 75 – Novembre 2023*

[En Guadeloupe, huit entreprises sur dix créées par des femmes en 2018 sont encore actives trois ans après leur création](#)

En Guadeloupe, trois ans après leur création, 83 % des entreprises créées par des femmes au premier semestre 2018, hors régimes du micro-entrepreneur, sont encore actives. À la création, le règlement des formalités administratives est la principale

difficulté rencontrée par les femmes. Le statut de l'entreprise et l'expérience de la créatrice sont des facteurs favorables à la pérennité de l'entreprise. À l'inverse, bénéficier d'un appui ou d'un entourage entrepreneurial influence peu la pérennité. Le développement de ces jeunes entreprises dépend du niveau des investissements et des actions commerciales menées.

Source : *Insee Analyses Guadeloupe n° 79 – Mars 2024*

Martinique

[En Martinique, les unités légales génèrent 7,8 milliards d'euros de production marchande en 2021, pour 3,3 milliards d'euros de valeur ajoutée](#)

En Martinique, les sociétés de droit privé sont prédominantes. Le territoire a une économie fortement spécialisée dans le commerce. En 2021, les unités légales dégagent une valeur ajoutée de 3,3 milliards. Le taux d'endettement des sociétés atteint 28,2 %. Cette même année, 211 sociétés font l'objet d'une liquidation, en repli de 15 % par rapport à 2020.

Source : *Insee Analyses Martinique n° 65 – Novembre 2023*

[En Martinique, plus de huit entreprises sur dix créées par des femmes en 2018 sont encore actives trois ans après leur création](#)

En Martinique, trois ans après leur création, 85 % des entreprises créées par des femmes au premier semestre 2018, hors régime du micro-entrepreneur, sont encore actives. À la création, le règlement des formalités administratives est la principale difficulté rencontrée par les femmes. Le statut de l'entreprise et l'expérience de la créatrice sont des facteurs favorables à la pérennité de l'entreprise. À l'inverse, bénéficier d'un entourage entrepreneurial ou posséder des diplômes influencent peu la pérennité. Le développement de ces jeunes entreprises dépend du niveau des investissements et des actions commerciales menées.

Source : *Insee Analyses Martinique n° 69 – Mars 2024*

Guyane

[En Guyane, les unités légales génèrent 3,5 milliards d'euros de production marchande en 2021, pour 1,4 milliard d'euros de valeur ajoutée](#)

En Guyane, les sociétés de droit privé sont prédominantes. Le territoire a une économie fortement spécialisée dans le commerce. En 2021, les unités légales dégagent une valeur ajoutée de 2,1 milliards. Le taux d'endettement des sociétés atteint 34,6 %. Cette

même année, 211 sociétés font l'objet d'une liquidation, en repli de 15 % par rapport à 2020.

Source : *Insee Analyses Guyane n° 65 – Novembre 2023*

[En Guyane, près de neuf entreprises sur dix créées par des femmes en 2018 sont encore actives trois ans après leur création](#)

En Guyane, trois ans après leur création, 86 % des entreprises créées par des femmes au premier semestre 2018, hors régime du micro-entrepreneur, sont encore actives. Le statut de l'entreprise, l'expérience de la créatrice et l'entourage entrepreneurial sont des facteurs favorables à la pérennité de l'entreprise. À l'inverse, la formation et l'âge au moment de la création influence peu la pérennité. Le développement de ces jeunes entreprises dépend du niveau des investissements et des actions commerciales menées.

Source : *Insee Flash Guyane n° 185 – Mars 2024*

La Réunion

[Les unités légales réunionnaises créent 8,7 milliards d'euros de valeur ajoutée en 2021](#)

Élaboration des statistiques annuelles d'entreprises 2021. En 2021, les unités légales réunionnaises des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers créent 8,7 milliards d'euros de valeur ajoutée, pour un chiffre d'affaires de 28,9 milliards d'euros. Leur investissement s'élève à 2,3 milliards d'euros.

Source : *Insee Analyses La Réunion n° 85 – Novembre 2023*

[Entreprises créées en 2018 à La Réunion : Hausse de la pérennité à trois ans mais des signes de fragilité](#)

À La Réunion, 79 % des sociétés et entreprises individuelles (hors micro-entreprises) créées en 2018 sont encore en activité en 2021 trois ans après leur création. Le taux de pérennité à trois ans augmente fortement par rapport à celui des entreprises créées en 2014 (68 %), et converge vers le niveau national.

Source : *Insee Analyses La Réunion n° 89 – Mai 2024*

Mayotte

Légère baisse des créations malgré l'essor continu du micro-entrepreneuriat

Créations d'entreprises à Mayotte en 2022. En 2022, le nombre de créations d'entreprises baisse légèrement à Mayotte : 1 762 entreprises sont créées, soit 2 % de moins qu'en 2021, année record. Ce recul résulte de la baisse du nombre de créations d'entreprises individuelles classiques. Dans le même temps, les créations d'entreprises individuelles sous le régime de micro-entrepreneur mis en place en 2020 continuent de progresser, comme celles des sociétés.

Source : *Insee Flash Mayotte n° 161 – Août 2023*

Les unités légales mahoraises du secteur formel créent 830 millions d'euros de valeur ajoutée

Élaboration des statistiques annuelles d'entreprises 2021. En 2021, les unités légales mahoraises marchandes non agricoles et non financières du secteur formel créent 830 millions d'euros de valeur ajoutée, pour un chiffre d'affaires de 2,7 milliards d'euros. Leur investissement s'élève à 360 millions d'euros.

Source : *Insee Analyses Mayotte n° 36 – Décembre 2023*

Polynésie française

Le secteur du Bâtiment et travaux publics en 2022

En 2022, l'activité du secteur du Bâtiment et des travaux publics (BTP) progresse par rapport à l'année précédente, dans un contexte inflationniste qui impacte l'ensemble des intrants de la construction. L'augmentation du chiffre d'affaires de 5 % est imputable uniquement au génie civil, les autres branches d'activité étant en retrait.

Source : *ISPF, Points Etudes et Bilans Polynésie française n°1375 – Octobre 2023*

Les créations d'entreprises en 2022

En 2022, le nombre de créations d'entreprises nouvelles dans les secteurs de l'industrie, de la construction, du commerce et des services (dit champ ICS) progresse de 3 % par rapport à 2021, avec plus de 3 800 créations. Le stock total d'entreprises actives augmente de 6 % du fait des créations toujours supérieures aux radiations. Les créations s'accroissent dans le secteur tertiaire et dans tous les archipels.

Source : *ISPF, Points Etudes et Bilans Polynésie française n° 1405 – Décembre 2023*

4. 13 Recherche et développement

Publications, données concernant plusieurs DOM ou COM

[Open data de l'enseignement supérieur, recherche et innovation](#)

Plus d'une centaine de jeux de données avec une recherche par mots clés

Territoires : *Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Saint-Martin, Wallis-et-Futuna*

Source : *MESR et SIES – 2024*

[Financement de la recherche et de l'enseignement supérieur par les collectivités territoriales entre 2020 et 2023](#)

Tous les 2 ans, l'enquête auprès des collectivités territoriales recense les dépenses de chacune d'entre elles dans les domaines de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR). Sont interrogés : les conseils régionaux, les conseils départementaux et assimilés, les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à financement propre d'une population totale de plus de 50 000 habitants et les communes de plus de 30 000 habitants. La caractéristique principale des DROM-COM est le fléchage beaucoup plus important du budget Enseignement supérieur & vie étudiante vers l'aide aux étudiants.

Territoires : *Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française*

Source : *MESR et SIES, Note flash du SIES n° 7 – Avril 2024*

La Réunion

[Le crédit d'impôt recherche en 2020](#)

Données régionalisées du crédit d'impôt recherche en 2020 (données semi-définitives).

Source : *MESR – Sies – Novembre 2023*

4. 14 Tourisme

Publications, données concernant plusieurs DOM ou COM

Tourisme en 2024

Hébergements touristiques – Résultats pour toutes les communes, départements, régions, intercommunalités...

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion

Source : Insee, Chiffres détaillés – Février 2024

Une saisonnalité très faible de l'emploi touristique dans les départements d'outre-mer

En 2019, l'emploi touristique représente 10 % de l'emploi marchand en Martinique et 8 % en Guadeloupe, soit davantage que pour l'ensemble de la France (6 %). Cette part est de 6 % à La Réunion et de 4 % en Guyane. En Outre-mer, avec un climat favorable et des attraits touristiques tout au long de l'année, cet emploi est très peu saisonnier, contrairement aux départements métropolitains les plus comparables. Le commerce de détail est le premier secteur employeur pour les emplois liés à la présence de touristes (plus de quatre emplois touristiques sur dix), devant l'hébergement-restauration (trois sur dix).

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Insee Focus n° 295 – Avril 2023

Guadeloupe

8 000 emplois liés au tourisme en Guadeloupe en 2019

Les activités liées au tourisme regroupent 8 000 emplois salariés ou non salariés en 2019. Les secteurs de l'hôtellerie et de la restauration rassemblent un tiers de ces emplois. Ces deux secteurs génèrent 144 millions d'euros de valeur ajoutée. Si la crise sanitaire fait baisser de moitié les nuitées dans les hôtels, les réservations de meublés de tourisme hébergés sur des plateformes résistent bien, au point de représenter plus d'une nuitée sur deux en 2021. La crise de la Covid-19 modifie les habitudes des touristes qui restent plus longtemps durant leurs séjours.

Source : Insee Analyses Guadeloupe n° 65 – Février 2023

Martinique

[Les activités liées au tourisme génèrent 9 500 emplois en Martinique en 2019](#)

En 2019, les activités liées au tourisme sont à l'origine de 9 500 emplois directs. Ces emplois touristiques placent la région au second rang national en termes de part dans l'emploi du secteur marchand. Les activités de commerce concentrent près de la moitié des emplois touristiques. La moyenne d'âge des travailleurs du tourisme est particulièrement élevée. Comparé à 2019, la fréquentation des meublés touristiques progresse en 2022 contrairement à celle des hôtels.

Source : *Insee Analyses Martinique n° 68 - décembre 2023*

Mayotte

[Hausse de l'offre de chambres et du taux d'occupation](#)

En 2023, la fréquentation hôtelière à Mayotte atteint 161 900 nuitées. L'offre de chambres croît de 45 % par rapport à 2022, en lien avec l'évolution du parc d'hébergements. Le taux d'occupation des chambres augmente de 3 points pour atteindre 78 %.

Source : *Insee Flash Mayotte n° 173 - Mai 2024*

Nouvelle-Calédonie

[Principales données sur le tourisme](#)

Données de conjoncture concernant le tourisme.

Source : *Isee - 2024*

[En 2022, la Nouvelle-Calédonie retrouve 60 % de sa clientèle touristique d'avant crise sanitaire](#)

En 2022, 78 850 touristes internationaux se sont rendus sur le territoire. En atteignant 60 % de son niveau de 2019 - dernière année de pleine activité avant la pandémie de Covid-19 - le niveau de fréquentation a dépassé les objectifs de reprise, fixés par les professionnels à 25 % pour l'année 2022.

Source : *ISEE, Conjoncture - Avril 2023*

Polynésie française

[Tableau de bord Tourisme 2023](#)

En 2023, la Polynésie française a accueilli 261 813 touristes, soit 19,7 % de plus par rapport à 2022. Ce résultat n'a jamais été observé dans l'histoire du tourisme polynésien. La hausse de fréquentation s'observe sur tous les types d'hébergements qu'ils soient terrestres (+ 24 %) ou flottants (+ 3 %) sur un an.

Source : ISPF – EFT, Points Conjoncture – Juillet 2024

[Les dépenses des touristes internationaux en 2022 retrouvent leur niveau d'avant-crise](#)

En 2022, 219 000 touristes non-résidents ont visité la Polynésie française et consommé près de quatre millions de nuitées touristiques. Ils ont dépensé 77 milliards de F.CFP au cours de leur séjour (contre 65 milliards en 2018 et 27 milliards en 2021), soit plus de cinq fois la valeur des exportations de produits locaux qui s'élève à 15 milliards de F.CFP.

Source : Points Études et Bilans n° 1393 – Octobre 2023

4. 15 Énergie

Publications, données concernant plusieurs DOM ou COM

[Données régionales de production et de consommation finale de l'énergie](#)

Retrouvez l'essentiel des données disponibles sur l'énergie dans les régions de la France métropolitaine et des DROM, qu'il s'agisse de production ou de consommation finale. Pour les DROM, les données couvrent les années 2013 à 2021.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : SDES – Octobre 2023

Guadeloupe

[Bilan de l'énergie 2022](#)

Source : Observatoire régionale de l'énergie et du climat Guadeloupe, Août 2023

La Réunion

[Bilan énergétique 2022 de l'île de La Réunion](#)

Source : *Observatoire Énergie Réunion – Août 2023*

Polynésie française

[Bilan énergétique 2022](#)

Source : *Observatoire polynésien de l'énergie – 2024*

Wallis-et-Futuna

[L'eau et les hydrocarbures](#)

Source : *STSEE , Statistiques diverses – 2024*

4. 16 Environnement et développement durable

Publications, données concernant plusieurs DOM ou COM

[Chiffres clés des énergies renouvelables - Édition 2023](#)

Territoires : *Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte*

Source : *SDES- Octobre 2023*

[Indicateurs territoriaux de développement durable](#)

Les indicateurs territoriaux de développement durable (ITDD) ont été mis à jour. Outre l'ajout de nouveaux millésimes (répertoriés dans la colonne « Evolutions décembre 2023 » du dictionnaire des ITDD), de nouveaux indicateurs ont été ajoutés, certains ont été modifiés et d'autres ont été supprimés conformément aux préconisations d'un groupe d'utilisateurs des ITDD.

Territoires : *Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte*

Source : *Insee chiffres détaillés – Janvier 2024*

[Données de ventes de produits phytopharmaceutiques](#)

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Eaufrance – 2024

[Inventaire national du patrimoine naturel](#)

L'Inventaire national du patrimoine naturel (INPN) est le portail de la biodiversité et de la géodiversité françaises, de métropole et d'outre-mer. Il diffuse la connaissance sur les espèces animales, végétales et de la fonge, les milieux naturels, les espaces protégés et le patrimoine géologique. L'ensemble de ces données de référence, validées par des réseaux d'experts, sont mises à la disposition de tous, professionnels, amateurs et citoyens. Ce portail s'inscrit dans le cadre du Système d'information de la biodiversité (SIB) et du Système d'information de l'inventaire du patrimoine naturel (SINP), et s'intègre dans l'écosystème Naturefrance.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon, Terres australes et antarctiques françaises, Wallis-et-Futuna

Source : Eaufrance – 2024

[Visualisation des indicateurs de développement durable dans les territoires](#)

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Commissariat général au développement durable – 2023

[Chiffres clés de la mer et du littoral - Édition 2024](#)

À partir d'une sélection de cartes et d'indicateurs clés commentés, ce recueil dresse un panorama synthétique des principaux usages des territoires littoraux et marins de l'Hexagone et des Outre-mer.

Territoires : Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion, Mayotte, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon, Terres australes et antarctiques françaises, Wallis-et-Futuna

Source : SDES – Avril 2024

[Les prélèvements d'eau douce : principaux usages en 2020 et évolution depuis 25 ans en France](#)

Utilisant les données de la BNPE (base nationale des prélèvements d'eau) la publication présente les prélèvements d'eau par usages et par département et leurs évolutions.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : SDES – Juin 2023

[L'irrigation des surfaces agricoles : évolution entre 2010 et 2020](#)

S'appuyant sur les données du recensement agricole de 2020 et de 2010, la publication décrit les évolutions de l'irrigation en France métropolitaine et donne un petit éclairage sur l'irrigation dans les DOM. Les données détaillées sur l'irrigation sont disponibles sur la cartographie d'Agreste.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : SDES – Février 2024

[Bilan de la qualité de l'air extérieur en France en 2022](#)

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Sdes – Décembre 2023

[Les Français et les risques environnementaux](#)

En complément des données territorialisées sur les risques naturels et technologiques, des études sont menées depuis 2007 pour quantifier le sentiment d'exposition aux risques environnementaux des Français. Restituant les résultats de l'enquête réalisée en 2022, cette publication permet de mieux saisir la façon dont les Français appréhendent les risques auxquels ils pourraient être confrontés. Une fiche par DOM restitue les spécificités territoriales en termes de risque et perception du risque.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion

Source : SDES, les français et les risques environnementaux – Décembre 2023

[Atlas cartographique des sites humides emblématiques évalués en France](#)

L'atlas recense, par grandes catégories de bassin, les dispositifs de protection et de gestion des 28 sites humides emblématiques d'Outre-mer et l'occupation de leur territoire. Cet atlas complète l'analyse de l'évaluation nationale conduite tous les dix ans dans le cadre du Plan national d'actions en faveur des milieux humides qui dresse l'état de santé des zones humides de France et leur évolution.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon, Terres australes et antarctiques françaises, Wallis-et-Futuna

Source : SDES – Août 2023

[Données régionales de production et de consommation finale de l'énergie](#)

Retrouvez l'essentiel des données disponibles sur l'énergie dans les régions de la France métropolitaine et des DROM (départements et régions d'outre-mer), qu'il s'agisse de production ou de consommation finale. Pour les régions de la France métropolitaine, la nouvelle version intègre les données de consommation finale d'énergie par région de

2014 à 2021 après application des règles du secret statistique. Pour les DROM, les données couvrent les années 2013 à 2021.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : SDES – Octobre 2023

[Bilan environnemental de la France en 2023](#)

Le bilan environnemental de la France offre chaque année un panorama des dépenses de protection de l'environnement ainsi qu'un aperçu de l'état des écosystèmes et des interactions entre l'environnement et l'économie.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : SDES, Dossier bilan environnemental de la France, édition 2023 – Mars 2024

[Chiffres clés des risques naturels](#)

Ce recueil de chiffres clés sur les risques naturels produit par le service des données et études statistiques (SDES), en collaboration avec l'Observatoire national des risques naturels, dresse un panorama des risques naturels auxquels les territoires métropolitains et ultramarins sont exposés. Certains risques plus spécifiques aux Outre-Mer, Séisme, Volcanisme, Tsunami, Cyclone, sont décrits.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : SDES, Chiffres clés des risques naturels, édition 2024 – Janvier 2024

[La pollution chimique des cours d'eau et des plans d'eau en France de 2000 à 2020](#)

Représentant une menace pour la production d'eau potable, la santé humaine et la biodiversité, la pollution chimique est largement surveillée dans les cours d'eau et plans d'eau de France. Les dispositifs de surveillance s'améliorent et permettent de dégager certaines tendances de long terme. Cette publication traite des pollutions à l'azote et au phosphore, aux pesticides et autres substances dangereuses.

Territoires : Martinique, La Réunion

Source : SDES, Juin 2023

La Réunion

[À La Réunion, une même exposition aux risques et nuisances, quel que soit le niveau de vie](#)

Bruits routiers, eau potable de mauvaise qualité, risque d'inondation ou de mouvements de terrain

Source : Insee Analyses Réunion n° 84 – Octobre 2023

4. 17 Transport

Publications, données concernant plusieurs DOM ou COM

[Bilan annuel des transports en 2022](#)

En 2022, la croissance de l'activité économique française est atténuée par les tensions sur les marchés des matières premières qui suivent l'invasion de l'Ukraine et qui affectent tout particulièrement le secteur des transports. Pénalisée par la baisse de la production industrielle, la production des branches utilisatrices de transport ralentit tandis que le rebond des échanges extérieurs de transport, amorcé en 2021, se poursuit. Sous l'effet combiné de la reprise de l'activité et de fortes hausses de prix, notamment de l'énergie, la dépense de transports surpasse largement en 2022 son niveau de 2019 ; de même, le transport intérieur de voyageurs retrouve son allant d'avant-crise, en particulier dans le mode ferroviaire qui atteint un niveau inégalé. L'évolution du transport de marchandises est marquée par la vive croissance du transport maritime.

Territoires : *Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion*

Source : *SDES – Novembre 2023*

[Données sur le parc automobile français au 1er janvier 2023](#)

Statistiques par genre de véhicule, localisation (région, département, commune), caractéristiques techniques du véhicule, caractéristiques de l'utilisateur, kilométrage annuel moyen.

Territoires : *Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte*

Source : *SDES – Novembre 2023*

[Données 2023 sur les immatriculations des véhicules](#)

Données à l'échelon national, régional, départemental et communal. Des données relatives au statut de l'utilisateur complètent aussi les informations sur les véhicules particuliers à l'échelon communal.

Territoires : *Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte*

Source : *SDES – Mars 2024*

[Le trafic maritime en France : baisse du fret en 2023](#)

En 2023, le volume total de fret transitant par les ports français de métropole et d'outre-mer se chiffre à 326,1 millions de tonnes : il est en baisse de 4,3 % par rapport à 2022. Malgré un dynamisme entre 2021 et 2022, le trafic maritime de fret peine à retrouver les

niveaux d'avant la crise sanitaire. Le tonnage total transitant par les ports de commerce français est supérieur de 0,5 % à celui de 2021 et demeure inférieur de 9,3 % à celui de 2019.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion

Source : SDES – Juillet 2024

[Résultats d'activité des aéroports français en 2023](#)

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Saint-Barthélemy, Saint-Martin

Source : Union des aéroports français et francophones associés – Mars 2024

Guadeloupe

[Le complexe industrialo-portuaire de la Guadeloupe génère directement 2 300 emplois en 2020](#)

Onzième port français en termes de tonnage, le Grand Port Maritime de la Guadeloupe gère les infrastructures indispensables au fret de marchandises de l'archipel. Avec lui, 132 entreprises forment le complexe industrialo-portuaire guadeloupéen. Ensemble, elles emploient 2 300 salariés, soit 1,9 % de l'emploi salarié de la Guadeloupe en 2020. Les entreprises du complexe industrialo-portuaire dégagent une richesse de 338,5 millions d'euros, soit 7,7 % de la valeur ajoutée du secteur marchand de l'île. La consommation des salariés de ces entreprises et de leurs familles génère en outre 1 200 emplois induits.

Source : Insee Analyses Guadeloupe n 76 – Novembre 2023

[Bilan carbone 2021](#)

Source : Observatoire régionale de l'énergie et du climat Guadeloupe – Août 2023

La Réunion

[Le complexe industrialo-portuaire de La Réunion génère 5 700 emplois salariés en 2019](#)

En 2019, les 355 entreprises du complexe industrialo-portuaire de La Réunion emploient 5 670 salariés, dont 55 % dans le domaine maritime. Elles génèrent une valeur ajoutée de 571,3 millions d'euros, dont 60 % dans le domaine non maritime. Les trois quarts des entreprises liées au port en 2016 sont toujours en activité en 2019.

Source : Insee Analyses La Réunion n 81 – Mai 2023

4. 18 Agriculture

Publications, données concernant plusieurs DOM ou COM

[Les subventions à l'agriculture et à la pêche en outre-mer](#)

Les subventions à l'agriculture ultramarine s'établissent à 600 M€ en 2021. Inégalement réparties entre filières et territoires, elles bénéficient principalement aux filières d'export, sucre et banane, historiquement présentes aux Antilles et à La Réunion.

Territoires : Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion, Mayotte

Source : Cour des comptes – Septembre 2023

[Graph'Agri 2023 – département d'outre-mer](#)

La publication présente, au travers d'une succession de thèmes (utilisation du territoire, exploitations, emploi, résultats économiques, entreprises, commerce extérieur), une synthèse des dernières informations disponibles.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Agreste – Février 2024

[Enquête Aquaculture 2022](#)

Réalisée en 2022, l'enquête Aquaculture 2021 mesure le volume et la valeur de la production aquacole en France pour l'exercice comptable 2021. Elle évalue également l'emploi concerné par ces activités. Elle intègre pour la première fois dans son champ les départements d'outre-mer.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion

Source : Agreste, Chiffres et données n° 2024-3 – Mars 2024

[Mémento de la statistique agricole, édition 2023](#)

Tableaux, cartes et graphiques présentent les chiffres essentiels sur l'agriculture, la forêt, la pêche et les industries agroalimentaires en France et dans les DOM.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Agreste, Memento – Avril 2024

[Recensement agricole 2020 : cartes sous géoclip](#)

Cartes et tableaux à façon, au niveau national, régional, départemental et communal pour plusieurs indicateurs, pour l'année 2020 et en évolution 2010-2020.

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

Source : Agreste – 2022

[Recensement Agricole 2020 : 42 exploitations à Saint-Barthélemy et à Saint-Martin](#)

Les îles de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy ont été enquêtées dans le cadre du recensement agricole au même titre que les départements d'outre-mer. En 2020, 42 exploitations sont recensées pour une surface agricole totale de 228 hectares. Le nombre d'exploitations diminue à Saint-Martin et augmente à Saint-Barthélemy sur des surfaces en régression pour les deux territoires. Les structures des exploitations agricoles et leurs dynamiques sont très différentes d'un territoire à l'autre.

Territoires : Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon

Source : Agreste Guadeloupe, Études n° 2022-5 – Août 2022

[Enquête Pratiques culturales en grandes cultures 2021 - IFT et nombre de traitements](#)

L'enquête sur les Pratiques culturales en grandes cultures 2021 s'inscrit dans le dispositif plus large des enquêtes sur les « Pratiques culturales », outil majeur de description des itinéraires techniques des agriculteurs. Elle succède aux enquêtes sur les Pratiques culturales en grandes cultures réalisées sur les campagnes agricoles 1986, 1994, 2001, 2006, 2011 et 2017. Les données relatives aux départements d'outre-mer concernent la culture de la canne à sucre.

Territoires : Guadeloupe, La Réunion, Martinique

Source : Agreste – Avril 2024

[Valeur Vénale des Terres en 2022](#)

Prix des terres libres (dominante et valeurs minimales et maximales) en 2022 par Petite Région Agricole. La source d'information privilégiée est constituée par les notifications aux SAFER. Cette source peut être complétée, notamment dans le cas où le nombre de transactions est faible, par d'autres renseignements obtenus auprès de divers experts (notaires, administration de l'enregistrement et des domaines, experts fonciers, correspondants agricoles des Directions Départementales des Territoires, Crédit Agricole, etc.).

Territoires : Guadeloupe, Martinique, La Réunion

Source : Agreste – Juillet 2023

Guadeloupe

[Recensement Agricole 2020 : résultats définitifs](#)

Toutes les études et chiffres clés du dernier recensement agricole en Guadeloupe.

Source : *Agreste Guadeloupe – 2024*

[Recensement Agricole 2020 : les exploitations cultivant de la banane « export » en Guadeloupe](#)

Différents chiffres clés sur les exploitations de bananes

Source : *Agreste Guadeloupe, Études – Juillet 2023*

[RICA 2022 : résultats économiques des exploitations agricoles de la Guadeloupe en 2022](#)

En 2022, les exploitations agricoles de la Guadeloupe présentent un résultat courant avant impôt (RCAI) par actif non salarié de 38 200 € toutes orientations de production confondues. Les exploitations prises en compte dans le champ RICA représentent en Guadeloupe 2 040 exploitations, soit 28 % de l'ensemble des exploitations agricoles recensées en 2020.

Source : *Agreste Guadeloupe – Avril 2024*

Martinique

[Recensement Agricoles 2020 : Fiches territoriales détaillés](#)

Ensemble de fiches thématiques et de tableaux de données

Source : *Agreste Martinique – Janvier 2024*

[Recensement Agricole 2020 : résultats définitifs](#)

Toutes les études du dernier recensement agricole en Martinique.

Source : *Agreste Martinique – 2024*

[Recensement Agricole 2020 : commercialisation en circuits courts](#)

En 2020, la vente en circuit court concerne près des deux tiers des exploitations de Martinique et 80 % des exploitations conduites en bio. Les apiculteurs, les horticulteurs et les maraîchers commercialisent plus souvent via ce mode. La vente directe à la ferme est le circuit court le plus répandu.

Source : *Agreste Martinique – Septembre 2023*

Guyane

[Recensement agricole 2020 : en Guyane, 6 135 exploitations agricoles valorisent 36 400 hectares de superficie agricole utilisée](#)

En 2020, la Guyane compte 6 135 exploitations agricoles et 36 400 hectares de superficie agricole utilisée, soit en moyenne 5,9 hectares par exploitation. La main-d'œuvre employée en agriculture représente plus de 12 600 équivalents temps plein.

Source : *Agreste Guyane, Études – Janvier 2022*

La Réunion

[Recensement agricole 2020 : résultats définitifs](#)

Études, vidéos, chiffres clés par commune du dernier recensement agricole.

Source : *Agreste La Réunion – 2024*

[Typologie des exploitations fruits et légumes et commercialisation](#)

En 2020, 3 474 producteurs de fruits et de légumes valorisent près de 15 000 hectares de surface agricole utile (SAU) dont 5 000 ha de verger ou de légumes avec quatre principaux types de producteurs.

Source : *Agreste La Réunion – Études n° 4 Mars 2024*

[Les exploitations cannières en 2021](#)

Le RICA est une enquête annuelle qui permet de recueillir les données comptables et technico-économiques des exploitations agricoles. En 2021, elle analyse 37 exploitations spécialisées produisant de la canne à La Réunion. Le résultat courant avant impôt par équivalent temps plein s'établit en moyenne à 20 851 €, en baisse de 17,2 % par rapport à la campagne 2020. La valeur de la production est en premier lieu impactée avec une baisse de -11 % entre 2020 et 2021. De plus, les consommations intermédiaires progressent de 2 % lors de la même période. Au final, cela se traduit par une forte baisse du solde disponible par exploitation soit 23 073 € par équivalent temps plein (ETP).

Source : *Agreste La Réunion, Études Rica – Novembre 2023*

[Memento agricole 2023](#)

Chiffres clés 2022 de l'agriculture dans la région.

Source : *Agreste La Réunion, Mémento – Novembre 2023*

Mayotte

[Recensement agricole 2020 : résultats définitifs](#)

Études et fiches territoriales du premier recensement agricole mis en œuvre à Mayotte sur la base de critères communs à l'ensemble des départements français, notamment par la définition de ce qu'est une « exploitation agricole » ; celle-ci commercialisant nécessairement tout ou partie de sa production, quelles qu'en soient les modalités.

Source : *Agrete Mayotte – 2023*

[Recensement Agricole 2020 : Main d'oeuvre et externalisation des travaux](#)

En 2020, 9 072 personnes travaillent de façon permanente dans les exploitations mahoraises. Le volume total de travail agricole mobilisé par ces exploitations est estimé à 6 255 équivalents temps plein (ETP) et génère essentiellement des emplois permanents, qui en représentent 89 %.

Source : *Agrete Mayotte, Études n° 4 – Mars 2023*

[Mémento 2022](#)

Données sur les exploitations agricoles, les productions végétales et animales, les importations agricoles et alimentaires, les évolutions des prix des produits locaux, la formation agricole, etc. à Mayotte.

Source : *Agrete Mayotte, Memento – Juin 2023*

Polynésie française

[Les premiers résultats du recensement général de l'agriculture 2023](#)

En Polynésie française, 4 080 exploitations agricoles ont été recensées lors du recensement général de l'agriculture 2023. Parmi elles, près de 1 200 sont des exploitations exclusivement dédiées au coprah. La surface agricole utilisée pour les cultures végétales, hors cocoteraies, est de 3 135 ha, soit 0,8 % de la surface totale de la Polynésie française. La main-d'œuvre agricole s'élève à 5 050 équivalents temps plein pour environ 9 500 personnes participant au travail agricole.

Source : *ISPF, Points Études et Bilans n 1427 – Juillet 2024*

[Bilan de la pêche en 2022](#)

En 2022, la production de pêche de capture progresse de 6,7 % par rapport à 2021, en lien avec la hausse des volumes de pêche hauturière du thon germon (+ 55 %) et du

thon obèse (+ 33 %). La flottille de pêche hauturière enregistre l'arrivée de neuf nouveaux navires et le nombre d'hameçons posés progresse. Les volumes de pêche côtière augmentent aussi, alors que la production aquacole recule.

Source : ISPF, Points Études et Bilans n° 1411 – Mars 2024

4. 19 Finances publiques locales

Publications, données concernant plusieurs DOM ou COM

[Les finances des groupements de communes à fiscalité propre en 2022](#)

Territoires : Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion, Mayotte

Source : SSM de la DGCL – Janvier 2024

[Les collectivités locales en chiffres 2024](#)

Découpages administratifs et populations des collectivités locales

Territoires : Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion, Mayotte, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon, Wallis-et-Futuna

Source : SSM de la DGCL – 2024

[Rapport 2023 de l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales](#)

Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Wallis-et-Futuna, Saint-Pierre-et-Miquelon

Source : SSM de la DGCL – Juillet 2023

[Les finances des communes en 2022](#)

Territoires : Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion, Mayotte

Source : SSM de la DGCL – Janvier 2024

[Les finances des départements en 2022](#)

Territoires : Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion, Mayotte

Source : SSM de la DGCL – Janvier 2024

[Les finances des régions en 2022](#)

Territoires : Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion, Mayotte

Source : SSM de la DGCL – Janvier 2024

[Guide statistique de la fiscalité directe locale 2022](#)

Territoires : Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion, Mayotte

Source : SSM de la DGCL – 2023

Mayotte

[10 ans de départementalisation de Mayotte : Collectivités](#)

Mayotte est devenue en 2011 un département français. Dix ans plus tard, les services de l'Etat continuent à accompagner le processus de départementalisation à travers, notamment, l'application de la fiscalité de droit commun, le financement des projets locaux et la mise en œuvre des opérations d'équipement.

Source : Cerom – Septembre 2022

4. 20 Commerce extérieur

Publications, données concernant plusieurs DOM ou COM

[Le chiffre du commerce extérieur](#)

Analyses régionales trimestrielles 2020-2023

Territoires : Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion, Mayotte

Source : DSECE- Direction générale des Douanes et droits indirects – 2024

[Le chiffre du commerce extérieur : les bases complètes](#)

OPEN DATA (bases régionales depuis 2004)

Territoires : Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion, Mayotte

Source : DSECE- Direction générale des Douanes et droits indirects – 2024

[Les statistiques du commerce extérieur des DROM](#)

Données régionales, 2016 à 2023, trimestrielles agrégées, 2019 à 2023 annuelles détaillées en concept spécifique DROM

Territoires : Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion, Mayotte

Source : DSECE- Direction générale des Douanes et droits indirects – 2024

Nouvelle-Calédonie

[Des montants tirés à la hausse par l'envolée des cours mondiaux et une inflation généralisée à l'ensemble des produits](#)

En 2022, la valeur des échanges atteint des sommets historiques : les approvisionnements s'élèvent à 386,5 milliards de F.CFP. les exportations et les réexportations à 289,9 milliards de F.CFP. Le commerce extérieur de la Nouvelle-Calédonie est particulièrement sensible à l'inflation mondiale des prix. De plus, la hausse des exportations liée au cours favorable du nickel ne suffit pas à compenser l'envolée des importations, renchéries par les prix des combustibles et les fluctuations des devises. Ainsi, le déficit commercial persiste malgré une amélioration du taux de couverture.

Source : Isee – Octobre 2023

Polynésie française

[Les exportations de produits de la mer en 2022](#)

En 2022, la hausse des prix à l'échelle mondiale se retrouve dans les exportations des produits de la mer, hors coquilles, qui progressent en valeur de 36 % et s'élèvent à 2 414 millions de F.CFP, soit 16 % de la recette totale des exportations de produits locaux polynésiens et le plus haut montant observé en valeur. Les coquilles exportées (corail, nacre et troca) ont rapporté 265 millions de F.CFP, soit 75 millions de F.CFP de plus par rapport à 2021.

Source : Points Etudes et Bilans n° 1403 – Décembre 2023

[Les exportations de produits perliers, toujours impactées par la pandémie de Covid-19 en 2021](#)

La perliculture est la deuxième ressource propre de la Polynésie française, après le tourisme et devant les produits issus de la pêche. La surface d'exploitation perlicole est quasiment identique à l'année précédente, tandis que le nombre de producteurs autorisés diminue pour la troisième année consécutive. Déjà en crise avant la pandémie de Covid-19, le prix au gramme de la perle se maintient en 2021 à un niveau historiquement bas.

Source : Points Etudes et Bilans n° 1412 – Mars 2024

[Bilan Commerce extérieur en 2022](#)

Entre 2021 et 2022, la valeur des importations civiles augmente de 25 %, avec la France hexagonale en tête des fournisseurs de la Polynésie française en 2022. La valeur des exportations locales progresse également de 25 %, soutenue par la hausse du prix au gramme de la perle de culture brute. Le déficit de la balance commerciale réelle progresse de 25 % en 2022.

Source : *Points Etudes et Bilans n° 1409 – Mars 2024*

4. 21 Comptabilité économique régionale, économie générale

Publications, données concernant plusieurs DOM ou COM

[tableaux de bord régionaux de conjoncture](#)

Quatorze indicateurs clés régionaux (cinq pour Mayotte), publiés trimestriellement, pour chaque région française.

Territoires : *Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte*

Source : *Insee, Chiffres clés – 2024*

[Tableau de bord économique](#)

Trimestriel – principaux indicateurs macroéconomiques, la consommation, l'investissement, l'analyse sectorielle, l'analyse financière et la vulnérabilité des acteurs économiques.

Territoires : *Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française*

Source : *Cerom – 2024*

[Conjoncture 2023 et perspectives 2024 en Outre-mer : Parer les chocs et trouver un chemin de croissance durable](#)

Conjoncture 2023 et perspectives 2024 en Outre-mer : Parer les chocs et trouver un chemin de croissance durable

Territoires : *Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française*

Source : *IEDOM-IEOM – Mai 2023*

Guadeloupe

[Une croissance guadeloupéenne dynamique portée par la consommation et le tourisme malgré une inflation élevée](#)

En 2022, la croissance économique de la Guadeloupe s'établit à 5,9 % en volume (+2,5 % pour la France). Soutenue par la consommation des ménages et les exportations, l'activité économique guadeloupéenne s'est redressée de manière significative dans un contexte d'allègement des restrictions sanitaires. Malgré une inflation soutenue, l'activité économique reste bien orientée.

Source : *Insee Analyses Guadeloupe n° 74 – Septembre 2023*

[Bilan économique 2023 - Guadeloupe](#)

En 2023, le marché du travail reste dynamique en Guyane alors que l'inflation pèse sur l'activité économique

Source : *Insee, Conjoncture Guadeloupe n° 29 – Juin 2024*

[Comptes économiques définitifs de Guadeloupe](#)

Séries des principaux indicateurs macro-économiques de 1996 à 2021 et publication annuelle

Source : *Insee, Chiffres détaillés – Février 2023*

[La carte de paiement l'emporte sur les espèces](#)

En Guadeloupe, la carte bancaire est privilégiée dans plus de la moitié des transactions en magasin en 2023. Historiquement très prisées, les espèces sont utilisées désormais pour 45 % des achats.

Source : *IEDOM, Études thématiques n° 800 – Juillet 2024*

[Notes de conjoncture régionale - 1^{er} trimestre 2024](#)

Au premier trimestre 2024, l'emploi salarié marque le pas en Guadeloupe

Source : *Insee, Conjoncture Guadeloupe n° 30 – Juillet 2024*

[Note de conjoncture régionale - 4^e trimestre 2023](#)

Au quatrième trimestre 2023, l'emploi salarié progresse en Guadeloupe

Source : *Insee, Conjoncture Guadeloupe n° 28 – Mars 2024*

[Note de conjoncture régionale - 3^e trimestre 2023](#)

En Guadeloupe, l'emploi salarié reste stable

Source : *Insee, Conjoncture Guadeloupe n° 27 – Janvier 2024*

[Note de conjoncture régionale - 2^e trimestre 2023](#)

En Guadeloupe, la fréquentation hôtelière poursuit son embellie

Source : *Insee, Conjoncture Guadeloupe n° 26 – Octobre 2023*

Martinique

[Une croissance martiniquaise dynamique grâce au tourisme et à la consommation, dans un contexte d'inflation élevée](#)

En 2022, la croissance économique de la Martinique s'établit à 5,6 % en volume (+2,5 % pour la France entière), après un rebond de 2,6 % en 2021. Le PIB en volume dépasse ainsi de 3,6 % le niveau de 2019. Le tourisme et la consommation des ménages sont les deux principaux moteurs de la croissance.

Source : *Insee Analyses Martinique n° 64 – Septembre 2023*

[Bilan économique 2023 – Martinique](#)

En 2023, des signes de ralentissement de l'économie martiniquaise après deux années de reprise

Source : *Insee, Conjoncture Martinique n° 29 – Juin 2024*

[Comptes économiques définitifs de Martinique](#)

Séries des principaux indicateurs macro-économiques de 1996 à 2021 et publication annuelle

Source : *Insee, Chiffres détaillés – Février 2023*

[Notes de conjoncture régionale - 1^{er} trimestre 2024](#)

Au premier trimestre 2024, l'emploi salarié est stable en Martinique

Source : *Insee, Conjoncture Martinique n° 30 – Juillet 2024*

[Note de conjoncture régionale - 4^e trimestre 2023](#)

Au quatrième trimestre 2023, l'emploi salarié diminue après quatre trimestres consécutifs à la hausse en Martinique

Source : *Insee, Conjoncture Martinique n° 28 – Mars 2024*

[Note de conjoncture régionale - 3^e trimestre 2023](#)

En Martinique, l'emploi salarié continue de progresser

Source : *Insee, Conjoncture Martinique n° 27 – Janvier 2024*

[Note de conjoncture régionale - 2^e trimestre 2023](#)

En Martinique, le marché de l'emploi résiste

Source : *Insee, Conjoncture Martinique n° 26 – Octobre 2023*

Guyane

[Une consommation des ménages guyanais soutenue, l'activité spatiale en retrait](#)

En 2022, la croissance économique de la Guyane s'établit à 1,1 % en volume (2,5 % pour la France). La consommation des ménages est le principal moteur de l'activité économique pour la 2^e année consécutive. Elle progresse de 4,9 % en volume (après +5,3 % en 2021) et contribue pour 2,8 points à la croissance, en dépit des tensions inflationnistes liées au contexte de guerre en Ukraine. L'inflation s'élève à 3,4 % et reste toutefois plus contenue qu'au niveau national (+5,2 %).

Source : *Insee Analyses Guyane n° 64 – Septembre 2023*

[Bilan économique 2023 – Guyane](#)

En 2023, le marché du travail reste dynamique en Guyane alors que l'inflation pèse sur l'activité économique

Source : *Insee, Conjoncture Guyane n° 29 – 2024*

[Comptes économiques définitifs de Guyane](#)

Séries des principaux indicateurs macro-économiques de 2010 à 2021 et publication annuelle

Source : *Insee, Chiffres détaillés – Février 2023*

[Notes de conjoncture régionale - 1^{er} trimestre 2024](#)

Au premier trimestre 2024, la construction et le tertiaire marchand portent la croissance de l'emploi salarié en Guyane

Source : *Insee, Conjoncture Guyane n° 30 – Juillet 2024*

[Note de conjoncture régionale - 4^e trimestre 2023](#)

Au quatrième trimestre 2023, l'emploi salarié poursuit sa progression en Guyane

Source : *Insee, Conjoncture Guyane n° 28 – Mars 2024*

[Note de conjoncture régionale - 3^e trimestre 2023](#)

En Guyane, la situation sur le marché de l'emploi est en demi-teinte

Source : *Insee, Conjoncture Guyane n° 27 – Janvier 2024*

[Note de conjoncture régionale - 2^e trimestre 2023](#)

En Guyane, l'emploi salarié marque le pas

Source : *Insee, Conjoncture Guyane n° 26 – Octobre 2023*

La Réunion

[Bilan économique 2023 – La Réunion](#)

L'activité économique continue de résister en 2023, mais montre des signes d'essoufflement

Source : *Insee, Conjoncture Réunion n° 32 – 2024*

[Comptes économiques de La Réunion](#)

Séries des principaux indicateurs macro-économiques de 1996 à 2022 et publication annuelle

Source : *Insee, Chiffres détaillés – Novembre 2023*

[Comptes économiques rapides de La Réunion en 2022](#)

L'économie réunionnaise reste bien orientée malgré les tensions sur les prix

Source : *Cerom – 2023*

[Notes de conjoncture régionale - 1^{er} trimestre 2024](#)

L'emploi augmente au 1^{er} trimestre 2024

Source : *Insee, Conjoncture Réunion n° 33 – Juillet 2024*

[Note de conjoncture régionale - 4^e trimestre 2023](#)

Au 4^e trimestre, le ralentissement de l'emploi se confirme

Source : *Insee, Conjoncture Réunion n° 31 – Mars 2024*

[Note de conjoncture régionale - 3^e trimestre 2023](#)

Avec 1 100 emplois de plus au 3^e trimestre, le rythme des créations d'emplois reste plus faible qu'en 2022

Source : *Insee, Conjoncture Réunion n° 30 – Janvier 2024*

[Note de conjoncture régionale - 2^e trimestre 2023](#)

Au 2^e trimestre, le ralentissement de l'emploi salarié se confirme

Source : *Insee, Conjoncture Réunion n° 29 – Octobre 2023*

Mayotte

[Rebond du produit intérieur brut en 2021](#)

Produit intérieur brut 2021 à Mayotte (résultats provisoires). En 2021, l'activité économique rebondit à Mayotte : le produit intérieur brut (PIB) augmente de 11 % en valeur, après une année 2020 où la croissance avait été ralentie par l'épidémie de la Covid-19 (+4 %). Avec la fin progressive des restrictions sanitaires, les entreprises mahoraises contribuent à ce rebond : elles dégagent 20 % de valeur ajoutée supplémentaire. La consommation des administrations publiques reste cependant le pilier de la croissance économique de l'île.

Source : *Insee Flash Mayotte n° 164 – Novembre 2023*

Saint-Martin

[Produit intérieur brut de Saint-Martin entre 2014 et 2021](#)

Source : *Cerom – Juin 2023*

Saint-Pierre-et-Miquelon

[L'économie de Saint-Pierre-et-Miquelon en 2022](#)

En 2022, l'activité économique est affectée par une série de tensions à l'échelle internationale. Trouvant d'abord son origine dans la reprise de l'activité mondiale après la crise sanitaire puis la guerre russe en Ukraine, l'inflation accélère nettement et se généralise.

Source : IEDOM, *Publications économiques et financières n° 749 – Avril 2023*

Nouvelle-Calédonie

[Comptes économiques rapides de la Nouvelle-Calédonie en 2022](#)

Un net rebond en sortie de crise sanitaire sur fond de hausse inédite des prix. En 2022, le produit intérieur brut augmente de 3,5 % à prix constants, après 3 années de contraction. La reprise de l'activité économique calédonienne post-Covid a donc bien eu lieu, mais avec une année de décalage par rapport à la France métropolitaine et aux autres géographies ultramarines. Malgré ce rebond, le territoire ne retrouve pas le niveau de son PIB de 2019 (en francs constants): le rattrapage n'est donc que partiel.

Source : Isee *Comptes économiques rapides – Octobre 2023*

Polynésie française

[La croissance reste positive au quatrième trimestre avec une inflation qui ralentit](#)

La croissance économique se poursuit au quatrième trimestre 2023. L'économie polynésienne continue de croître grâce à la dynamique des exportations de biens ainsi que la bonne tenue de la consommation des ménages qui s'inscrit dans un contexte inflationniste plus favorable.

Source : *Points Conjoncture n° 1425 – Mai 2024*

[La dynamique intérieure, conjuguée aux records à l'export, porte la croissance économique de 2023 en Polynésie française](#)

La croissance se poursuit en Polynésie française : le produit intérieur brut (PIB) progresse de 3,0 % en volume en 2023, après une hausse de 4,5 % en 2022 et de 2,1 % en 2021.

Source : ISPF, *Points Référence n° 1433 – Juillet 2024*

Annexes

Annexe 1	Lexique	175
Annexe 2	Moyens humains et financiers dévolus au recensement de la population selon les territoires.....	182
Annexe 3	Mise à disposition de résultats infra-communaux.....	184
Annexe 4	Enquêtes co-financées par la DGOM 2015-2024.....	186

Annexe 1 – Lexique

Acemo	Dispositif « Activité et conditions d'emploi de la main-d'œuvre »
Acemo-Covid	Dispositif « Activité et conditions d'emploi de la main-d'œuvre » spécial Covid-19
Acemo-DSE	Dispositif « Activité et conditions d'emploi de la main-d'œuvre sur le dialogue social en entreprise »
Acemo-PIPA	Dispositif « Activité et conditions d'emploi de la main-d'œuvre sur l'enquête sur la participation, l'intéressement, les plans d'épargne entreprise et l'actionnariat des salariés »
Acemo-TPE	Dispositif « Activité et conditions d'emploi de la main d'œuvre sur l'enquête sur les petites entreprises »
ACM	Accueil collectif de mineurs
Adeli	Automatisation des listes (système d'information national portant sur les professionnels de santé)
Ademe	Agence de la transition écologique, ex-agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
AFD	Agence française de développement
ANCT	Agence nationale de la cohésion des territoires
ANLCI	Agence nationale de lutte contre l'illettrisme
Antipol	Enquête annuelle « sur les investissements pour protéger l'environnement »
APA	Allocation personnalisée d'autonomie
ARS	Agence régionale de santé
ASH	Aide sociale à l'hébergement
Aspic	Accès des services publics aux informations sur les collectivités
BADIANE	Base de données inter-administrative des établissements sociaux et médico-sociaux (ESMS)
BAFA	Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur
BAFD	Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur
BDF	Enquête « Budget de famille »
BIT	Bureau international du travail
BPJEPS	Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport
BPE	Base permanente des équipements
BTS	Brevet de technicien supérieur
CAF	Caisse d'allocations familiales
CAP	Certificat d'aptitude professionnelle
CARE	Enquête « Capacités, aides et ressources des seniors »

CASD	Centre d'accès sécurisé aux données
CDTM	Comité départemental du tourisme de Mayotte
CépiDc	Centre d'épidémiologie sur les causes médicales de décès
Cerom	Comptes économiques rapides pour l'Outre-mer
CHU	Centre hospitalier universitaire
CHRU	Centre hospitalier régional universitaire
CIS	Enquête annuelle communautaire sur l'innovation
Cnam	Caisse nationale d'assurance maladie
Cnav	Caisse nationale d'assurance vieillesse
Cnis	Conseil national de l'information statistique
Collterr	Enquête sur les budgets de R&T des collectivités territoriales
Coltrane	Dispositif de collecte transversale d'enquêtes
COM	Collectivité d'outre-mer
CPF	Classification des produits française
CPF4	Classification des produits française – niveau groupe
CPS	Caisse de prévoyance sociale
CPS	Communauté du Pacifique Sud
Credoc	Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie Centre de ressources interrégional pour les enquêtes ménages (Insee) Enquête
Criem	« Cadre de vie et sécurité »
CVS	
CVS-CJO	Correction des variations saisonnières - correction des jours ouvrables
Covid-19	Coronavirus Covid-19
DADS	Déclaration annuelle de données sociales
Dares	Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (SSM)
Davar	Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales (Nouvelle-Calédonie)
DEFM	Demandeurs d'emploi en fin de mois
Depp	Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (SSM)
Deps	Département des études, de la prospective et des statistiques (SSM)
DESL	Département des études et des statistiques locales (SSM)
DGAC	Direction générale de l'aviation civile
DGCL	Direction générale des collectivités locales
DGEFP	Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle
DGFIP	Direction générale des finances publiques
DGOM	Direction générale des Outre-mer
Dimenc	Direction de l'industrie, des mines et de l'énergie (Nouvelle-Calédonie)

Dirag	Direction inter-régionale Antilles-Guyane (Insee)
DJEPVA	Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative
DMMO	Déclarations des mouvements de main-d'œuvre
DOM	Département d'outre-mer
DPDJ	Délégation pour la prévention de la délinquance de la jeunesse
Drees	Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (SSM)
DRJSCS	Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale
DROM	Départements et régions d'outre-mer
DSECE	Département des statistiques et des études du commerce extérieur (SSM)
DSN	Déclaration sociale nominative
EACEI	Enquête annuelle sur la consommation d'énergie dans l'industrie
Ec Moss	Enquête sur le coût de la main-d'œuvre et sur la structure des salaires
EDP	Échantillon démographique permanent
EEC	Enquête emploi en continu
EIR	Échantillon inter-régimes de retraités
ELISA	Extranet local pour l'indemnisation et le suivi des accueils de volontaires en service civique
EnCLASS	Enquête nationale en collège et en lycée chez les adolescents sur la santé et les substances
ENEAD	Enquête nationale sur l'engagement associatif et les dons
ENIACRAMS	Échantillon national inter-régimes d'allocataires de compléments de revenus d'activité et de minima sociaux
ENPPS	Enquête nationale sur les pratiques physiques et sportives
EPCI	Établissement public de coopération intercommunale
EPI	Enquête « Parc Immobilier »
Epicov	Enquête nationale sur l'épidémie du Covid-19
EPTB	Enquête sur le prix des terrains et du bâti
EQTP	Salaire en équivalent temps plein
ERFS	Enquête « Revenus fiscaux et sociaux »
ES	Enquête auprès des établissements sociaux
ES-DS	Enquête services difficultés sociales
ES-PE	Enquête services protection enfance
ESA	Enquête sectorielle annuelle
Esane	Élaboration des statistiques annuelles d'entreprises
Escapad	Enquête sur la santé et les consommations lors de l'Appel de préparation à la Défense
Esem	Enquête structurelle des entreprises de Mayotte
Esemi	Enquête sur les entreprises mahoraises informelles

ES&VE	Enseignement supérieur et vie étudiante
ETP	Équivalent temps plein
Eurostat	Direction générale de la Commission européenne chargée de l'information statistique à l'échelle communautaire
Filocom	Fichier des logements à l'échelle communale
Filosofi	Dispositif sur les revenus localisés sociaux et fiscaux
Finess	Fichier national des établissements sanitaires et sociaux
FLV	Enquête « Formation tout au long de la vie »
Fnors	Fédération nationale des observatoires régionaux de la santé
FOROMES	Formations et diplômes de l'animation et du sport
Gis Sol	Groupement d'intérêt scientifique sur les sols
GPM	Grands ports maritimes
ICC	Indice du coût de la construction
ID-BPJEPS	Enquête « Insertion des diplômés du BPJEPS »
IEDOM	Institut d'émission des départements d'outre-mer
IEOM	Institut d'émission d'Outre-mer
IESS	Integrated european social statistics
Ifremer	Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer
Ined	Institut national d'études démographiques
Injep	Institut national pour la jeunesse et l'éducation populaire
INPN	Inventaire national du patrimoine naturel
Insee	Institut national de la statistique et des études économiques
InserJeunes	Application informatique pour mesurer le taux d'insertion professionnelle des jeunes diplômés de l'enseignement technique et de la formation professionnelle
Inserm	Institut national de la santé et de la recherche médicale
IPC	Indice des prix à la consommation
IRIS	Îlots regroupés pour l'information statistique (découpage géographique)
IRT	Île de La Réunion tourisme
Isee	Institut de la statistique et des études économiques de Nouvelle-Calédonie
ISPF	Institut de la statistique de la Polynésie française
IUT	Institut universitaire de technologie
JDC	Journée défense et citoyenneté
Lemna	Laboratoire d'économie et de management Nantes Atlantique
LTECV	Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte
Medes	Mission Enquêtes, données et études statistiques (SSM)
MESR	Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
MMO	Source mouvements de main-d'œuvre

MSA	Mutualité sociale agricole
NA129	Nomenclature agrégée de la CPF à 129 positions
Namea-Air	National accounting matrix including environmental accounts
OCEAN	Outil de coordination des enquêtes annuelles
ODD	Objectifs de développement durable
OFB	Observatoire français de la biodiversité
OFDT	Observatoire français des drogues et des toxicomanies
OFGL	Observatoire des finances et de la gestion publique locale
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONDRP	Observatoire national de la délinquance et de la réponse pénale
ORT	Observatoire régional des transports
Otex	Orientation technico-économique
PCH	Prestation de compensation du handicap
PIB	Produit intérieur brut
PMSI	Programme de médicalisation des systèmes d'information
PopGis3	Application de cartographie en ligne
PRLN	Enquête sur le prix de revient des logements neufs
PSQS	Portail de suivi quotidien du sportif
QPV	Quartier prioritaire de la politique de la ville
R&D	Recherche et développement
R&T	Recherche et transfert de technologie
REI	Répertoire des éléments d'imposition
REIN	Réseau épidémiologie et information en néphrologie
RERS	Repères et références statistiques
RES ou DataES	Recensement des équipements sportifs
RFL	Revenus fiscaux localisés
RGA	Recensement général agricole
Rica	Réseau d'information comptable agricole
Ridet	Répertoire d'identification des entreprises et des établissements
RIL	Répertoire d'immeubles localisé
RI-APA-ASH	Remontées individuelles APA-ASH
RI-Autonomie	Remontées individuelles sur l'autonomie
RI-Insertion	Remontées individuelles sur l'insertion
RI-PCH	Remontées individuelles PCH
RNA	Répertoire national des associations
RNIPP	Répertoire national d'identification des personnes physiques
RPPS	Répertoire partagé des professionnels intervenant dans le système de santé

RSA	Revenu de solidarité active
RTE	Répertoire territorial des entreprises (Polynésie française)
RUP	Région ultrapériphérique
SAA	Statistique agricole annuelle
SAE	Statistique annuelle des établissements
Score santé	Base de données en santé publique
SDES	Service des données et études statistiques (SSM)
Sdessi	Sous-direction des études, des statistiques et des systèmes d'information (SSM)
SSER	Service de la statistique, des études et de la recherche (SSM)
Siasp	Système d'information sur les agents des services publics
Siera	Système d'information sur l'emploi et les revenus d'activité
Sies	Sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques (SSM)
Silc	Statistics on income and living conditions
Sine	Système d'information sur les nouvelles entreprises
Sirene	Système informatique pour le répertoire des entreprises et des établissements
Sirus	Système d'immatriculation au répertoire des unités statistiques
Sise	Système d'information sur le suivi de l'étudiant
Sit@del	Base des permis de construire
SI-DEP	Système d'information sur le dépistage populationnel
SI-VIC	Système d'information d'identification unique des victimes
Sniir-AM	Système national d'information inter-régimes de l'assurance maladie
SRCV	Statistiques sur les ressources et les conditions de vie
SSA	Service statistique académique
SSM	Service statistique ministériel
SSMSI	Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSM)
SSP	Service de la statistique et de la prospective (SSM)
SSP	Service statistique public
Statiss	Statistiques et indicateurs de la santé et du social
STS	Section de technicien supérieur
STSEE	Service territorial de la statistique et des études économiques de Wallis-et-Futuna
Teruti	Enquête sur l'occupation et l'utilisation du territoire
TIC	Enquête sur les technologies de l'information et de la communication
Trelo	Enquête sur les travaux de rénovation énergétique dans les logements
Tremi	Enquête « Travaux de rénovation énergétique des maisons individuelles »
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
UMS Patrinat	Unité mixte de service – centre d'expertise et de données sur le patrimoine naturel
Urssaf	Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales

VAC-SI	Systeme d'information vaccin Covid
VQS	Enquête « Vie quotidienne et santé »
VRS	Enquête « Vécu et ressenti en matière de sécurité »

Annexe 2 - Moyens humains et financiers dévolus au recensement de la population selon les territoires

En **Guadeloupe**, en **Martinique**, en **Guyane** et à **La Réunion**, le recensement est réalisé à coût partagé entre l'Insee et les communes, comme dans l'Hexagone. L'Insee organise et contrôle les enquêtes de recensement ; les communes préparent et réalisent ces enquêtes. En particulier, les communes recrutent, encadrent et rémunèrent les agents recenseurs. Une dotation forfaitaire est versée aux communes. Afin de tenir compte des spécificités de ces 4 territoires, son calcul est majoré de 20 % par rapport à celui des communes de l'Hexagone (490 000 € en 2023 et 470 000 € en 2024 pour l'ensemble des communes des quatre DROM), mais cette dotation s'appuie également sur un taux de réponse par Internet de référence calculé au niveau national (54 % pour l'enquête de recensement de 2024). La réalisation des enquêtes de recensement (y compris cartographie et traitements post-collecte) mobilise au total pour l'ensemble de ces quatre DROM environ 20 ETP à l'Insee chaque année.

À **Mayotte**, le recensement exhaustif de 2017 était intégralement à la charge de l'Insee (1 400 000 €, dont 745 000 € de rémunération des agents recenseurs). Une convention établie entre l'Insee et chaque commune permettait de définir le rôle de chacun. Le rôle des communes consistait essentiellement à examiner les résultats de l'enquête cartographique préalable, à contribuer au recrutement des agents recenseurs et à fournir une assistance matérielle pour les opérations de collecte. Par ailleurs, ce sont les communes qui rémunéraient les agents recenseurs et recevaient pour cela une subvention versée par l'Insee. Un chef de mission Insee était envoyé sur place pendant 5 mois pour organiser et contrôler le recensement et calculer les populations légales. Sept superviseurs Insee étaient envoyés 8 semaines sur place pendant la collecte du recensement, pour renforcer les moyens de l'établissement Insee local. Au final, cela représentait environ 7 ETP pour l'Insee. Par ailleurs, l'Insee recrutait une cinquantaine de contrôleurs pour encadrer le travail des 530 agents recenseurs.

À partir de la première enquête annuelle de 2021, la répartition des travaux et responsabilités entre l'Insee et les communes est fixée par l'article 156 de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité. Le recensement de la population est à coût partagé entre l'Insee et les communes. L'Insee organise et contrôle les enquêtes de recensement et les communes préparent et réalisent ces enquêtes. En particulier, les communes recrutent, encadrent et rémunèrent les agents recenseurs. La signature d'une convention n'est plus nécessaire et les communes perçoivent une dotation forfaitaire de recensement selon les mêmes modalités que les communes des autres DROM (54 000 € en 2021, 69 000 € en 2022, 58 000 € en 2023, 60 872 € en 2024 pour Mayotte). Avec la mise en place d'un recensement tournant, l'enquête de chaque année porte sur un volume plus faible que celui des enquêtes exhaustives. Le service régional de l'Insee de Mayotte a été renforcé de 4 personnes, et aucun agent n'a été envoyé de l'Hexagone pour la supervision de l'enquête en 2021, 2022 et 2023.

À **Saint-Pierre-et-Miquelon**, le recensement est à coût partagé entre l'Insee et les communes. L'Insee organise et contrôle les enquêtes de recensement et les communes préparent et réalisent ces enquêtes. En particulier, les communes recrutent, encadrent et rémunèrent les agents recenseurs. Une dotation forfaitaire est versée pour cela aux communes, calculée de la même façon que dans

l'Hexagone (14 000 € en 2022). Un chef de mission Insee est envoyé sur place pendant 7 semaines pour coordonner le recensement, puis les imprimés sont envoyés dans l'Hexagone pour y être traités en même temps que les imprimés collectés dans l'Hexagone en début d'année. Cela représente environ 0,3 ETP pour l'Insee.

À **Saint-Barthélemy** et à **Saint-Martin**, le partage des rôles entre l'Insee et les communes est le même que celui des communes de Guadeloupe. Le mode de calcul de la dotation forfaitaire versée aux communes est également identique (environ 31 000 € au total pour les 2 COM en 2023 et 7 500 € en 2024 pour Saint-Martin). Les moyens consacrés par l'Insee à ces territoires pour les enquêtes de recensement sont de l'ordre d'une douzaine de jours par an.

En **Nouvelle-Calédonie**, en **Polynésie française** et à **Wallis-et-Futuna**, la collecte du recensement est intégralement à la charge de l'Insee. Une convention établie entre l'Insee et l'institut de statistique local (Isee en Nouvelle-Calédonie, ISPF en Polynésie française, STSEE à Wallis-et-Futuna) permet de définir le rôle de chacun et de verser à l'institut territorial une subvention permettant de couvrir les frais des opérations qui lui sont déléguées, y compris la rémunération du personnel de collecte embauché pour réaliser le recensement (2 700 000 € en Polynésie française pour 2022, 210 000 € à Wallis et Futuna en 2023 et un prévisionnel de 2 900 000 € en Nouvelle-Calédonie pour 2024). Avec cette subvention, l'institut territorial met à disposition les conditions matérielles de réalisation du recensement (ordinateurs, locaux, véhicules, etc.), assure l'impression des questionnaires et la campagne de communication, rémunère tous les acteurs de la collecte (agents recenseurs, contrôleurs, superviseurs locaux) et produit les résultats statistiques. Il fournit également des moyens humains qui complètent ceux envoyés par l'Insee. Un chef de mission Insee est envoyé sur place, pendant 5 mois en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française, pendant 8 semaines à Wallis-et-Futuna, pour organiser et contrôler le recensement et calculer les populations légales.

En **Nouvelle-Calédonie** et en **Polynésie**, 7 à 9 superviseurs Insee sont envoyés 9 semaines sur place pendant la collecte du recensement, pour renforcer les moyens de l'institut territorial .

Un recrutement spécifique de neuf mois est réalisé à **Wallis-et-Futuna** pour préparer le recensement, assister le chef de mission Insee et assurer le traitement des questionnaires.

En moyenne, la charge pour l'Insee de ces trois recensements représente 2 ETP par an sur les 3 années sur lesquelles sont organisés ces recensements.

Annexe 3 – Mise à disposition de résultats infra-communaux

1. Données à l'Iris⁷⁸

L'Insee produit chaque année des données à l'Iris dans le cadre des résultats statistiques du recensement de la population. Les thématiques couvertes sont variées : logements, population (sexe, âge, catégorie sociale...), diplômes, caractéristiques des ménages (taille, structure...), activité des résidents. L'Hexagone et les 5 DROM sont couverts. À Mayotte, des Iris ont été définis pour la première fois à partir du recensement de 2012.

Un comptage de l'ensemble des équipements et services présents dans la base permanente des équipements est également disponible par Iris. Il existe également des résultats au niveau Iris sur les niveaux de vie et la pauvreté monétaire pour La Réunion et la Martinique grâce au dispositif Filosofi (source non encore mobilisable pour les autres DROM).

Enfin, à l'instar des quartiers prioritaires de la politique de la ville (cf infra), l'Insee produit des statistiques variées sur les Iris : demandeurs d'emplois, bénéficiaires de prestations sociales, etc. Initialement disponibles sur les Iris des communes de plus de 10 000 habitants, cette diffusion est étendue depuis 2023 à l'ensemble des Iris.

2. Quartiers de la politique de la ville

Une actualisation de la géographie prioritaire est en cours. Des nouveaux quartiers prioritaires de la politique de la ville existent depuis le 1^{er} janvier 2024 pour l'Hexagone, et les travaux préparatoires sous le pilotage de l'ANCT, sont en cours dans les Outre-mer (DROM y compris Mayotte, Saint-Martin, Polynésie française) pour aboutir au 1^{er} janvier 2025. L'Insee met à jour son système de géolocalisation pour pouvoir diffuser des statistiques sur ces nouveaux quartiers, dès début 2025 dans les Outre-mer.

Les « estimations démographiques », indicateurs qui reposent sur le recensement de la population, ont été diffusées pour la première fois sur les quartiers prioritaires de l'Hexagone en 2019, à partir du recensement de la population 2015. L'Insee les met à jour annuellement et a progressivement élargi leur diffusion aux DROM et à certains COM (la Martinique, la Guadeloupe, la Guyane et Saint-Martin en 2020, La Réunion en 2022).

Par ailleurs, l'Insee produit d'autres résultats statistiques sur les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) : nombre de demandeurs d'emploi, bénéficiaires de la couverture maladie universelle, bénéficiaires de prestations sociales, logement social, contrats aidés, etc. Pour ces résultats, seuls les QPV de l'Hexagone et La Réunion étaient initialement disponibles, du fait de la couverture du référentiel d'adresses servant de base à la géolocalisation. Des travaux ont été engagés depuis 2018 pour élargir ce référentiel aux DROM d'Amérique et expertiser la qualité des adresses présentes dans les sources des partenaires externes (Cnaf, Pôle emploi, Cnam, etc.) qui servent à élaborer ces statistiques. Cela a débouché sur une refonte globale du référentiel d'adresses des DROM d'Amérique

⁷⁸ L'Iris constitue la brique de base en matière de diffusion de données infra-communales. Il respecte des critères géographiques et démographiques et possède des contours identifiables sans ambiguïté et stables dans le temps.

en 2022 et la source CAF au 31/12/2019 a été la première à bénéficier de ces travaux. Depuis, la diffusion de l'ensemble des sources est progressivement étendue aux QPV de France hors Mayotte.

Pour les données relatives aux revenus et à la pauvreté, seule l'Hexagone, La Réunion et la Martinique sont couverts à ce stade. En effet, le dispositif Filosofi mobilisé pour ces statistiques n'est pas jugé de qualité suffisante sur les autres DROM.

3. Données carroyées

Une première diffusion de données carroyées à partir de la source « revenus fiscaux localisés » (RFL) 2010 a été réalisée en 2013. Les données RFL sont disponibles et ont été diffusées sur les territoires de La Réunion et de la Martinique, en plus de l'Hexagone.

Mi-2019, l'Insee a mis en ligne sur le même champ géographique une mise à jour des données carroyées avec des données fiscales millésimées 2015. Le millésime 2017 a été diffusé en mars 2022, le millésime 2019 en octobre 2023, le millésime 2021 le sera fin 2024.

À plus long terme, les données carroyées pourraient concerner d'autres sources, en particulier le recensement de la population.

4. Données géolocalisées

Depuis février 2022, l'Insee diffuse chaque mois une géolocalisation des établissements du répertoire Sirene sur le territoire français hors Mayotte. Cette diffusion complète celle du répertoire Sirene, sur le même champ géographique.

Annexe 4 – Enquêtes co-financées par la DGOM 2015-2024

Année de conventionnement	Année de collecte	Opération	Territoires couverts	Autres financeurs	Publications réalisées	Lien vers les publications
2023	2023-2024	Logement	5 DROM			
2022	2022-2023	Formation tout au long de la vie	5 DROM			National : https://www.insee.fr/fr/statistiques/8177068
2022	2022	Comparaison spatiale des prix	5 DROM		Publications régionales et nationale, 2023	Guadeloupe : https://www.insee.fr/fr/statistiques/7649044 Martinique : https://www.insee.fr/fr/statistiques/7649202 Guyane : https://www.insee.fr/fr/statistiques/7649076 La Réunion : https://www.insee.fr/fr/statistiques/7647041 Mayotte : https://www.insee.fr/fr/statistiques/7647767 National : https://www.insee.fr/fr/statistiques/7648939
2022	2021-2022	Enquête Vie quotidienne et santé	5 DROM	Drees (maîtrise d'ouvrage)	Publication régionale et nationale, 2023	Antilles : https://www.insee.fr/fr/statistiques/7728543 National : https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/publications/etudes-et-resultats/en-france-une-personne-sur-sept-de-15-ans-ou-plus-est-handicapee
2022	2021-2022	Enquête sur les Entreprises mahoraises informelles (Esemi)	Mayotte			https://www.insee.fr/fr/statistiques/3320117
2021	2020-2021	Enquête Migrations Famille Vieillessement	Guadeloupe, Martinique, Guyane et La Réunion	Ined (maîtrise d'ouvrage)	Publications nationales et régionales, 2023	https://www.insee.fr/fr/statistiques/6676517?sommaire=6676232
2020	2020	Enquête CVS Mayotte	Mayotte		Publications régionales, 2021	https://www.insee.fr/fr/statistiques/5763061 https://www.insee.fr/fr/statistiques/5762720

Année de conventionnement	Année de collecte	Opération	Territoires couverts	Autres financeurs	Publications réalisées	Lien vers les publications
2019	2019	Enquête santé DOM	5 DROM	Drees (maîtrise d'ouvrage)	Publications régionales et nationale, 2021	Guadeloupe : https://www.insee.fr/fr/statistiques/5390716 https://www.insee.fr/fr/statistiques/5761167 Martinique : https://www.insee.fr/fr/statistiques/5390896 Guyane : https://www.insee.fr/fr/statistiques/5391092 La Réunion : https://www.insee.fr/fr/statistiques/5363533 https://www.insee.fr/fr/statistiques/5400113 Mayotte : https://www.insee.fr/fr/statistiques/6205093 National : https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/publications/les-dossiers-de-la-drees/premiers-resultats-de-lenquete-sante-europeenne-ehis-2019-metropole-guadeloupe-martinique-guyane-la-r%C3%A9union-mayotte
2018	2018	Enquête Statistiques sur les ressources et conditions de vie	Antilles-Guyane et La Réunion		Publications régionales et nationales, 2020 - 2022	Guadeloupe : https://www.insee.fr/fr/statistiques/4996443 https://www.insee.fr/fr/statistiques/6468373 Martinique : https://www.insee.fr/fr/statistiques/4996570 https://www.insee.fr/fr/statistiques/6468454 Guyane : https://www.insee.fr/fr/statistiques/4996728 https://www.insee.fr/fr/statistiques/6468775 La Réunion : https://www.insee.fr/fr/statistiques/4996404 https://www.insee.fr/fr/statistiques/6471514 National : https://www.insee.fr/fr/statistiques/4995323 https://www.insee.fr/fr/statistiques/6459395
2018	2017-2018	Enquête Budget de Famille Mayotte	Mayotte		Publications régionales, 2020	https://www.insee.fr/fr/statistiques/4622454 https://www.insee.fr/fr/statistiques/4622187
2016	2017	Enquête Technologies de l'information et de la communication	Antilles-Guyane et La Réunion		Publications régionales et nationale, 2019	Guadeloupe : https://www.insee.fr/fr/statistiques/4175675 Martinique : https://www.insee.fr/fr/statistiques/4175696 Guyane : https://www.insee.fr/fr/statistiques/4177886 La Réunion : https://www.insee.fr/fr/statistiques/4173254 National : https://www.insee.fr/fr/statistiques/4174498
2015	2016	Enquête Entreprises Mayotte Pilier 3	Mayotte		Publication régionale, 2018	https://www.insee.fr/fr/statistiques/3320117

Année de conventionnement	Année de collecte	Opération	Territoires couverts	Autres financeurs	Publications réalisées	Lien vers les publications
2016	2016-2017	Enquête Budget de Famille	Antilles-Guyane et La Réunion		Publications régionales et nationale, 2020	Guadeloupe : https://www.insee.fr/fr/statistiques/4623253 https://www.insee.fr/fr/statistiques/4262807 Martinique : https://www.insee.fr/fr/statistiques/4263369 Guyane : https://www.insee.fr/fr/statistiques/4623886 https://www.insee.fr/fr/statistiques/4263790 La Réunion : https://www.insee.fr/fr/statistiques/4263031 https://www.insee.fr/fr/statistiques/4764098 National : https://www.insee.fr/fr/statistiques/4622377
2015	2015	Enquête de comparaison spatiale des prix	5 DROM		Publications régionales et nationale, avril 2016	Guadeloupe : https://www.insee.fr/fr/statistiques/1908453 Martinique : https://www.insee.fr/fr/statistiques/1908423 Guyane : https://www.insee.fr/fr/statistiques/1908400 La Réunion : https://www.insee.fr/fr/statistiques/1908449 Mayotte : https://www.insee.fr/fr/statistiques/1908414 National : https://www.insee.fr/fr/statistiques/1908163
2015	2015	Enquête Migrations-Famille-Vieillesse	Mayotte	Ined (maîtrise d'ouvrage), Collectivité territoriale de Mayotte	Publication régionale, mars 2017	https://www.insee.fr/fr/statistiques/2656589
2015	2015	Enquête Patrimoine	La Réunion		Publication régionale, janvier 2018 et février 2019	https://www.insee.fr/fr/statistiques/3309901 https://www.insee.fr/fr/statistiques/3719737

Statistiques publiques dans les départements et régions d'outre-mer et les collectivités d'outre-mer

Insee Méthodes

Édition 2025

Statistiques publiques dans les départements et régions d'outre-mer et les collectivités d'outre-mer décrit chaque année l'offre statistique ultramarine du service statistique public et des instituts statistiques territoriaux, ainsi que son organisation.

Le dossier détaille les principales sources mobilisées par DROM et COM et propose une sélection de publications récentes, organisée par domaine.

En particulier, cette édition 2025 met en lumière les avancées réalisées lors des années passées sur plusieurs thématiques majeures comme les prix à la consommation, l'égalité femmes-hommes et l'autonomie des seniors.

Ce panorama est le fruit d'une collaboration entre l'Insee, les services statistiques ministériels, les instituts territoriaux statistiques de Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Saint-Martin et Wallis-et-Futuna.

Retrouvez l'ouvrage ainsi que les données sur
[insee.fr](https://www.insee.fr)



ISSN (WEB) 2726-6133
ISBN 978-2-11-162462-7
IMET146
Édition 2025
Dépôt légal février 2025